VOL. XLII—No 42

PRIX: SEPT CE[NTS]

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, SAMEDI 21 JANVIER 1956

Les commissions scolaires de langue française bien représentées au congrès de St-Boniface

ST-BONIFACE — Le congrès annuel des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba s'est tenu dans la salle académique du Collège de St-Boniface, les 16, 17 et 18 janvier. Les délégués, venus en grand nombre, ont suivi les séances avec beaucoup d'assiduité.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, selon sa coutume, assista aux réunions. LL. EE. NN. SS. Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, et Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, partis en voyage, ne purent être présents.

A l'ouverture du congrès, lundi soir, M. Albini Gallant, vice-président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, en souhaitant la bienvenue aux délégués, rappela le travail de S. Exc. Mgr Arthur Béliveau et de M. J.-A. Marion.

Les orateurs invités étaient le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, et le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

L'Etat et l'initiative locale

Le R. P. Durocher traita de l'Etat et l'initiative locale. (Le texte de cette causerie se trouve ailleurs dans ce journal.)

Fonction de l'officier de liaison

Le R. P. L. Guy expliqua brièvement la fonction de l'officier de liaison, telle que définie par l'exécutif de l'Association d'Education. Ce n'est ni un visiteur d'écoles, ni un secrétaire. L'officier de liaison est plutôt un propagandiste chargé de faire connaître, d'entretenir et de faire progresser les oeuvres de l'Association d'Education — oeuvres propres et connexes — c'est-à-dire, tout ce qui peut améliorer et rendre excellentes nos écoles, tout ce qui peut être un atout pour la cause française dans le domaine de l'instruction et de la culture.

Connaître nos oeuvres d'éducation

"Le point de départ de cette besogne, dit-il, est de bien connaître nos oeuvres d'éducation. Je constate que la grande majorité ne les connait pas suffisamment, beaucoup n'en ont qu'une connaissance minime. Même ceux-là qui devraient les connaître très bien, en sont parfois plus ignorants qu'ils ne le pensent. Si je demandais à mes auditeurs de me nommer en dix secondes six de nos oeuvres d'éducation proprement canadiennes-françaises, combien y réussiraient? Et que serait-ce si je vous demandais de me dire précisément la nature et le but de chacune de ces oeuvres".

Pourquoi ne connaissons-nous pas suffisamment nos oeuvres d'éducation? A cause de défauts que je pourrais nommer défauts proprement "français". Nous allons aux extrêmes.

Excès impardonnables

a) ou bien nous ne constatons que "les qualités" de notre race. Nous perdons notre temps à pérorer sur les qualités de la race et nous ne montrons pas nos oeuvres réelles. On vit du passé, on ne voit pas les constructions nécessaires dans le présent, et si, par hasard, des compatriotes élaborent un travail remarquable au milieu de nous, on ne s'en aperçoit pas, tant la fumée des gloires du passé est épaisse. Oh! notre friandise des beaux discours! Mais il y en a qui n'ont pas ce défaut; ils en ont un autre, car quel fils d'Adam n'est sans défaut même s'il appartient à la race française!

b) ou bien on déblatère contre "les défauts" de notre groupe, les faiblesses de nos oeuvres. C'est le complexe d'infériorité qui fait qu'on se croit inférieur parce qu'on ne sait pas assez l'anglais; c'est le complexe de ceux qui croient se rendre supérieurs en exhibant leur connaissance de l'anglais à tout propos et de faire sentir leur petitesse à ceux qui ne le prononcent pas aussi bien qu'eux. Dans certains milieux on combattra le travail de l'Asso-

(Suite à la cinquième page)

M. Pierre Raimbault — M. Auguste Dansereau

M. Auguste Dansereau, de Lorette, a été élu président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba à la séance de clôture de cet organisme, mercredi soir. Il succède à M. Pierre Raimbault qui, après 15 années de service comme commissaire, a été obligé de se retirer de l'activité scolaire en raison de sa nomination à un poste provincial.

Un hélicoptère Sikorsky du CARC prend à bord un appareil de T.S.F. sur le sommet d'une colline où s'élèvera un poste de repérage du réseau mitoyen canadien. Les spécialistes de T.S.F. se rendent sur les collines afin de découvrir si l'endroit est propice à la réception radiophonique. Ils laissent derrière eux un drapeau en lambeaux pour indiquer qu'un poste de repérage à distance sera érigé à cet endroit. (Photo de la Défense nationale)

Chaque Manitobain a dépensé $39.35 pour les boissons alcooliques en 1955

Au cours de l'année budgétaire se terminant le 31 mars 1955, les Manitobains ont dépensé $33,050,192 en boissons alcooliques — dont plus de la moitié pour de la bière.

Ce chiffre global représente en moyenne une dépense de $39.35 pour chaque homme, femme et enfant du Manitoba, au cours de cette période de 12 mois, pour l'achat de spiritueux et de bière. La dernière année budgétaire est la première depuis la fin du dernier conflit mondial à accuser une diminution sur l'année précédente, dans la consommation de boissons alcooliques. Cette diminution est d'ailleurs relativement minime — elle représente $496,189 en dessous de la somme record atteinte en 1953-54.

Profits moindres

Les relevés du gouvernement, rendus publics lundi dernier par l'hon. R. D. Turner, trésorier provincial, révèlent aussi que les profits de la commission des liqueurs ont baissé à $7,814,507, de $8,400,000 auxquels ils étaient estimés, soit une diminution de $585,493. La principale raison de ce déclin dans les profits n'est autre qu'une consommation réduite de liqueurs au Manitoba. En second lieu, il est à noter que la commission a porté au débit de cette année des achats de biens immobiliers d'une valeur de $167,569, au lieu de répartir cette somme sur une période de temps plus longue. De plus, les dépenses encourues par la commission d'enquête Bracken se sont élevées à $54,239, et elles apparaissent aux livres de l'année budgétaire 1954-55.

On a enregistré $17,559,048 de ventes aux magasins mêmes de la commission des liqueurs — soit spiritueux, vins ou bière. La balance, $15,491,144, représente les achats de bière faits par les débitants et vendeurs licenciés.

$7,680,647 de bénéfices

La commission des liqueurs a enregistré un bénéfice brut de $7,680,647 sur les $33,050,192 de ventes. Dans les dépenses figurent $5,605,473 pour achats de boissons et bière, $4,238,836 versés en droits de douanes et de régie, ainsi que $14,809,638 pour achats de bière revendue aux débitants et vendeurs.

La commission accuse de plus un revenu de $583,418 sur la vente de licences, $243,353 sur celle de permis et $1,232,171 en taxes sur les brasseries. Les dépenses encourues en ces trois domaines se chiffraient, par contre, à $1,620,819.

Production d'uranium évaluée à $180,000,000

DULUTH — M. H. R. Steacy, chef adjoint de la section des gisements de minerai du Canada, a annoncé, à l'occasion d'une assemblée d'ingénieurs, que la production d'uranium atteindra une valeur de $180,000,000 au Canada en 1958.

Activité inquiétante du Souverain Pontife

VATICAN — L'activité à laquelle ne cesse de s'adonner le pape n'est pas sans susciter une certaine inquiétude dans l'entourage du Souverain Pontife. En apparence, l'état de santé du pape parait satisfaisant, mais on ne peut dissimuler que Pie XII trahit une lassitude évidente après un effort prolongé.

On n'oublie pas qu'en 1953, ce fut la fatigue consécutive aux cérémonies du consistoire qui contribua à provoquer la première crise sérieuse dont le Saint-Père eut jamais souffert jusque là. Depuis, le pape a subi la deuxième crise, plus inquiétante encore, qui le terrassa au début du mois de décembre 1954, et qui fit craindre pour ses jours.

Pie XII s'est parfaitement remis, par la suite, et son visage parait plus plein qu'il n'a jamais été. Or, c'est cette vigueur retrouvée qui pourrait constituer le plus grave danger pour le pape qui ne parait plus tenir suffisamment compte de son âge et des épreuves qu'il a subies. On s'inquiète donc de le voir prodiguer ses forces, comme il le faisait autrefois. Cependant, dans une certaine mesure on semble avoir réussi à le persuader de se ménager.

Pas de discours

Accédant aux conseils de ses intimes, Pie XII a ainsi renoncé à prononcer un discours en recevant, pour la première fois depuis 1952, les représentants de la noblesse romaine pour la présentation des voeux annuels, ce qui diminuera sensiblement l'importance de cette audience.

Mais le pape n'a pas consenti pour autant à réduire les audiences générales hebdomadaires et, le 11 janvier, il a reçu quelque 5,000 personnes, auxquelles il a adressé la parole en six langues, comme de coutume. A part une très légère toux, le pape avait son apparence habituelle, et il était aussi alerte que les autres fois en répondant aux vivats de la foule. Il a posé sur sa tête à plusieurs reprises les calottes blanches que les fidèles lui tendaient, pour les garder ensuite comme un précieux souvenir et il a même accepté une bonbonnière contenant des dragées que lui ont offerte 2 jeunes mariés.

Surplus de beurre de 50 millions de livres

QUEBEC — L'Association des techniciens de l'industrie laitière a affirmé que par suite d'une baisse de la consommation du beurre et d'une augmentation des ventes de margarine, le Canada aura, le printemps prochain, un surplus de 50 millions de livres de beurre.

Le directeur de l'association, M. J.-P. Nadeau, de Granby, a déclaré à la Commission économique Gordon, que la consommation de beurre per capita a fléchi de six onces depuis 1948.

Elle est aujourd'hui de 20.7 livres. M. Nadeau a attribué entièrement ce déclin à la production et à la vente de la margarine.

M. Nadeau, qui est également gérant des ventes de la coopérative agricole de Granby, a été l'une des premières personnes à témoigner devant la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques, au début de ses audiences dans la capitale québecoise.

Un député d'Ontario, défenseur du français

OTTAWA — M. James E. Brown, député libéral de Brantford, a dit aux Communes qu'on note un intérêt nouveau et très répandu pour la langue française en Ontario.

Parlant en français durant le débat sur le discours du trône, M. Brown a dit qu'il y a plusieurs familles de langue française à Brantford et qu'il n'est pas rare d'entendre parler français sur la rue.

Sa femme, lui-même et un certain nombre d'amis intéressés à parler français se réunissent régulièrement à leur demeure pour attendre cette langue. Les cours de français du soir sont populaires et obtiennent des succès remarquables parmi les adultes.

"Quel changement au cours des dernières années", s'est exclamé le député ontarien.

Quand il eut fini son discours, plusieurs députés de langue française vinrent entourer son pupitre et le féliciter de son effort. C'était son premier long discours en français à la Chambre.

L'unité nationale requerra du temps

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. M. St-Laurent, a tenu à mettre en garde contre tout geste précipité les Canadiens désireux de promouvoir l'unité nationale. Cette unité, a-t-il assuré aux Communes, durant le débat sur le discours du trône, s'est développée aussi rapidement que l'économie du pays.

Cependant, "le Canada est en voie de devenir une nation et il nous faudra faire attention que cette transformation ne s'effectue trop rapidement et que tous les gestes posés le soient parallèlement à la croissance et au développement de la conscience nationale et de l'esprit de solidarité qui animent la population d'un océan à l'autre".

Le bilinguisme exigé pour les chemins de fer

OTTAWA — M. J.-P. Deschatelets, député libéral de Maisonneuve-Rosemont, veut obliger les chemins de fer à imprimer des feuilles d'expédition bilingues, dans tout le pays.

Il a présenté un amendement à la loi des chemins de fer afin d'obliger les compagnies ferroviaires à imprimer en anglais et en français leurs feuilles d'expédition. Actuellement, la loi spécifie que ces feuilles doivent être imprimées dans les deux langues lorsqu'elles doivent être utilisées sur les lignes de la province de Québec. Ailleurs, elles ne sont qu'en anglais.

NC

Une partie des fonds que l'on recueille à l'occasion de la "Parade des Dix Sous" sert à l'achat de "respirateurs" qui, par un mouvement berçant, aident les victimes de la polio à exercer leurs poumons sans que d'autres stimulants soient nécessaires. Sur cette photo on voit une garde qui ajuste l'équipement pour une petite victime à l'hôpital St-Joseph d'Omaha, Nebraska.

Crise du vocabulaire français, conséquence de l'âge industriel

PARIS — "La langue française pâtit de l'âge industriel", tel est le titre — et la conclusion — d'un long article publié par André Siegfried dans le **Figaro Littéraire**.

Cet article, qui dénonce les ravages que font les expressions techniques dans le langage et le style, constitue un avertissement pour tous les Français et les francophones qui se soucient de la préservation de leur langue.

Selon l'éminent académicien, le mal vient du fait qu'à la tête de la civilisation technique moderne se trouvent deux grandes puissances qui ne dépendent plus, en réalité, de la tradition méditerranéenne gréco-latine: la Russie et les Etats-Unis.

Il est évident que l'influence du russe sur la langue française est absolument nulle. Il n'en est certes pas de même des Etats-Unis qui entretiennent avec l'Europe occidentale des rapports très étroits. Or, dit André Siegfried, "La fulguration des techniques nouvelles est si intense que le vocabulaire est toujours en retard sur la réalité. Quand une industrie a son foyer hors de France, c'est le mot étranger qu'on est tenté d'adopter sans même songer à le franciser. Le français dans ces conditions est pour ainsi dire violenté et la crise se manifeste dans toute sa gravité."

Francisation des mots étrangers

André Siegfried explique alors que l'Association des écrivains technique a étudié cette préoccupante question et qu'elle est arrivée à la conclusion suivante: adopter le mot étranger lorsqu'il se prononce suffisamment bien en français et quand aucun terme satisfaisant ne peut lui être substitué. Par exemple "pipe-line" s'écrirait et se prononcerait à la française: "pipeline".

Mais, en cas contraire, l'association insiste pour que l'on étende le sens d'un mot français existant pour l'adapter à une signification nouvelle (planification pour "planning"), que l'on traduise le mot étranger par le mot français, au besoin de consonnance entièrement différente (injection de vapeur pour "steaming"). Que l'on crée un néologisme, éventuellement malsonnant, en gardant la racine étrangère (gazole pour "gas-oil") que l'on remplace enfin tel mot étranger par un autre mot étranger plus proche phonétiquement du français. C'est ainsi que mazout est actuellement employé pour "fuel-oil".

Pour penser correctement

Et ce grand écrivain conclut: "L'utilité d'un bon langage est évidente en tout pays, mais pour nous c'est une nécessité de bien s'exprimer, faute de quoi nous ne pourrions penser correctement. Classement rigoureux des notions, construction du discours, sans disproportions, précision des termes et par-dessus tout intelligibilité, telles sont les caractéristiques essentielles du français. Voilà qui justifie notre désir instant de préserver la pureté de notre style."

Propositions du pape appuyées par un pasteur presbytérien

WASHINGTON — Le révérend Edward Elson, ministre de l'Eglise presbytérienne des Etats-Unis (dont fait également partie le président Eisenhower), a déclaré, au cours d'une émission télévisée, que le radiomessage de Noël de Sa Sainteté Pie XII et les propositions relatives à l'interdiction des armes atomiques "étaient les propositions les plus fructueuses en faveur de la paix, de toutes celles qu'on avait eu l'occasion d'entendre au cours de ces derniers mois".

Le Canadien National seul responsable du nom du nouvel hôtel

OTTAWA — La question du nom du nouvel hôtel que le Canadien National construit actuellement à Montréal a rebondi une fois de plus aux Communes.

L'hon. M. Marler, ministre des Transports, a déclaré à M. J.-Wilfrid Dufresne, député conservateur de Québec-Ouest, que le nom de l'hôtel est une question qui relève entièrement du Canadien National et non pas du cabinet. M. Marler est le porte-parole du Canadien National auprès du Parlement.

Le ministre n'a pas répondu à M. Dufresne qui lui demandait s'il avait recommandé dans le passé ou avait l'intention de recommander au Canadien National de changer le nom de l'hôtel.

On sait que le nom donné à l'hôtel, celui de la reine Elizabeth, a suscité l'opposition de plusieurs groupes de langue française dans la province de Québec.

M. Camille Teillet, de St-Vital, reçoit la médaille Bene Merenti

ST-VITAL — Dans une cérémonie à la fois simple et émouvante, qui s'est déroulée en l'église paroissiale St-Eugène, samedi après-midi, M. Camille Teillet a été décoré de la médaille Bene Merenti.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a pris la parole pour louer les vertus chrétiennes du vénérable récipiendaire de cette décoration papale. M. l'abbé R. Bélanger, curé, a exprimé à son tour la fierté qu'éprouvaient les paroissiens devant l'honneur fait à l'un de leurs plus estimés paroissiens. M. Teillet s'est présenté ensuite dans le sanctuaire et Mgr Baudoux lui épingla la décoration.

Notables présents

Dans l'assistance l'on remarquait l'hon. Douglas Campbell, premier ministre du Manitoba, Leurs Honneurs les juges Ralph Maybank et A. Bernier, M. René Dussault, représentant du maire de St-Boniface, M. Henry Paul, maire de St-Vital, MM. les abbés A. d'Eschambault et M. Cournoyer et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, MM. J. Fennell et R. Teillet, membres de l'Assemblée législative, et une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb, dirigée par M. Marius Lacasse. Un souper intime suivit la cérémonie.

M. Teillet est né dans la Vendée, en France, en 1879, et vint au Canada en 1904. Il épousa, en 1910, à St-Boniface, Mlle Sarah Riel, nièce de Louis Riel, et fut père de onze enfants dont dix vivent encore. Mme Teillet est morte en 1933. Les enfants, qui étaient tous présents à la cérémonie, sont: Roger, de St-Boniface, Louis, de St-Vital, Pauline, de Winnipeg, Mme Marie-France De Jong, de Fort Garry, Héliodore, de St-Vital, Joseph, de St-Vital, Mme Marie Thorimbert, de St-Vital, Mme Yolande Schick, de St-Vital, Camille, de Chibougamau, P.Q., et Edmond, de Winnipeg.

Reconnaissance papale

La décoration Bene Merenti a été instituée par le pape Grégoire XVI, en 1832, en reconnaissance pour des actes de courage chrétien. La médaille porte, ordinairement, l'effigie du pape et, au verso, les mots "Bene Merenti", et est ornée de rubans aux couleurs papales.

L'attribution de la médaille à M. Teillet couronne une vie exemplaire comme père de famille et comme membre de la Société Historique Métisse, l'Union Nationale Métisse, l'Association d'Education des Canadiens français, la Société Historique de St-Boniface et la Société St-Jean-Baptiste. M. Teillet est aussi membre du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb.

La Liberté et le Patriote félicite M. Teillet de cet honneur si mérité.

Le gouvernement de Belgique s'attaque aux enfants infirmes

BRUXELLES — Le gouvernement socialiste-libéral de Belgique a pris une nouvelle mesure dans sa campagne contre l'éducation catholique.

L'initiative en cause vise les écoles catholiques pour sourds, aveugles, invalides, arriérés mentaux et autres enfants infirmes.

Il a présenté au parlement un bill autorisant un comité du gouvernement à décider quelle école sera fréquentée par les enfants infirmes dont les parents demandent l'aide de l'Etat pour les éduquer.

On croit à Bruxelles qu'advenant l'adoption du bill, ces enfants seront obligés par le comité du gouvernement de fréquenter les écoles d'Etat. A l'heure actuelle, les parents peuvent choisir les écoles que fréquenteront leurs enfants.

La grande majorité des écoles spéciales pour enfants infirmes en Belgique sont dirigées par des catholiques et touchent l'aide de l'Etat.

Directives du Saint-Siège sur la musique liturgique

VATICAN — La soirée du 31 décembre a été marquée, à la Cité du Vatican, par la publication d'une Encyclique consacrée à la musique religieuse. Ce document pontifical, qui est daté du jour de Noël, s'ouvre par les mots: "Musicae sacrae disciplinae".

Après avoir exposé le but de l'Encyclique, qui est la mise au point et la réorganisation générale du chant de l'Eglise catholique, le pape Pie XII expose dans une première partie les principaux problèmes historiques qui ont entouré la musique sacrée et les sollicitudes de l'autorité ecclésiastique à ce sujet.

L'intérêt que l'Eglise catholique a toujours porté à la musique sacrée est justifié, déclare le document, par les étroits rapports de celle-ci avec le culte divin. Il faut donc retenir qu'ont valeur en ce domaine les principes qui régissent toute forme d'art religieux, et l'on ne peut faire valoir contre ces règles les prétentions de la liberté de l'art, car toute manifestation artistique, comme toute action humaine, est sujette aux lois morales. La dignité de l'art, non plus que la liberté de l'artiste, n'en sont d'ailleurs pas pour autant diminuées; mais, bien plutôt, élevées et perfectionnées. Ceci s'applique tout particulièrement à l'art sacré ou religieux, dont le but est d'élever vers Dieu l'esprit des fidèles en agissant dans leurs sens. Seul donc l'artiste animé par une foi religieuse profonde pourra s'occuper d'art sacré, et

(Suite à la deuxième page)

Pour rendre plus compliquée encore la situation politique de l'île de Chypre, un homme d'affaires de France vient de s'en proclamer le propriétaire. **M. Charles Roux**, de Lusignan, que l'on voit sur cette photo, montre en effet l'arbre généalogique de sa famille qui remonte, selon lui, à un ancêtre qui avait acheté l'île en question. Le prix? 100,000 besants (1,000,000 de francs) qui ont été payés aux Templiers.

Directives du Saint-Siège sur la musique . . .

(Suite de la première page)

non celui qui est sans foi ou éloigné de la pratique religieuse. De même, il est facile de comprendre la supériorité de la musique sur les autres arts, en ce qui concerne le culte divin. Elle occupe en effet une place capitale dans le déroulement même de la liturgie et la dignité qui est la sienne atteint son sommet dans la célébration du sacrifice eucharistique et dans la récitation chorale de l'office divin.

Outre la musique liturgique, le Souverain Pontife recommande aussi la musique "religieuse", qui est en usage dans les cérémonies extra-liturgiques, et dont il souligne la grande importance du point de vue de l'instruction religieuse.

Caractéristiques

Le pape décrit ensuite les caractéristiques de la musique sacrée qui, dit-il, sont celles-là mêmes qui sont propres à la liturgie: "la sainteté, l'excellence de la forme, . . . l'universalité". A ces exigences, relève Pie XII, répond pleinement le chant grégorien, que les souverains pontifes ont toujours recommandé, et dont l'Eglise veut qu'il soit toujours "intimement lié aux paroles latines de la sainte Liturgie". Aussi les exceptions permises en certains lieux par le St-Siège et les coutumes contraires concernant l'usage des chants en langue vulgaire, n'infirment pas le principe que "l'on ne doit pas chanter en langue vulgaire les paroles de la liturgie".

Ce que l'Encyclique expose au sujet du chant grégorien regarde surtout le rite latin de l'Eglise, mais peut s'appliquer respectivement aux autres rites, car tous possèdent des chants liturgiques, et parmi ceux-ci excellent tant par leur antiquité que par leur beauté les chants liturgiques des divers rites orientaux.

A côté du chant grégorien, le Souverain Pontife rappelle aussi la place particulière qu'occupe dans la liturgie la polyphonie sacrée, et il en détermine les règles. De même, veut-il que l'orgue et d'autres instruments de musique respectent ces principes. Il recommande ensuite chaudement les chants religieux populaires, "source de tant d'avantages pour le peuple chrétien" et l'usage du chant sacré en terre de mission, où il constitue un efficace instrument subsidiaire d'apostolat.

Dans la dernière partie de l'Encyclique, Pie XII indique quelques règles pratiques pour le développement de la musique sacrée dans chaque diocèse, et il conclut en accordant la Bénédiction Apostolique à ceux-là surtout qui s'emploieront à mettre ces règles en pratique.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les jeux olympiques nous causeront-ils des surprises agréables? La tenue de nos skieurs, à l'entrainement, semblerait l'indiquer Mlle Wheeler, toute jeune encore, a surpris tous les experts en se classant en deuxième place lors d'un concours qui groupait les meilleures skieuses du monde. Nos autres représentantes, chez les dames, ont déjà fait leurs preuves dans des concours importants et la jeune Anne Heggtveit a remporté la première place lors d'un slalom géant tenu en Norvège, en 1954. Chez les hommes, les blessures des frères Tommy sont malheureuses et mettront probablement fin à la carrière de ces deux athlètes. Ces blessures sont d'autant plus décevantes que les Tommy semblaient posséder des chances de se mettre en évidence. André Bertrand restera seul et même s'il parvenait à remporter des succès, nous doutons fort qu'il parvienne à se mériter une première place.

Notre plus bel espoir repose dans les mains de Jacques Charland, un courageux sauteur. Charland n'a pas encore fait sa marque aux olympiques, mais tous les membres de l'équipe canadienne lui président des succès remarquables pour cette saison. Si son camarade, Luc Laferté, avait été membre de l'équipe, nous ne doutons pas que notre pays aurait fait encore mieux, car Laferté est un véritable oiseau sur les planches. Il n'y a qu'une partie du Canada, les Rocheuses, qui se prête véritablement au ski comme on le pratique en Europe et nos athlètes n'en ont que plus de mérites à se mettre en évidence comme ils parviennent à le faire au cours de concours internationaux d'importance. Espérons que Lucille Wheeler pourra répéter son exploit de la semaine dernière.

Inquiètudes

Les Dutchmen de Kitchener-Waterloo inquiètent leurs partisans. Le club qui reprsentera le Canada aux jeux olympiques a perdu sept de ses huit dernières joutes en notre pays, avant de partir pour l'Europe. On affirme cependant que les joueurs de l'équipe étaient fatigués et qu'ils ont pris les choses plus facilement du fait qu'ils étaient déjà 11 points en avant de leurs adversaires, dans le classement. Leur gardien de buts régulier sera incapable de faire le voyage, semble-t-il, et nous nous demandons si cette équipe pourra, dans ces circonstances, se faire entièrement justice. Il semble que cette année on ait choisi une autre équipe de calibre senior "A" pour nous représenter. L'an dernier, le Canada avait fait très bonne figure au hockey, lors des tournois pour le championnat du monde, grâce aux "Vs" de Penticton, mais cette année on peut s'attendre à une compétition plus féroce encore, du fait qu'il s'agira des jeux olympiques.

Une grosse difficulté est celle présentée par les clubs des pays venant de derrière le rideau de fer. Lorsque les clubs de ces pays jouent contre la Russie, il semble qu'ils s'effondrent. On se demande si c'est une simple coïncidence, ou s'il s'agit encore là d'une autre manifestation de l'esprit sportif russe! Jusqu'ici, le Canada n'a pas prouvé de difficulté à vaincre les clubs russes et les clubs des pays vivant dans l'orbite de Moscou, mais sait-on ce qui peut arriver dans un tournoi aussi important? Cette année encore, à cause de la tension internationale, le monde entier suivra avec grand intérêt ces joutes qui, pour les communistes ont une valeur de propagande que nous ne réalisons pas pleinement. Une victoire pour le Canada aurait un drôle d'effet sur cette propagande. Souhaitons notre triomphe et de façon bien décisive.

Difficultés

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au sein de l'équipe des Canadiens de Montréal. On nous a affirmé, de sources assez bien renseignées, qu'une des vedettes de l'équipe, pas Maurice Richard, serait aux prises avec des difficultés matrimoniales assez sérieuses. Espérons, pour la paix de ce ménage, qu'on parviendra à régler ce différent et que la vie pourra reprendre son cours normal, le mari jouant de son mieux pour les Canadiens et l'épouse s'acquittant elle aussi de ses devoirs avec entrain. La vie d'une épouse d'un joueur de hockey n'est pas toujours rose. Le mari est peut-être célèbre, mais, durant l'hiver, il a à peu près pas de vie de famille. En voyage la moitié du temps, le joueur ne vit que de hockey. Il y pense continuellement et quand il ne se prépare pas à prendre le train, il doit se préparer pour la pratique. Il y a toujours l'inquiètude des blessures, parfois sérieuses, l'ennui, surtout quand l'épouse doit changer de ville pour aller demeurer à Montréal, à Toronto ou à New-York.

Si la léthargie des Canadiens inquiète leurs partisans, le sursaut d'activité des Red Wings doit réjouir le coeur de la famille Norris, à l'exception de Jimmie, bien entendu. Menés par l'incomparable Gordie Howe, les Wings menacent les Rangers et les Canadiens et Howe vient de passer en avant de Maurice Richard et il menace Jean Béliveau de dangereuse façon. Ce joueur à l'allure nonchalante est quand même un des meilleurs de tous les temps et si nous lui préférons Maurice Richard, cela ne veut pas dire que nous n'aimerions pas voir ces deux as porter le même chandail. Les Rangers et les Eperviers continuent à batailler ferme et il serait certainement agréable de les voir participer aux éliminatoires. Il y a déjà trop longtemps que ces deux clubs ne sont pas parmi les finalistes que leur heure doit être enfin venue.

Dispersés!

Il paraît que quand un navire coule, les rats, avertis du danger, sont les premiers à s'enfuir. Cette image n'est pas flatteuse, mais elle s'applique quand même à certains membres de cette association qu'on a appelé le "Guild" des gérants de boxeurs de New-York. Veut-on un autre exemple de la cupidité de ces gens? Honest Bill Daley, un des membres de l'exécutif de cette association, est gérant de plusieurs boxeurs qui partagent généralement leur partie de la recette avec Daley de façon assez étrange pour que l'un d'eux, Vince Martinez ait déjà refusé de faire des affaires avec Daley tant qu'il ne saurait pas où son argent était passé.

La semaine derrière, à Toronto, ce même Daley a permis à une loque humaine du nom de Weilding, ou quelque chose du genre, de monter dans l'arène contre un boxeur totalement inconnu, bien entendu. Ce Weilding est un pugiliste anglais que la British Boxing Association a suspendu à vie, pour sa protection. On a jugé qu'il avait été mis hors de combat trop souvent et qu'il avait été blessé de façon assez sérieuse pour mettre sa vie en danger s'il remontait dans l'arène. Daley a fait venir ce type aux Etats-Unis, a organisé, avec la complicité de certains promoteurs peu scrupuleux, des matches arrangés pour Weilding, puis l'a lancé contre Jimmy Norkus. Ce dernier l'a mis hors de combat en deux rondes et les médecins ont demandé que Weilding soit suspendu pour le bien de sa santé. Daley s'en moque comme de sa première chemise de la santé de son gagne-pain. Il l'a laissé se battre à Toronto, la semaine dernière, et attendra probablement que Weilding soit aveugle, fou ou peut-être mort, pour l'arrêter C'est ça le Guild de New-York.

Il faut obtenir de l'aide sans perdre l'autonomie

ST-BONIFACE — A la séance d'ouverture du congrès des commissaires de langue française, lundi soir, le R. P. R. Durocher, O.M.I., rédacteur-adjoint de **La Liberté et le Patriote**, a traité du problème que pose le besoin de l'aide extérieure pour les commissions scolaires anxieuses de conserver leur autonomie. Voici le texte, en partie, de cette importante causerie:

L'Etat et l'initiative locale

Voici, il me semble, le problème central qui vous inquiète depuis plusieurs années et qui vous inquiètera encore longtemps Au récent congrès des commissaires de langue française de la Saskatchewan, Me Maurice Denis s'est servi du terme plus commun et synthétique: la centralisation. D'une part, vous voulez assurer aux enfants qui fréquentent les écoles sous votre autorité une éducation égale à celle que l'on donne ailleurs dans la province, ou au moins une éducation qui correspond aux exigences de notre vie moderne; d'autre part, les ressources pécuniaires sur lesquelles vous pouvez compter sont limitées. Conséquence: recours nécessaire aux gouvernements supérieurs qui ont accès à d'autres champs de taxation. Conséquence éloignée: le danger que ceux qui contrôlent la bourse en viennent à vouloir contrôler aussi l'emploi de l'argent.

Deux erreurs à éviter

Ici, il y a deux erreurs à éviter. La première consisterait, pour nous, à nous retirer dans notre coquille, à bouder le progrès, à nous réfugier dans des grands principes sans vouloir tenir compte de la réalité brutale. Avec une telle politique nous deviendrions un peuple arriéré, certains, à la longue, de perdre la confiance de nos jeunes.

La deuxième erreur consisterait, pour nous, à nous laisser aller au défaitisme, à douter de l'importance des facteurs culturels dans les problèmes éducationnels; à ne pas chercher des solutions plus flexibles qui sont assez pratiques sans être totalitaires.

Avant d'analyser un peu plus profondément ces deux erreurs de tactique, je voudrais souligner davantage la grande responsabilité qui vous incombe en qualité de commissaires.

On dit parfois que vous êtes les mandataires des parents auprès des autorités de l'Etat en matière scolaire. C'est vrai et ce n'est pas vrai.

L'importance des commissaires

On dit parfois que vous êtes les délégués du curé par rapport à son école paroissiale, qui est en même temps une école publique. C'est vrai et ce n'est pas vrai.

On dit parfois que vous êtes les serviteurs du ministère de l'Instruction publique dans votre district. C'est vrai et ce n'est pas vrai.

Pour expliquer ces déclarations quelque peu mystérieuses, je vous cite le pape Pie XI:

"L'éducation, écrit-il, est nécessairement oeuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel: la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel.

"En conséquence, l'éducation qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives."

En un mot, parce que vous vous trouvez placés, de par vos fonctions, entre la famille, la paroisse et la province, vous avez des devoirs envers ces trois sociétés et vous avez en conséquence des droits à exercer, en proportion de vos responsabilités.

Qualités requises

Vous vous trouvez alors en plein coeur d'une des situations les plus controversées de nos temps modernes: l'équilibre des droits de l'Eglise, de l'Etat et de la famille. On peut dire en toute sincérité que le commissaire d'école occupe aujourd'hui un des postes les plus difficiles et les plus importants que la vie sociale et publique puisse confier à un homme. La forme que prendra la société demain dépend de l'éducation que l'on donne aujourd'hui, et celui qui peut exercer le plus d'influence sur la forme d'éducation aujourd'hui, c'est le commissaire d'école. Vous avez certainement besoin des grandes qualités que la Bible attribue à la providence: la force et la souplesse.

Intransigeance aveugle

La souplesse est nécessaire pour ne pas tomber dans la première erreur que j'ai soulignée plus haut: une intransigeance aveugle à l'égard de toute forme de centralisation. Vous êtes assez au courant des besoins financiers de vos districts et des pressions que l'on exerce de toutes parts pour améliorer notre système scolaire, pour discerner promptement ce danger. Je vous donne alors un simple et frappant exemple de réalisme en face de ce problème. Voici l'en-tête d'un article éditorial paru dans un quotidien: "L'école du rang frappée de mort". Je cite une seule phrase au hasard: "Une école centrale comporte des avantages évidents: une ou au plus deux divisions par classe, meilleur traitement au personnel enseignant et recrutement plus facile, direction plus ferme de l'école et surveillance plus étroite par la commission scolaire". S'agit-il d'un éditorial tiré de la **Winnipeg Free Press?** Non, je lis bien un peu plus haut sur la page: **Le Devoir**, Montréal, mercredi 28 décembre 1955. Evidemment, on n'y parle que de l'école du rang. Mais les arguments que l'on avance sont de même nature que ceux qu'on entend en faveur des grandes unités scolaires d'administration. Economies, meilleurs salaires, enseignement perfectionné, instruction compréhensive, gérance améliorée. Au Québec, il est vrai, on n'a pas à s''inquiéter des conséquences de ce système relativement à l'enseignement religieux et patriotique. Mais les arguments partiques ont autant de poids chez nous que là-bas. Il faut améliorer l'instruction et cela coûte cher. Il ne faut pas que l'on dise de nous ce que M. Filion n'a pas peur de dire des produits actuels de l'école du rang de la province de Québec: "ils sont voués à une infériorité sociale, à végéter toute leur vie dans le sous-prolétariat".

Agissons avec vigueur

Faut-il alors emboiter tout simplement le pas de la centralisation? Il y a moyen de faire mieux; il y a des raisons majeures qui nous poussent à faire mieux. Réfléchissons sur ces motifs qui nous portent à agir avec vigueur et qui donnent du poids à nos discussions avec nos concitoyens.

Il serait peut-être avantageux pour notre morale, comme groupe ethnique, de réaliser que nous ne sommes pas seuls à poser des conditions à notre acceptation de l'aide provinciale ou de l'aide fédérale et d'un certain degré de changement de l'administration scolaire. Même aux Etats-Unis cette prudence ne manque pas d'adhérents.

Le président des Etats-Unis, par exemple, vient d'annoncer un programme d'aide fédérale à l'éducation d'une valeur de 2 milliards de dollars. Il souligne cependant que la raison d'être de cette aide est transitoire; les besoins du système scolaire ont pour le moment dépassé les ressources des états et des municipalités. Cette aide est limitée à la construction des écoles. L'aide principale sera donnée en proportion des efforts de l'autorité locale.

L'exemple de M. Eisenhower

Remarquons maintenant la prudence du président américain. A trois reprises, il insiste sur la priorité locale en matière d'éducation:

"The responsibility for public education rests with the states and the local communities. Federal action which infringes upon this principle is alien to our system . . ."

Et encore:

"The first broad principle is that Federal grants must not reduce the incentive for state and local efforts — but rather should stimulate an increase in such efforts . . ."

Et enfin:

"The actions here proposed, I believe, constitute a sound and realistic approach to those educational problems on which the Federal should act. They have a primary reliance on the private initiative which wells from the free spirit of a free people."

Priorité historique du système scolaire local, maintien de la contribution locale pour sauvegarder l'intérêt local, respect démocratique de la dignité personnelle comme source et stimulant de toute amélioration scolaire—Voilà les trois armes que le président des Etats-Unis met entre les mains des contribuables pour défendre l'autonomie locale malgré l'aide de l'extérieur.

L'autonomie locale est naturelle

En marge de ce document, je vous rappelle les considérations qui ont été développées par le professeur R. C. Bellan dans son rapport au comité manitobain sur les relations provinciales-municipales en 1952. M. Bellan signale par exemple qu'au Manitoba, il y a une grande diversité locale au point de vue ethnique et religieux. Il insiste sur le fait que cette fraternité locale stimule grandement l'intérêt et la participation aux affaires publiques, la racine même d'une véritable démocratie. Les représentants du peuple doivent être de bonne réputation, intègres, honnêtes, dignes de confiance et aimables, autrement ils n'attirent pas l'appui de leurs voisins. Agrandir outre mesure les limites des unités politiques et scolaires peut détruire ou diminuer l'intérêt des contribuables, favoriser les candidats moins acceptables, décourager la participation volontaire dans les affaires du peuple.

Aux Etats-Unis, évidemment, on tient à l'autonomie scolaire pour empêcher qu'un parti politique national ou autre ne vienne à contrôler l'éducation. C'est un point qui justifierait la prudence au Canada aussi. On peut voir en plus, dans une tendance centralisatrice sans limite, un commencement de marxisme et de fascisme. Quand on veut fixer les limites politiques de nos centres locaux selon leurs ressources économiques, exclusivement, on commence à tout subordonner à l'économie, ce qui est la base même de la doctrine de Marx. Quand on veut tout organiser pour donner libre cours aux experts, aux dépens du peuple, on inaugure un régime de paternalisme, qui remplace la Providence.

Politique à suivre

Il faut vivre, et vivre mieux aujourd'hui que dans le passé. Et alors, au besoin, il faut demander au gouvernement, qui a accès à des revenus plus considérables, de nous en donner une part. Mais que ce soit toujours dans un cadre de participation d'égal .. égal, comme il convient à des hommes comme vous qui tenez entre vos mains les intérêts de la famille, de l'Eglise, et même de l'Etat avec qui vous avez affaire.

Que l'on fasse les sacrifices nécessaires pour obtenir l'aide dont on a besoin pour donner une éducation plus convenable aux jeunes d'aujourd'hui; que l'on fasse valoir en même temps les points historiques, démocratiques, culturels, pratiques et même économiques qui sont de nature à nous garantir un "repos vital" dans notre système scolaire.

En travaillant ainsi pour notre foi et notre langue, nous accomplirons pleinement notre tâche de citoyen et patriote, au service de la famille, de l'Eglise et de l'Etat.

Cours abrégé de diction et de phonétique française

Douzième émission

Usage et purisme, dans la prononciation et le vocabulaire.

Mots et phrases à répéter: J et CH — Les consonnes chuintantes: Charité, Michel, le chou, la joue, le jeu, Achille, le géant, le jujube, le chou-fleur. Jeanne cherche le chat. La chevauchée des chevaliers. Six chasseurs sachant chasser sans chien. La chèvre blanche. Le Chaperon Rouge.

Lecture-texte (extrait): "L'école assassinée" de Maurice Genevoix (morceaux choisis Hachette, page 432).

Juste comme j'émerge au plein soleil, un sifflement fond sur moi, brisé aussitôt qu'entendu, par une explosion assourdissante, qui frappe ma nuque comme un coup de poing.

L'obus est tombé derrière l'école, dans un jardin; et je me suis collé au mur, pendant que des cailloux et des mottes de terre, projetés par-dessus le toit, dégringolaient en trombe devant mes yeux; puis, le vol tournoyant de la fusée ronfle très haut, frôle le clocher sans hâte, et s'enfonce au lointain du ciel.

J'entends aussitôt un bruit rythmique et sourd, comme d'un trot sur la terre molle, puis des branches fines cassent en grésillant; et devant mes yeux, tout à coup, entre deux arbres torses, le vieux cheval gris apparaît.

Il s'est arrêté court dès qu'il m'a vu; et il reste là, immobile sur ses quatre pattes enflées, les naseaux battants, une oreille pointée vers moi, l'autre tendue en arrière, du côté où sifflaient les balles. Mais bientôt, son col s'incline au poids de sa grosse tête, et, le muffle à ras de terre, la lèvre longue, il se met à tondre l'herbe.

— On est des amis, n'est-ce pas? Je caresse le flanc décharné, la peau tiède tendue sur les cercles de la carcasse.

— Tu saignes, mon pauvre vieux? Est-ce qu'ils t'auraient touché?

Un filet vermeil sinue au poitrail, glisse le long de la patte gauche, jusqu'au genou. D'où cela coule-t-il?

Je vois; c'est de ce petit sillon presque noir, près de l'épaule, creusé au passage, par la pointe d'une balle.

— Eh! bien, tu l'as échappé belle! C'est idiot, aussi, de se promener comme ça.

Le vieux cheval a soulevé sa tête, et dressé l'oreille comme s'il m'écoutait; mais ses narines s'ouvrent toutes grandes, et ses jambes se mettent à trembler; un obus siffle au loin, franchit la vallée en ronronnant, et plante une colonne jaune de fumée au-dessous du Bois-Haut, à mi-pente.

Et lorsque le roulement de l'explosion passe sur elle, la pauvre bête, d'un saut maladroit, fait volte-face pour fuir. Mais, plus agile qu'elle, je lui ai barré la route de mes deux bras étendus; et elle recule peu à peu, devant moi, la tête rejetée en arrière, et ses sabots faisant rouler les pierres.

Et quand je la vois calmée, retombée à sa tristesse placide, je me précipite dans le couloir, trotte à travers la place vers la première porte de grange aperçue, glane quelques bribes de foin perdues au coin de l'aire, et reviens vers le vieux cheval, avec la crainte que déjà il ne s'en soit allé.

Mais il est là toujours, la tête pendante, et broutant à petits coups de lèvres.

— Tiens, mon bonhomme, c'est pour toi. Seulement il faut venir chercher ça de l'autre côté des maisons. Si tu restes par ici, tu finiras par retourner dans les champs; et ils te tueront.

Les grands yeux troubles me regardent, voilés parfois d'un lent clignement des paupières; il flotte dans leur eau profonde un infini de souffrance résignée..

(Extrait): "Le Vent" d'Edmond Haraucourt.

(Le printemps)
Entendez-vous le Vent qui jase
Et qui s'arrête à chaque phrase,
Pour voir aux fenêtres qu'il rase,
Des secrets qu'un voile de gaze
Voudrait cacher au Vent qui jase?

(L'été)
Entendez-vous le Vent qui chante?
Son haleine tiède et léchante
Me parle d'un ciel qui m'enchante,
D'un monde où, superbe et méchante,
Flore se berce au Vent qui chante.

(L'automne)
Entendez-vous le Vent qui gronde?
Roulant sa voix rauque et profonde,
On dirait qu'il apporte au monde
La plainte de ceux qui, sur l'onde,
Ont crié dans le Vent qui gronde.

(L'hiver)
Entendez-vous le Vent qui pleure?
Il nous dit que rien ne demeure,
Que toute espérance nous leurre,
Et qu'il faut qu'on passe et qu'on meurre,
Comme passe le Vent qui pleure.

DARTMOUTH, N.-E. — Deux pilotes du CARC ont pris leur petit déjeuner à Vancouver, le déjeuner à Halifax, puis sont retournés à Trenton, Ont., pour le dîner.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd. Directeur: C.-L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00 — Etranger: 6 mois $2.00; 1 an $3.50; 2 ans $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Notre futur chef libéral, un autre Canadien français?

Plusieurs observateurs ont fait remarquer que la présente session du congrès américain sera une sorte de prélude éloigné à la campagne présidentielle et qu'elle fournira, à plusieurs membres du parti républicain, l'occasion de se faire un nom au cas où M. Eisenhower déciderait d'abandonner la direction de son parti. La session actuelle du parlement canadien pourrait bien avoir des répercussions semblables. En effet, M. St-Laurent avance en âge et plusieurs de ses collègues doivent commencer à réaliser que leurs chances de devenir premier ministre dépendront en grande partie de la réputation qu'ils se seront acquise d'ici quelques mois. Comme les républicains des Etats-Unis, les libéraux du Canada calculent, naturellement, que le choix de leur parti sera nécessairement le choix du pays.

Ces réflexions sont inspirées par les hommages que l'on a rendus à M. Paul Martin à l'issue de la récente session de l'ONU. On attribue généralement au tact et à la persistance du représentant canadien aux Nations unies les manoeuvres qui ont ouvert les portes de cet organisme à 16 pays, quoique les Russes s'en soient arrogé le crédit final, au détriment du Canada.

M. Martin fait donc figure dans le monde des affaires étrangères et, de plus, le rôle qu'il tient à la tête du département de Santé et de Bien-Etre l'a fait connaître favorablement partout au pays. Il est bilingue sans être québecois et, pour le moment, serait le seul chef libéral susceptible de remplacer M. St-Laurent. M. Harris est encore presque inconnu du pays; et c'est un novice dans les relations étrangères, si importantes au Canada. M. Pearson semble avoir délibérément concentré son attention sur le monde diplomatique, dans le but éventuel d'obtenir un poste à l'ONU, à l'OTAN, ou ailleurs. M. Pickersgill ne plait pas à une aile importante de la presse libérale. Les autres membres du cabinet fédéral sont ou insuffisamment expérimentés aujourd'hui ou trop âgés.

Cette situation mérite d'être soulignée, car elle pose des problèmes très complexes pour les Canadiens français. La tolérance a-t-elle grandi au pays au point que l'on accepterait, l'un après l'autre, deux premiers ministres d'origine française? Si le parti libéral s'identifiait trop avec le Québec, au fédéral, n'y aurait-il pas une réaction à base anglo-protestante qui liguerait tout le reste du pays contre cette province? La cause canadienne-française serait-elle mieux servie d'ici quelque temps par un chef d'Etat anglophone mais respectueux du bilinguisme? Est-ce que les "collègues" de M. St-Laurent, comme groupe, pourraient gouverner d'une manière satisfaisante en ayant à leur tête un chef nominal? Les réponses à ces questions ne sont pas faciles à trouver. Il y a lieu, cependant, de les poser pour que les nôtres qui exercent quelque influence dans le domaine fédéral décident de quel côté porter leur choix.

Notre drapeau et notre hymne, mais d'abord notre chemin

Le Canada n'a pas encore de drapeau officiel ni d'hymne national; mais il aura au moins, d'ici cinq ans, un chemin reliant Terre-Neuve à Victoria, sans passer par les Etats-Unis. Sur ce trajet de 4,580 milles il manque encore un parcours de 230 milles. Il reste 50 milles à compléter en Terre-Neuve, mais la section la plus considérable se trouve en Ontario, entre Marathon et Chapleau, soit une distance de 180 milles. L'autoroute est pavée sur une longueur de 2,582 milles.

Le gouvernement doit procéder discrètement pour faire adopter un drapeau national canadien et davantage encore pour promouvoir un hymne national, mais quand il s'agit de construire une route nationale, c'est l'argent qui exerce l'influence décisive. La générosité actuelle du fédéral sur ce plan est en proportion inverse de celle qu'il témoigne à l'égard du drapeau et de l'hymne national. Ottawa prévoit, en effet, verser $150,000,000 de plus en aide aux provinces pour compléter le chemin canadien, avant 1960.

Le jour viendra où quelques Canadiens enthousiastes parcourront en automobile le pays tout entier, de Terre-Neuve à Victoria, sans passer par les Etats-Unis, agitant le drapeau canadien et chantant l'hymne national — sans changer de drapeau ni de musique — d'une province à l'autre.

La naïveté peut nuire à la liberté

Parmi les journalistes du **New York Times** qui ont été appelés à témoigner devant le comité sénatorial Eastland, à Washington, M. Nathan Aleskovsky mérite une mention spéciale. Celui-ci fait partie du personnel du **Times** depuis 1949. Lors de l'ouverture de l'enquête sénatoriale, les dirigeants du journal ont avisé leurs employés de répondre franchement aux questions concernant leur passé.

Le **Times** a déjà soutenu que l'on pouvait être communiste de bonne foi aux Etats-Unis, jusqu'en 1939, préalablement à la signature du traité Ribbentrop-Molotov, lequel, alors, aurait dû ouvrir les yeux de tous sur l'affinité du nazisme et du communisme. Le grand quotidien était donc prêt à défendre ses employés qui auraient confessé avoir adhéré au parti communiste dans le passé et qui se seraient ravisés depuis 1939. En donnant ordre à ses journalistes de révéler ce passé, au besoin, le journal ne croyait pas, évidemment, avoir affaire à des communistes de dates plus récentes. Devant le refus de M. Aleskovsky de répondre aux questions posées, le journal a demandé et a accepté sa démission, et a dû conclure que M. Aleskovsky avait été communiste après 1939.

Depuis des années l'on s'est plaint que le supplément dominical du **Times** ayant trait aux livres récents donnait la préférence aux auteurs pro-communistes et ignorait ou méprisait les auteurs aux idées plutôt anti-communistes. Or, pendant une partie notable de ce temps, M. Aleskovsky était précisément rédacteur adjoint de cette section du journal. La gérance du **Times** ne s'est pas occupé des indices non équivoques de son favoritisme à l'égard du communisme; il a fallu le refus de témoigner de M. Aleskovsky pour lui enlever la confiance de ses employeurs.

Cet incident fait ressortir un peu la raison d'être des enquêtes sénatoriales, que l'on critique si facilement, et doit mettre en lumière le fait que la liberté de presse n'est pas bien servie par la naïveté des journaux qui se laissent berner par les communistes.

Sécurité sociale et initiative personnelle

Les socialistes et les démagogues d'autres partis politiques ont convaincu un certain nombre de citoyens que les hommes d'affaires du Canada sont opposés à la sécurité sociale. Rien n'est plus faux.

Les hommes d'affaires, et avec eux les autres citoyens sensés, sont favorables à la sécurité sociale, mais pas nécessairement à cette forme de sécurité sociale qui devient ou qui conduirait vite au socialisme. Il est entendu que les gens ont besoin de protection contre le chômage, l'incapacité de travail, la vieillesse. Mais ne pensez-vous pas qu'il est préférable que cette protection leur vienne d'abord d'eux-mêmes, de leur prévoyance, de leurs économies? Il est des cas individuels — assez nombreux, d'accord, — qui nécessitent le secours de l'Etat. Personne ne s'oppose à ce que l'Etat intervienne dans de tels cas.

Les hommes d'affaires sont si peu opposés à la sécurité sociale qu'en quinze ans le salaire moyen dans l'industrie est passé de $24 à $55 par semaine, et qu'aujourd'hui il y a 200 personnes qui travaillent au Canada contre 100 il y a quinze ans.

N'est-ce pas là une forme de sécurité sociale préférable à celle dont on peut jouir dans n'importe quel pays socialiste?

Ne pas confondre . . .

Le mot "capitalisme" prête beaucoup à confusion, ne trouvez-vous pas? C'est parce que des gens ont intérêt à mêler toutes les notions. A la vérité, la bataille qui se livre aujourd'hui dans le monde oppose le capitalisme libre au capitalisme d'Etat.

Sous le système du libre capitalisme, tel que nous le connaissons, les individus sont exposés (et sont heureux de succomber) à la tentation d'économiser et de placer leurs surplus dans les entreprises ferroviaires, les avionneries, les manufactures de réfrigérateurs — dans toutes les entreprises commerciales susceptibles de prospérer dans une économie en pleine expansion.

Au contraire, sous le capitalisme d'Etat, le capital est arraché des mains du peuple par le moyen de taxes, de confiscations, d'épargnes obligatoires.

L'industrialisation en pays soviétique n'est possible qu'au prix du bien-être et de la liberté de millions de personnes. Chez nous, l'industrialisation est possible grâce aux capitaux provenant des épargnes accumulées par des millions d'hommes et de femmes libres.

Mainmise sur l'éducation

Les évêques d'Irlande viennent de s'opposer vigoureusement à un projet gouvernemental visant à la création d'un nouvel Institut d'Agriculture. Dans leurs déclarations, ils s'élèvent contre ce qu'ils estiment être, de la part de l'Etat, une tentative de mainmise sur l'éducation au niveau universitaire. Car tel est, à leur avis, l'intention profonde du projet gouvernemental.

"Un Institut d'Agriculture conçu dans la forme que prévoit le ministre de l'Agriculture doit être absolument rejeté", a déclaré notamment l'évêque de Calway, Mgr Michael Browne. Le prélat affirme en effet qu'un tel établissement ne serait pas autonome. "Le directeur en serait nommé par le ministre et n'aurait d'autre charge que d'exécuter ses ordres . . ."

Pour les "Plus de cinquante"

Une proposition de loi a été déposée à la Chambre française prévoyant que, dans toutes les entreprises privées, un certain contingent d'emplois soit réservé aux personnes âgées de cinquante ans et plus. Un des drames sociaux de notre époque est la difficulté — pour ne pas dire l'impossibilité — que rencontrent les hommes et les femmes de cinquante, voire même de quarante-cinq ou de quarante ans, à trouver du travail.

L'Administration impose des limites d'âge pour ses concours. L'entreprise privée, qui pourrait plus librement embaucher, a contracté peu à peu l'habitude de ne faire appel qu'à des jeunes. Si bien que nombre de quinquagénaires, tout aussi valides que leurs cadets bien souvent, et ayant sur eux l'avantage de l'expérience, se trouvent voués à un chômage prématuré, avec toutes ses conséquences désastreuses pour les familles dont ils ont la charge.

— Faire des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous.

J. de MAISTRE.



La pêche à travers la glace, qu'elle soit entreprise comme gagne-pain ou comme passe-temps, demande beaucoup de patience, mais apporte une réelle satisfaction à ceux qui s'y adonnent. Sur cette photo l'on voit **M. Donat Monette**, de Hull, qui exhibe avec fierté un poisson qu'il prit dans la rivière Ottawa. (CW)

Billet du samedi

Comment Stephen Liégeard créa la Côte d'Azur

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le hasard d'une lecture amène sous les yeux le nom de Stephen Liégeard. J'ai vague souvenance de l'avoir rencontré en mes jeunes années, mais ne le retrouve en aucun manuel, si anciens et même désuets que soient quelques-uns de ceux de ma bibliothèque, où il est pas mal de vieilleries de valeur documentaire.

Oublié tout à fait, inconnu sinon méconnu, cet écrivain s'agita autant que se peut, vers le commencement du siècle. Il se produisait en vers, en prose, et il laissa une oeuvre considérable, dans le sens d'abondance. Rappelons deux recueils de poèmes, **Les abeilles d'or** et **Les saisons et les mois.** N'oublions ni **Les grands coeurs** ni **Pensées françaises,** ouvrages édifiants et bien pensants, et encore moins **La Côte d'Azur,** oeuvre consacrée au sud ensoleillé de la France.

C'est ce dernier livre qui permet à l'auteur de vivre un peu dans la mémoire des hommes, à la condition qu'on n'ignore pas trop l'histoire anecdotique. Lui-même en serait aujourd'hui étonné, qui ambitionna les consécrations littéraires et jusqu'à cette Académie française dont il ne franchit jamais le porche, sinon parmi la foule anonyme et mondaine. Il ne manquait ni d'entregent ni d'argent, il n'écrivait pas mal, mais il n'y avait pas en lui l'éclair, le feu, signe de personnalité et de durée, même relative.

* * *

Stephen Liégeard était venu du négoce à la littérature, de la campagne à la ville, de la province à la capitale. Propriétaire d'un immense vignoble en Bourgogne, il n'était point riche, mais richissime. Il possédait un château Henri IV dans son patelin, un hôtel à Paris, 21, rue Marignan, une luxueuse villa sur la Riviera. Son vignoble avait été au dix-septième siècle, ou au dix-huitième, la propriété de Crébillon père, poète tragique qui eut au théâtre presque autant de succès que Voltaire, avec de sombres pièces qu'on n'oserait ressusciter aujourd'hui.

Liégeard convertit en musée, l'ayant restauré, le pavillon où l'auteur d'**Electre,** de **Rhadamiste et Zénobie,** d'**Idoménée,** de **Pyrrhus,** se retirait pour travailler. Il respecta même, dans le parc, l'allée de tilleuls où il se promenait pour se détendre. Crébillon se tient comme à cheval sur deux siècles, puisque, né en 1674, il mourut en 1762 à quatre-vingt-huit ans. Crébillon n'avait pas la muse frivole, Liégeard non plus, encore qu'il se montra plus humain ou moins atrabilaire. Il était le poète des beaux et nobles sentiments, et la maison du quai Conti, si elle l'avait accueilli, n'eût jamais trouvé mieux pour prononcer le discours sur les prix de vertu.

* * *

De haute stature, mis avec soin, d'une élégance de grand seigneur, l'homme arborait une forte barbe noire qu'il frisait au fer. Sept fois lauréat de l'Académie des Jeux Floraux, il était membre de l'Académie de Dijon et de l'Académie de Clémence Isaure. Il fut député sous l'Empire libéral et il fonda la Société d'Encouragement au Bien.

Très lettrée, sa femme n'ignorait pas plus que lui la vie intellectuelle, ses manifestations, ses intrigues, et ils jouèrent des coudes à eux deux, en ces salons d'avant-hier qui étayaient les destinées littéraires et artistiques.

Mais Liégeard dut s'en tenir à ses vins et à ses millions de francs-or. Il lui reste un titre de gloire: celui d'avoir créé le joli terme de Côte d'Azur. Il n'en revenait pas des beautés de la Riviera où il passait les mois d'hiver, comme les richards de son époque et de la nôtre. Il voulut un jour les célébrer dans un livre de ton lyrique, qu'il intitula **La Côte d'Azur.**

Le mot survécut et n'est pas prêt de périr. Il est de belle venue, poétique et juste. Aussi André de Fouquières, rappelant ces choses dans **Mon Paris et ses Parisiens,** conclut-il avec à propos que Liégeard, empêché de travailler au dictionnaire académique, dota d'un terme impérissable le dictionnaire touristique. Voilà comment s'écrit l'histoire, naît le langage.

L'ILLETTRE.

L'immigration

Vous lisez les journaux? Donc, vous n'ignorez pas que la Chambre de Commerce de Montréal a demandé, depuis peu, au gouvernement de Québec, d'encourager l'immigration française.

Aucune objection quant à nous. D'autres provinces encouragent l'immigration de Britanniques, de Hollandais, d'Allemands, etc... Pourquoi la province de Québec, pour sa part, ne se montrerait-elle pas de façon pratique favorable à l'immigration française?

L'essentiel, c'est qu'un corps public aussi important que la Chambre de Commerce du district de Montréal, qui reflète l'opinion raisonnable et mûrie de milliers de personnes, se rende compte que l'immigration est nécessaire.

Elle est nécessaire parce que notre pays est vraiment trop peu peuplé en proportion de ses immenses richesses naturelles et des onze gouvernements (un fédéral et dix provinciaux) auxquels nous devons payer toutes sortes de taxes en plus d'en payer à une infinité d'administrations municipales.

Voilà, en quelques mots, toute la thèse économique en faveur de l'immigration.

Mais, on aurait tort d'oublier qu'il y a aussi le point de vue spirituel et religieux.

Sa Sainteté le pape Pie XII, S. E. le cardinal P.-E. Léger et tout l'épiscopat nous ont dit à plusieurs reprises et en termes extrêmement persuasifs que nous n'avions pas le droit de fermer les portes de notre pays à tant de familles qui voudraient venir s'installer au Canada et qui par le fait même, même si elles sont pauvres, nous enrichiraient.

Car un immigrant, ce n'est pas seulement un salarié (ce qu'il est le plus souvent, mais parfois il apporte beaucoup d'argent), c'est aussi un producteur et un consommateur qui, par son travail et ses achats, crée indirectement des emplois.

Université catholique à Bagdad

Grâce à des subsides reçus de l'Organisation américaine d'aide aux pays étrangers, connue sous le nom de "United States Operations Mission" (U.S.O.M.), le collège catholique de Bagdad, fondé par les Jésuites américains en 1932, va se développer en une Université. Le collège comprend, à l'heure actuelle, 750 élèves.

— On est libre de ne pas entrer; une fois entré, on ne doit sortir que par la bonne porte.

CHESNELONG.

La Chronique . . . internationale

par André LAFLECHE

Le Canada devrait partager sa prospérité avec les pays pauvres.

Le président Eisenhower a transmis à la presse, par l'intermédiaire de M. John Foster Dulles, un message important, message qui était, en fait, un mémoire de la délégation des Etats-Unis à l'O.N.U. D'après ce message, la guerre froide prend maintenant un aspect économique plutôt que politique et militaire. Mais il ne faut pas s'y tromper. Si les Soviets emploient aujourd'hui des armes économiques (aide à des nations asiastiques ou européennes — comme celles qui sont situées derrière le rideau de fer), ils poursuivent toujours les mêmes buts: affaiblir le bloc occidental, en détacher quelques pays, les neutraliser en les aidant. De sorte qu'en fin de compte c'est la victoire finale que les communistes espèrent remporter, victoire politique tout d'abord, et victoire militaire si nécessaire. Là-dessus le président Eisenhower, à l'instar de ses conseillers les plus sûrs, est clairvoyant. Il ne veut pas que les Etats-Unis se trouvent un jour dans un état d'infériorité.

L'aide économique

M. Eisenhower a déclaré: "Une défaite occidentale dans la lutte économique que se livrent actuellement le monde libre et le monde communiste serait aussi désastreuse qu'une défaite dans la course aux armements". Le président a demandé à l'Amérique toute entière de se réveiller et de comprendre l'importance de l'aide économique qu'elle est appelée à accorder aux pays étrangers, pays sous-développés, qui souffrent de la faim et du chômage. Les Etats-Unis, il ne faut jamais l'oublier, ont reçu un lourd héritage depuis la deuxième guerre mondiale. C'est l'héritage des empires britannique, français, hollandais, etc. C'est un héritage de misère, de travail quasi-forcé (car dans les colonies on emploie la main-d'oeuvre féminine en l'exploitant, on va même jusqu'à faire travailler des enfants en bas âge). Héritage de misère qui a laissé dans l'âme de ces peuples une haine qui ne s'effacera pas bientôt. Ainsi, si l'Inde reçoit aujourd'hui les chefs soviétiques avec joie et splendeur, c'est qu'elle a trop souffert aux mains des Anglais. Et si l'Egypte accepte des armes des pays communistes, c'est qu'elle a été maintenue dans un état de faiblesse et de misère par la Grande-Bretagne.

Libération économique

L'Union soviétique a aidé l'Inde, l'Egypte et la Birmanie. M. Eisenhower a ajouté: "Nous sommes persuadé que les Etats-Unis se trouvent dans l'obligation de faire échec aux efforts soviétiques. Il ne s'agit pas, pour y parvenir, de faire des propositions supérieures aux propositions soviétiques, mais bien de faire sentir aux peuples, dont l'indépendance est nouvelle, que leurs idéaux se réaliseront d'autant plus qu'ils demeureront au sein des pays libres. Nous favorisons particulièrement à cet égard les entreprises économiques et culturelles, fort de l'expérience des Etats-Unis dans ces deux secteurs".

Le Canada ferait bien d'unir ses efforts à ceux des Etats-Unis dans ce but. Nous avons des surplus dont nous ne savons plus que faire. Il serait bon que nous apprenions à partager notre immense prospérité avec les peuples pauvres, que nous leurs fournissions les techniciens dont ils ont besoin, sans nous immiscer dans leurs affaires domestiques. Posons un geste désintéressé. Faisons-nous aimer des peuples insuffisamment développés. Faisons-nous aimer par notre générosité et notre charité agissante. C'est ainsi que nous travaillerons au bonheur des nations et à la paix du monde.

La guerre a été évitée

En même temps qu'il livrait aux journalistes le communiqué du président sur l'aide économique à l'Asie, M. John Foster Dulles a déclaré textuellement: "Tout le monde sait très bien que les trois grandes puissances occidentales étaient disposées à entreprendre une action commune contre la Chine communiste si la conférence de Genève avait échoué". M. Dulles a aussi révélé que la guerre avait été évitée trois fois: lors de la libération des prisonniers de guerre sino-coréens par le président Syngman Rhee, lors de l'éventualité d'une intervention de la Chine communiste en Indochine et, en 1954, lors des revendications de la Chine communiste sur les îles côtières nationalistes. A remarquer que dans chaque cas l'action aurait été déclenchée contre la Chine communiste. M. Dulles a ajouté qu'on aurait alors employé les armes qui s'imposaient: soit, de toute évidence, les armes atomiques. M. Dulles a aussi parlé d'une rencontre possible avec M. Nehru, premier ministre de l'Inde. Cette conférence aura lieu au cours des prochains mois. Les Etats-Unis seraient disposés à aider l'Inde économiquement, faisant ainsi échec à la récente visite des deux principaux membres du gouvernement de Moscou.

Israël est condamné

Pour une fois, la Russie et les puissances occidentales ont été d'accord aux Nations unies pour condamner l'Etat d'Israël pour le raid que les forces israéliennes auraient fait dans la mer de Galilée, en Syrie. Ce raid aurait causé des dommages considérables et entraîné la mort de 56 Syriens. Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont demandé au Conseil de sécurité de censurer l'Etat d'Israël. Tout autre raid semblable entraînerait des sanctions plus graves. Quant à l'U.R.S.S., elle a également réclamé un vote de censure, mais elle a demandé en plus qu'Israël payât à la Syrie une indemnité totale pour les dommages causés. Cela confirme l'attitude de notre journal sur les incidents qui ont mis aux prises les forces israéliennes d'une part et, d'autre part, les soldats égyptiens et syriens. Il semble clair qu'Israël, craignant le réarmement des Etats arabes, veuille prendre les devants et affaiblir ses voisins. Un tel état d'esprit est de nature à entretenir la haine des deux côtés et à provoquer une guerre importante d'un moment à l'autre.

Pourcentages de ventes et profits sur placements

On commencera bientôt la publication de rapports financiers pour l'année 1955. Il serait peut-être utile de signaler que, depuis quelques années, certains agents de publicité se servent d'une formule qui tend à diminuer l'importance des profits aux yeux du lecteur. Une association de manufacturiers, par exemple, présentera les dépenses de ses membres en termes de pourcentages d'un chiffre global de ventes. Ainsi sur chaque $100 de produits vendus, on aura payé $46.90 pour le matériel, $22.00 en gages et en salaires ou main-d'oeuvre, $5.80 en impôt sur le revenu, etc. Selon ce tableau, la compagnie aurait retenu pour dividendes ou pour réserves seulement $5.50 sur chaque $100 de ventes, soit $293,945 sur un chiffre d'affaires de $5,068,582.

Ce système de rapports peut avoir son utilité dans la fixation des prix, mais en fait il laisse dans l'ombre une question essentielle: le pourcentage de profits par rapport aux capitaux investis par ceux qui reçoivent ces profits ou dividendes, et dont la contribution est représentée par des machines et des édifices. Si, dans l'exemple donné plus haut, le profit de $293,945 avait été réalisé sur le placement d'un million de dollars en capitaux, le taux des profits aurait été de 29.3 p. 100 plutôt que de 5.5 p. 100.

Il ne s'agit pas ici de demander quelle proportion il doit y avoir dans une entreprise entre gages et profits, mais de dénoncer une forme de statistiques qui n'est pas tout à fait honnête. Ce n'est pas ainsi que l'on établit de bonnes relations entre une entreprise et ses ouvriers et le public.

A la Chambre . . . des Communes

par Jean Daniel

Le Fédéral fait de nouvelles propositions fiscales aux provinces.

OTTAWA. — Le fait saillant du début de la session est évidemment la révélation des nouvelles propositions fiscales faites par le gouvernement fédéral aux provinces. Une copie des lettres envoyées aux premiers ministres provinciaux à ce sujet vient d'être déposée en Chambre par le premier ministre Louis St-Laurent. Il est également question de l'offre fédérale en vue d'aider les provinces à secourir les personnes en chômage.

Cette seconde question est étroitement liée à la première et ceux qui ont connu les difficultés des Canadiens lors de la dernière crise économique savent mieux que quiconque l'importance de venir en aide aux sans-travail et à leurs familles dans des circonstances comme celles que nous avons déjà connues.

Les nouvelles propositions fiscales d'Ottawa sont à la fois plus généreuses et plus libres en ce sens que les provinces peuvent les accepter ou les rejeter selon qu'elles leur conviennent ou non.

Répartition équitable

Ces nouvelles propositions sont basées sur le principe de paiments de péréquation sans condition plutôt que sur celui de la location des domaines fiscaux comme c'est le cas présentement.

Le premier ministre du Canada résume ainsi dans sa lettre aux provinces les nouvelles concessions fiscales: "Les gouvernements provinciaux auraient des revenus un peu plus élevés que ceux que comporte le présent régime de location fiscale; elles (les propositions fédérales) prévoient des revenus croissants avec le développement et l'expansion de notre pays; et elles garantissent beaucoup plus efficacement que les présents arrangements un degré de stabilité dans ce domaine des revenus provinciaux".

Le gouvernement fédéral ne limite pas les provinces dans leurs possibilités d'imposer leurs propres impôts directs. Il facilite même l'exercice de ce droit par les provinces en rendant déductible certaine partie de l'impôt affectant le revenu des corporations et celui touchant les revenus des particuliers.

En d'autres termes, les nouvelles propositions fédérales laissent les provinces entièrement libres d'opter pour la signature d'une entente avec le gouvernement fédéral ou de procéder seules à l'imposition de certaines taxes directes. L'entente éviterait les frais de perception aux provinces, et c'est évidemment un avantage. En plus de ces concessions qui touchent les impôts déductibles, il y a aussi une amélioration relative aux droits de succession: 50 p. 100 de l'impôt qui frappe les successions viendrait aux provinces.

Satisfaction à tous?

La répartition des différentes sources de revenus serait complétée par des paiements annuels versés aux provinces par le fédéral. Ces paiements dits de péréquation serviraient à compenser les provinces où les trois autres sources de revenus déjà mentionnées ne suffisaient pas, dans le cas où on y aurait recours directement.

De l'avis de plusieurs, le gouvernement fédéral ne semble avoir rien négligé pour donner satisfaction aux provinces. La nouvelle formule fédérale a été préparée à la suite de la conférence fédérale-provinciale d'octobre dernier. On se souvient qu'à l'issue de cette conférence intergouvernementale, le premier ministre du Canada avait demandé aux provinces de lui faire parvenir toutes les suggestions destinées à faciliter la solution de ce difficile et extrêmement complexe problème de la répartition des sources de revenus au pays. Seules, quatre provinces ont fait des suggestions à la suite de la conférence d'octobre dernier. Le gouvernement fédéral a tenu compte de ces suggestions en préparant les propositions fiscales qui viennent d'être soumises aux provinces.

Evidemment, il ne s'agit pas d'une formule magique et absolument parfaite. Mais il ne faut pas oublier que la perfection n'existe pas ici-bas. Le mieux qu'on puisse faire c'est de tendre à la perfection. Une brève analyse des événements qui ont précédé cette nouvelle offre fédérale et les propositions elles-mêmes ne révèlent-elles pas que les autorités fédérales ont fait tout leur possible pour tenter de donner satisfaction à toutes les provinces et de régler le problème fiscal au moins pour les cinq prochaines années?

Au moment où l'on écrit ces lignes, on ignore quelle sera l'attitude des différentes provinces au sujet de ces nouvelles concessions fiscales. Il ne s'agit plus de propositions qu'il faut accepter à tout prix ou perdre des revenus importants, comme c'était le cas lors de la proposition visant la location des domaines fiscaux. La province qui n'acceptera pas l'offre fédérale bénéficiera presque autant que celles qui l'accepteront, sauf en ce qui a trait aux frais de perception de certains impôts.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le directeur,

Le Local Langevin, composé des institutrices des "écoles séparées" des villes de Winnipeg et de St-Boniface, en réunion le 26 novembre dernier, à l'école du Précieux-Sang, exprimait le désir: premièrement, de voir renaître le Coin de Mère-Grand dans votre journal pour stimuler le "français écrit" chez les petits écoliers qui ne peuvent trouver place ailleurs, et deuxièmement, d'avoir un petit espace réservé à notre Local, dans votre journal, une fois le mois. Nous pourrions y mettre des petites nouvelles de nos écoles, les notes, succès ou tableaux d'honneur des élèves qui ont grand besoin de stimulant dans les milieux anglais où l'étude de notre langue est si difficile.

Assurées que nos demandes seront bien agréées, nous vous prions, Révérend Père, d'accepter nos remerciements anticipés.

Vos bien dévouées,

Les Institutrices
du Local-Langevin.

• • •

N.D.L.R. — Nous aimerions aussi voir renaître cette rubrique, lancer deux ou trois autres améliorations et perfectionner davantage le contenu et la présentation de nos pages actuelles... Mais l'éternelle question des revenus se pose: pour obtenir plus de papier, engager un personnel plus nombreux, se procurer des services supplémentaires, etc., il nous faudrait de plus fortes recettes. Nous envions vraiment le "Saturday Evening Post" qui a perçu, pour l'année 1955 des revenus d'annonce évalués à $83,000,000! Entre-temps, nous considérons des moyens moins efficaces mais propres à aider nos jeunes écrivains.

Pour ce qui est de l'inauguration d'une chronique mensuelle de votre Local, vos rapports d'activités seront toujours les bienvenus. Cependant, le journalisme moderne, soucieux de l'utilisation maximum de l'espace, ne favorise pas la multiplication de chroniques régulières avec en-têtes fixes, du genre de celles que nous acceptons actuellement de nos institutions et de nos conseils de Chevaliers de Colomb. Il est à craindre que le lecteur moyen ne s'y intéresse pas et que le chroniqueur vise simplement à remplir de l'espace, même quand les nouvelles manquent. Après tout, une page du journal représente une valeur pécuniaire de 25 cents le pouce carré, en moyenne, pour rédaction, administration, production et expédition. Le rédacteur doit donc essayer d'atteindre le plus grand nombre possible de personnes en utilisant cet espace coûteux.

Nous profitons de l'occasion pour demander à nos lecteurs de nous indiquer brièvement, par écrit, et dans l'ordre de leur préférence, ce qu'ils ont lu dans le présent numéro.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Etonnement . . .

"Après Tout" félicite Rigoletto, Bistouri et Dent d'Or pour leur première chronique de l'année 1956. C'est un pas hâtif, surtout de la part de Rigoletto et de Bistouri, car souvent "Après Tout" a feuilleté les pages de notre journal pour ne constater que leur absence. Nous leur souhaitons une longue persévérance. "Après Tout" peut se vanter de ne vous avoir privés qu'une fois de la joie de lire sa chronique (sauf, bien entendu, durant les deux dernières semaines). Comme toujours, le Conseil St-Boniface souhaite à ses "subordonnés" une année de chroniques continuelles.

Guignolée

Les organisateurs de la guignolée ont fait appel à toutes les organisations de la paroisse afin d'en faire un succès. Personne ne pouvait ignorer la chose car M. le curé l'avait annoncée. Il faisait froid, mais un Chevalier ne se laisse pas arrêter par cela. Pourtant, on n'a pas vu beaucoup de Chevaliers. Quelques-uns seulement se sont montrés dans tout leur enthousiasme. La guignolée a été réussie, mais elle l'aurait été davantage si les nôtres avaient été plus nombreux. Ce sera pour la prochaine fois, je suppose . . .

Billets

Le tirage va avoir lieu bientôt. Tous ceux qui ont encore des billets sont priés de s'empresser de les vendre, ou encore de les remettre à qui de droit.

Félicitations

Au Frère Turenne qui, non content d'assumer le rôle de secrétaire du Conseil St-Boniface, s'empresse d'accepter ce même travail à l'Association des Anciens du Collège. Espérons qu'il sera fidèle, même aux assises d'automne.

Au Frère Smith qui va maintenant administrer les biens de l'Association des Anciens du Collège.

Nous participons aussi à la joie du Frère Teillet, qui a reçu en quelque sorte les honneurs mérités par son père.

Nouvelle

Notre Frère Avocat a cru mieux de s'affilier avec le Frère A. Dureault plutôt qu'à notre Conseil. C'est plus profitable.

APRES TOUT.

ROUTIERS

CLAN LARIGAUDIE

St-Boniface, Man.

La vie revient

Le Centre Récréatif commence à revivre grâce au coup de main fourni par les Routiers. Nous disons bien coup de main, car il n'entrait nullement dans les intentions de la Routemaîtrise de prendre sur nous toute l'administration du Centre, comme certains ont pu le croire.

Les charges financières et honorifiques ne sont pas de notre ressort. Notre idéal est de servir et non d'administrer.

Sans ambitionner ni fleurs, ni récompenses nous voulions simplement apporter notre contribution à un Centre qui mourait d'inanition, faute de jeunesse.

Une première manche a été gagnée. Il y a, à présent, de l'animation autour du Centre. La patinoire est ouverte et soigneusement entretenue. La permanence y est assurée à partir de 3 h. 30 chaque après-midi. Un bravo spécial à L. Brodeur, qui veille à l'ouverture du Centre chaque jour.

Les Routiers sont amplement récompensés de leurs efforts en constatant que les jeunes de plus en plus nombreux ont su retrouver le chemin du Cercle Sportif.

Les Mages-Routiers

L'Epiphanie nous a fourni l'occasion de fêter des personnages qui nous sont sympathiques pour avoir été, à leur façon, de vrais Routiers. Ils ont cheminé longtemps au hasard des routes où devaient les attendre bien des aventures. L'Evangile ne fait que mentionner l'incident d'Hérode mais nous pouvons en imaginer d'autres.

En tout cas, ils sont dignes de toute notre admiration et nous avons voulu marquer leur fête par des agapes fraternelles. Pour se mettre en appétit, une sortie fut organisée auparavant le long de la Seine. Elle comporta une lutte épique et épuisante qui creusa les estomacs et nous fit d'autant mieux apprécier la traditionnelle tourtière. Merci à notre Chef de Clan, Georges Ste-Marie, qui a bien voulu faire les frais de la soirée.

LA ROUTEMAITRISE

Aux Editions Fides

CONFIDENCES

par Emile LEGAULT, c.s.c.

Un homme passionné de théâtre, l'initiateur et l'âme dirigeante des Compagnons, nous fait des confidences sur sa vie, ses rencontres, ses amitiés.

"Voici des pages sans prétention, écrites au fil du coeur", nous dit l'auteur, le Père Emile Legault, dont le nom fait naître en nous toute une résonance d'enthousiasme, d'engouement, de jeunesse et d'expériences de théâtres entreprises dans le cadre d'une troupe qui avait cristallisé tous nos espoirs.

Ce livre n'est pas l'histoire des Compagnons, qui reste encore à écrire, mais bien l'ouverture d'une discrète fenêtre sur cette magnifique aventure théâtrale.

Ces pages sont charmantes par ce qu'elles ont d'intime. Elles nous mettent en présence le plus simplement du monde avec ceux qui furent les artisans d'un miracle qui se renouvelait à grandeur de journée: Jean Gascon, Geo. Proulx, Jean Coutu, Paul Dupuis, Guy Mauffette, Yves Létourneau, Guy Hoffman et combien d'autres. La troupe était pauvre, mais les compagnons étaient riches d'un besoin insatiable de jouer et de renouveler leur jeu. On comprend alors ce qu'il a fallu de foi persévérante et de travail acharné pour mener si loin cette extraordinaire équipée. On comprend mieux aussi pourquoi elle devait se terminer plus tôt qu'on ne s'y attendait.

Un volume de 192 pages en vente chez Fides, à St-Boniface.

L'édifice Provencher la proie des flammes

ST-BONIFACE — Le bloc Provencher, situé à l'angle des rues Provencher et Aulneau, en face de l'hôtel de ville, a été ravagé par le feu, le dimanche 14 janvier. Il a fallu vingt-quatre heures pour éteindre l'incendie qui a débuté un peu après l'heure du midi.

Il ne reste de l'édifice que les murs extérieurs, couverts de glace. On estime les dommages causés à $75,000, en plus de la perte des meubles et des effets personnels des locataires. La propriété avait passé au feu déjà en 1938.

L'arrivée rapide des pompiers et de quelques citoyens volontaires a empêché des pertes de vie, malgré la fumée épaisse qui enveloppa le bâtiment en peu de temps. Sous la direction du chef-adjoint E. Goupil, les pompiers entrèrent dans tous les appartements pour aider les occupants à sortir sains et saufs.

Un drame particulier s'est déroulé au troisième étage où Mme Gordon Mackie se trouva emprisonnée avec ses deux petits enfants, Heather et Craig; son mari, M. Mackie, étant absent. Mlle Madeleine Painchaud, une voisine, traversa le corridor obscur et, voyant le besoin d'aide, téléphona à son beau-frère, M. Roland Couture. Ce dernier a d'abord essayé de pénétrer dans l'édifice par la porte centrale, mais la fumée et la sortie des autres occupants retardaient trop sa marche. Il eut alors l'idée de monter à l'appartement par l'escalier de sauvetage, en se servant d'une échelle que tenait M. Pelland. Il a pu ainsi aider Mlle Painchaud à faire sortir les enfants et leur mère par la fenêtre.

Les sinistrés, qui ont perdu leur linge et leurs meubles, ont été reçus chez des parents. Les locataires étaient: M. et Mme Fred Yaeger, M. et Mme Joseph de Ambrosis, M. et Mme Thomas Underwood (qui donnèrent l'alarme), M. et Mme G. Houde, M. Lalonde, M. et Mme H. King, M. et Mme George Cummings, M. et Mme P. Dendnice, Mlles Madeleine et Annette Painchaud et la famille Mackie.

Au Cercle Molière

C'est dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph qu'aura lieu la prochaine réunion mensuelle, le mercredi 25 janvier, à 8 h. 30.

Les membres auront le privilège d'entendre une causerie qui sera donnée par le R. P. Georges-Marie Ramaekers, S.J., professeur de rhétorique au Collège de St-Boniface. Le groupe de musiciens connu sous le nom de "Kaplick Opera Workshop" présentera aussi un programme musical.

Bienvenue à tous les membres et amis du Cercle Molière.

PETITE NOTE

Dames de Ste-Anne

Les officières des Dames de Ste-Anne souhaitent une Bonne et Heureuse Année à tous les membres de leur congrégation et les invitent cordialement à la prochaine réunion qui sera tenue le mercredi 25 janvier, à 7 h. 30, en la sacristie de la basilique.

Précieux-Sang

Partie de cartes

Les organisatrices de la partie de cartes du 10 janvier étaient Mmes Alfred Fiola et Edouard George, aidées de Mmes Raphaël Arpin, Origène Fillion, Henri Ledoyen, Henri St-Godard, Louis Poulin, Joseph Lebleu, Gérard Gagné, Thaddée Gentes, Albert Rousseau, Victor Fontaine, Armand Marion, Ernest Dumas, Rhéal Roy, Roméo Verrier, Emile Godard, Edouard Cossette, Thomas Grafton et Georges Lamontagne.

Le prix d'entrée échoua à M. H. Rousseau tandis que les prix des cinq mains furent gagnés par Mmes L. Caisse et D. Thomas (1er), Mmes L. Laurin et J. Desilets (2ème), Mme R. Delaurier (3ème), M. L. Cancade (4ème).

La cagnotte alla à Mmes L. Caisse et D. Thomas.

Les personnes chanceuses à la rafle furent: M. Ledoyen (3 prix), Mme J.-A. Bourdon, Mlle H. Courteau, Mlle Yvette Grégoire, M. Charles Huot, M. Lalonde, M. L. Greiple, Mme Finley, M. R. Druwé, Mme M. Kerr, Mme J.-E. Cossette, M. E. Drouin, Mme A. Atkinson (2 prix), M. F. Morier, Mme R. Desrosiers, M. A. Ménard, M. E. George, M. E. Dumas, Mme J. Lalonde (2 prix), Mme F. Léger, M. Mike Pohozoff, R. P. Tessier, M. A. Carrier, Mme T. Grafton, Mme H. Fontaine, M. H. Prud'homme, M. R. Bilodeau, Mme J. Casavant, M. M. Boisclair, Mme C. Hoger, M. D. Rémillard, Mlle A. Rozier, Mlle Cécile Perrin, M. A. Gobeil, M. A. Savard, Mme F. Moquin, Mme J. Rodrigue, Mme G. Senez, M. Lucien Rocan, Mme R. Roy, Mme O. Turenne, Mme L. Laurin, M. L. Cancade, Mlle J. Spears et Mme D. Roy.

Mme G. Boux, M. J.-L. Savard, Mme Y. Chabarty et M. L. Greiple gagnèrent les prix de la rafle spéciale.

• • •

Dimanche soir dernier, 15 janvier, notre équipe de gouret défit l'équipe Blessed Virgin Mary par un pointage de 3 à 0.

Ligue de 5 quilles

Equipe	G	P
Les Meteors	6	3
Sunshine	6	3
Toupin Lumber	6	3
Flyers	5	4
Les Joyeux	4	5
Les Hirondelles	3	6
Aces	3	6
Leo Electric	3	6

Dames	
H 1 P — L. Chenier	259
H 3 P — G. Dumas	519
Hommes	
H 1 P — G. Ruel	239
H 3 P — G. Ruel	674
Equipes	
H 1 P — Sunshine	949
H 3 P — Les Hirondelles	2525

La reine-mère ira à Paris

PARIS — On annonce officiellement que S. M. la reine-mère d'Angleterre fera à Paris un séjour de caractère privé, du 13 au 15 mars.

St-Emile

Bulletin paroissial

La paroisse St-Emile a son bulletin paroissial depuis le mois d'octobre dernier. Le bulletin renseigne les paroissiens sur les fêtes religieuses et la vie de l'Eglise, en plus de donner bien des détails d'ordre local et paroissial.

Catéchisme et français

Tous les samedis, depuis les débuts de septembre, les religieuses Oblates sont venues faire le catéchisme à un groupe imposant d'enfants. Cette leçon de catéchisme est suivie d'une classe de français qui dure deux heures, tous les samedis.

Bazar paroissial

Le bazar paroissial a eu lieu au mois d'octobre et a donné des résultats satisfaisants. Les recettes nettes ont été de plus de $900.00. Le groupe de paroissiens qui s'en est occupé a travaillé avec beaucoup de dévouement. Mme Arthur Carrière était, encore cette année, présidente du bazar.

Peinturage de l'église

Grâce au profit réalisé par le bazar, on a pu peinturer l'intérieur de l'église, maintenant décoré avec sobriété et bon goût. Trois couleurs principales qui s'harmonisent parfaitement et qui donnent à l'ensemble un air de gravité et de chaleur, font de notre modeste temple un endroit reposant et véritablement pieux.

Tableau de S. Emile

Mme Noëlla Gauthier, peintre manitobain bien connu, a peint un tableau à l'huile de S. Emile, lequel a été suspendu au mur droit du sanctuaire. Le tableau représente le martyre de S. Emile, qui fut brûlé vif aux débuts de l'ère chrétienne. Mme Gauthier s'est inspirée d'un portrait imaginé du martyr et a suivi sa propre imagination pour le reste: ensemble des couleurs, expression du saint et de son bourreau, etc. La peinture est remarquable par son réalisme et l'harmonie de ses couleurs, l'exactitude des détails et la proportion des personnages et des environs.

Causerie

Le 25 novembre au soir, M. l'abbé Alexandre Boulet, curé de la basilique, est venu à St-Emile donner une causerie, avec projections, sur son voyage à Rio-de-Janeiro et le congrès eucharistique international qui y a eu lieu l'année dernière. Le conférencier a vivement intéressé son auditoire et nous lui sommes reconnaissants de l'honneur qu'il nous a fait et de sa belle conférence, goûtée de tous ceux qui l'ont entendue.

Récollection

Les ligueurs du Sacré-Coeur et les Dames de Ste-Anne ont eu leurs jours de récollection: les ligueurs, le 27 novembre, alors que le R. P. Ludger Guy, S.J., visitait la paroisse à cet effet; les dames, le 8 décembre.

Club St-Emile

Le Club St-Emile a tenu dernièrement sa réunion annuelle et a procédé aux élections des officiers. Mlle Thérèse Lagimodière a été choisie comme présidente et Mlle Valérie Sholberg comme secrétaire. M. Andrew Myslan est 1er vice-président, Mlle Irène Richard, 2ème vice-présidente. M. Azarie Bruce occupe le poste de trésorier. Les autres membres du conseil sont: MM. Louis Lavallée, Charles Van de Keere, Henri Cinq-Mars, Bernard Pike et Louis Ritchot.

Le club a dépensé plus de $1,500.00 en faveur des jeunes. Il maintient une patinoire et une glissoire, durant l'hiver, organise des joutes de hockey et de balle et diverses autres activités.

M. Jules Mager

Nous avons eu la douleur de perdre un de nos paroissiens-fondateurs, M. Jules Mager, décédé l'avant-veille de Noël. M. Mager avait été un des bienfaiteurs insignes de la paroisse, s'étant montré toujours extrêmement généreux à l'endroit de toutes les oeuvres paroissiales.

M. Camille Teillet qui a reçu samedi dernier la médaille Bene Merenti. (Voir nouvelle en page une)

Ciné-Club

Activités en 1956

Un coup d'oeil sur les activités du Ciné-Club durant la première partie de l'année 1955-56 se révèle très satisfaisant et encore plus prometteur pour le 2ème semestre.

Dès la 1ère séance, l'on voyait "I confess"; la présence a accusé une augmentation très sensible. Voilà qui est vraiment réconfortant pour les directeurs de voir leur choix de films apprécié ainsi.

Pour les deux premières séances les formules de discussion étaient identiques à celles de l'an dernier. A la 3ème séance, une nouvelle formule qui laisse plus de marge pour les découvertes personnelles et la discussion en groupe fut introduite. Est-elle meilleure que la précédente? Peut-être, mais il reste cependant une marge pour du progrès.

On a transporté la bibliothèque dans la salle de lecture du Collège, endroit plus facile d'accès pour tout intéressé. De plus pour la première fois, elle possède son propre meuble. Ses vastes rayons peuvent recevoir de nombreux livres pour plusieurs années à venir.

A l'horizon pour 1956

Il a été suggéré d'organiser des "Cercles d'étude" pour améliorer et assurer de meilleurs guides de discussion en 1956. Après consultation des fiches de l'Université du Manitoba et de la Bibliothèque publique de Winnipeg, nous n'attendons que des gens d'expérience pour nous éclairer.

A l'affiche pour la première séance de 1956, "Intruder In The Dust", film racial très vivace et qui foisonne de matière à discussion.

L'année écoulée a vu un magnifique sursaut d'intérêt à l'école Provencher, grâce aux efforts du R. F. Hickerson, du représentant et des chefs de groupe de cette école. Nos remerciements les plus sincères à tous ces nouveaux enthousiastes.

Grâce à l'augmentation du nombre de membres, le prix d'entrée peut enfin s'accommoder à plus de bourses. Les billets de saison se vendront dorénavant 3 pour $1.00, le prix d'entrée pour une soirée sera de $0.40.

Espérant le succès dans la nouvelle année, nous vous attendons encore plus nombreux le dimanche 22 janvier, à 7 h. 15.

Wilfrid GOSSELIN

Campagne en faveur du crucifix à la place d'honneur dans le foyer

BRUXELLES — En Belgique se poursuit actuellement une campagne en vue de la réintroduction ou du maintien du crucifix dans les foyers.

Des suggestions pratiques sont faites en faveur de cette campagne: bénédiction solennelle des crucifix le vendredi saint ou en une autre circonstance, concours artistiques pour la confection des crucifix, etc.

Les promoteurs de cette action suggèrent la pose de crucifix, non seulement dans la chambre de famille, mais aussi dans les bureaux, ateliers, réfectoires d'usines, cabinet de réception des médecins, des avocats, etc.

Retraites fermées

Retraite du clergé

Malgré une poudrerie entretenue une journée entière par un vent de 30 milles à l'heure qui mit la plupart des routes hors de service, ce fut encourageant d'avoir une assistance de 28 prêtres, ayant à leur tête l'archevêque, à la récollection annuelle, les mardi et mercredi 17 et 18 janvier. Il faut vraiment apprécier ces exercices spirituels pour vaincre les obstacles, surmonter les ennuis d'un voyage parfois pénible. Nous sommes sûrs que ce sont là des gestes qui ont une grande valeur d'exemple et qui donnent du poids aux paroles.

Retraite de la J.A.C.

La J.A.C. masculine, ayant pour animateur M. l'abbé Lionel Bouvier, se prépare à faire maison pleine en fin de semaine, avec les jeunes gens de nos différents centres. Vu que c'est la seule retraite exclusivement pour nos jeunes gens au programme cet hiver, on acceptera un certain nombre de jeunes de la ville qui voudraient se joindre au groupe.

Exécutif de la Ligue

Le jeudi soir 12 janvier, il y eut une réunion d'anciens retraitants pour décider du choix du comité central ou de l'exécutif de la Ligue des retraitants. M. et Mme Pierre Brunet, qui, l'automne dernier, avaient été choisis pour agir comme responsables d'un comité provisoire, ont été désignés unanimement pour diriger l'exécutif de 1956. Tous ceux qui les ont vus à l'oeuvre dans l'organisation des retraites de l'automne savent qu'ils ont fait preuve d'esprit d'initiative et de dévouement, ce dont la Ligue a besoin chez ses chefs. En dépit de l'accaparement de leur jeune famille, ils ont eu la générosité d'accepter cette charge. Les anciens, paraît-il, n'attendent maintenant que leur mot d'ordre.

Ce comité, sur lequel chaque paroisse de la ville a, au moins, un représentant, a pour but de deviser des moyens à prendre pour intéresser davantage les laïcs dans l'oeuvre des retraites fermées. C'est là le secret du succès.

Cotisation

Les cotisations continuent à arriver, mais à un rythme plus modéré. Le fait est plutôt dû à l'oubli qu'au désintéressement. Alors, qu'on nous pardonne de rappeler aux anciens que nous comptons sur leur aumône annuelle. Nous ajoutons un merci du coeur à tous ceux qui ont déjà répondu à notre appel.

Programme des retraites

Janvier

20-22: J.A.C. — Garçons. Prédicateur: R. P. Lechasseur, O.M.I.

23-27: Rhétoriciens du Collège de St-Boniface. Préd.: R. P. Valiquette, S.J.

27-29: Elèves des écoles de Ste-Agathe, de St-Jean-Baptiste et du Sacré-Coeur. Préd.: R. P. Lechasseur, O.M.I.

31 janvier au 3 février: Hommes — St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, St-Laurent, St-Ambroise, Ste-Rose. Préd. R. P. Paquette, O.M.I.

Février

3-6: Jeunes filles de langue français (générale). Préd.: R. P. Lechasseur, O.M.I.

6-10: Hommes — Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Léon, Somerset, Lourdes, St-Lupicin. Préd.: R. P. Paquette, O.M.I.

10-13: Jeunes filles de langue anglaise (générale). Préd. R. P. L. Lafrenière, O.M.I.

14-17: Dames — St-Eustache, Elie, St-François, St-Laurent, St-Ambroise.

17-20: Hommes de langue anglaise (Conseil Norwood des Chevaliers de Colomb).

21-24: Dames de la ville — Basilique, Sacré-Coeur, Précieux-Sang, Ste-Famille, St-Eugène, St-Norbert.

24-27: Institutrices.

28 février au 2 mars: Hommes — St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Morris, Lorette, Ste-Anne, La Broquerie.

Nouveau commandant du CARC à St-Jean

OTTAWA — Le capitaine de groupe J.-G. Archambault, 42 ans, de Montréal, chef du personnel au quartier général de l'aviation, a été nommé commandant du poste du CARC à St-Jean, dans le Québec.

En annonçant cette nouvelle, le quartier général précise qu'il succède au capitaine de groupe Ralph A. Gordon, 38 ans, de Toronto. Le capitaine de groupe Gordon devient chef des opérations aériennes au quartier général du CARC à Ottawa, où il remplace le capitaine de groupe William C. Van Camp, 37 ans, d'Edmonton, lequel devient chef du personnel.

Service funèbre de M. Donat Dupas en l'église N.-D. de Toutes-Aides

TOUTES-AIDES — Le samedi 7 janvier est décédé, à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, M. Donat Dupas, de Toutes-Aides, après une courte maladie.

Les funérailles eurent lieu le mardi 10 janvier, dans l'église Notre-Dame de Toutes-Aides. Le R. P. Germain, O.F.M. cap., chanta le service. Les porteurs étaient MM. Charles et Louis Dupas, Léo Reboul, Antoine, Alex. et Albert Brétécher.

M. Dupas était âgé de 63 ans et demeurait dans cette paroisse depuis au moins 45 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Anne Kup; un frère, Odil, de Ste-Rose du Lac, et quatre soeurs, Mmes Emile Reboul, Jack Rowley, de Brandon, Wilfrid Adam, de St-Boniface, et E. Campeau, de St-Norbert.

St-Georges

Assemblée

A l'assemblée annuelle de la commission scolaire Dupont tenue le vendredi 13 janvier, M. Joseph Dupont a été élu commissaire en remplacement de M. Georges Dupont, sortant de charge.

Baptêmes

Le 8 décembre: Monique-Claudette-Marie, née le 30 novembre, fille d'Ernest Dupont et de Marie Boulet. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Dupont.

Le 15 janvier: René-Gérald, né le 10 janvier, fils de Julien Wilcott et d'Hortense Jeanson. Parrain, Gérald Jeanson; marraine, Marguerite Wilcott.

Partie de cartes

Bienvenue à tous à la partie de cartes qui aura lieu le dimanche 22 janvier, dans le sous-sol du presbytère.

Çà et là

M. Philippe Jeanson, de Lorette, était en visite chez M. et Mme Julien Wilcott, dimanche dernier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville

(Lorette)

Avec les bonnes paroles encourageantes de "Bistouri", il faut sûrement revenir afin de laisser savoir qué notre conseil semble prendre un regain de vie avec la nouvelle année. A notre dernière assemblée, le frère P.H. proposa l'organisation d'une partie de cartes pour venir en aide à nos oeuvres. Le frère R.P., qui est en charge du comité d'activités, a pris la chose à coeur. Venez voir ce que ce frère peut faire lorsqu'il décide d'organiser quelque chose. Cette grande partie de cartes est annoncée pour le dimanche 22 janvier.

Nous remarquons qu'on est fidèle à s'intéresser à nos membres éprouvés, tel que notre frère du conseil Carillon.

Il fait bon compter des frères de nos conseils voisins à nos assemblées régulières, et c'est avec plaisir que nous les accueillons.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour l'assiduité aux réunions.

Bienvenue à tous, le dimanche 22 janvier, et à notre prochaine assemblée, le 5 février.

QUO VADIS

Voici une excellente photo du Bloc Provencher, de St-Boniface, à la suite du feu qui a ravagé l'édifice demi-séculaire, le dimanche après-midi 14 janvier. Grâce à l'intervention rapide des pompiers et de quelques citoyens dirigés par le sous-chef M. E. Goupil, il n'y eut aucune perte de vie. L'intense froid ajouta aux difficultés, en couvrant les engins et les boyaux de glace, au point qu'il a fallu quatre jours de travail pour dégager ces derniers. On croit que le feu prit origine dans une armoire à peinture au premier étage. Trois suites sont restées plus ou moins à l'abri des flammes. (Cliché Free Press)

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe
9.55—Nouvelles
10.00—Nos missions sur les ondes
10.15—Pour nos malades
11.15—Jardins plantur.
11.30—Le ciel par-dessus les toits
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouv. locales
12.30—Consolidated Mining & Smelt. (commentaires)
12.45—Tour de chant
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—L'avenir de la cité
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Connaissance de Mozart
7.00—Nouveautés dram.
7.30—Les jeunes artistes de CKSB
7.45—Esquisse canadienne
8.00—Match intercités
8.30—CKSB présente
8.45—Au clavier
9.00—Radio-journal
9.15—Présence de l'Eglise
9.30—Petites symphon.
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Revue des sports
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Visages de l'amour
9.30—La Marjolaine
9.45—Le vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.15—Vie de femmes
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—La voix du Québec
12.25—Inform. rurale
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.15—Prév. du temps
1.20—Cond. des routes
1.25—Marché bestiaux, grain
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Diner en musique
2.00—Opéra
2.30—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 12.50
4.00—S.D.S. et Variétés
4.30—Pinocchio
4.45—Club des Jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Menu musical
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Revue de l'actualité
11.00—Nouvelles

LUNDI

1.45—Fémina
7.30—Confidentiel
7.45—A propos de livre
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Variétés
9.30—En trois-quatre
10.00—Orchestre R.-C.

MARDI

1.45—Sur les quais de Paris
8.00—Mélodies de l'Ukraine
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Chacun sa vérité
10.00—Concert symphon.

MERCREDI

1.45—Fémina
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.30—Université du Manitoba
9.45—Tour de chant
10.05—L'heure exquise

JEUDI

1.45—Sur les quais de Paris
7.30—Choc des idées
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Idées en marche
9.30—Chronique de la vie chrétienne
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

1.45—Fémina
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Universal Radio présente
8.30—Journal d'une mère de famille
9.30—Ces gens qu'on dit sauvages
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Programme "Sunny Boy"
9.45—Nos écoles françaises
P.M.
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—L'Ass. d'Education présente
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
7.30—Chansonnettes
7.45—Le magazine des sports
8.00—Radio-journal
8.05—Les succès de la chansonnette
8.15—Le jazz à son meilleur
8.30—Musique de l'Ukraine
9.00—Sérénade pour cordes
9.30—Mus. de danse
10.00—L'heure exquise

Elie

Mariages

Le 29 décembre fut célébré le mariage de M. Ulric Dufour, fils de feu Thomas Dufour et de Mme Dufour, avec Mlle Cécile Bernardin, fille de feu M. et Mme Joseph Bernardin.

Le 27 décembre avait lieu le mariage de M. Clifford Brown, de l'Aviation canadienne, avec Mlle Cécile Legault, fille de Mme Wilfrid Legault. Les nouveaux époux sont en voyage en Floride et, à leur retour, demeureront à Saskatoon.

Nos malades

Prompt rétablissement à Mme Mélina Roy, patiente à l'hôpital Miséricorde; au bébé de M. et Mme Emilien Legault, à St-Boniface; à M. Carmel Girard, de retour à la maison.

Va-et-vient

M. l'abbé Morand prêta mainforte à M. le curé, en fin de semaine.

Sont partis en voyage en Californie et en Floride: M. et Mme A.-D. Bernardin et M. et Mme Marcel Bernardin; en Ontario: M. Pat. Alarie; à Montréal, où il visitera son fils, Roland, et ses filles, Hilda et Bertha: M. Arthur Trottier, et aussi dans la province de Québec, où il visitera ses parents: M. Léger Girard.

Sont de retour de voyage: M. Albai Legault, de Régina, et Mme Alex. Dufresne, de Montréal.

Mme Lévesque est en promenade chez Mme Madeleine Fillion.

M. Oris Aquin fut élu syndic, le dimanche 8 janvier.

Dimanche dernier, 15 janvier, le comité des dames choisit Mme Z. Lachance comme présidente, Mme A. Gillis comme secrétaire et Mme R. Loiselle comme conseillère.

Curling

Le curling bat son plein avec 12 équipes en lice; 7 sont composées d'hommes et les 5 autres, de femmes.

Filles d'Isabelle de Somerset

Sont-ce les activités du temps des Fêtes ou bien est-ce la température frigide qui ont ralenti le pas de notre rédactrice? Je l'ignore, mais en tout cas, elle compte bien sur votre indulgence pour être excusée du retard à faire parvenir son rapport.

C'est chez Sr Irène Lussier qu'eut lieu la dernière réunion mensuelle. Nos soeurs de la campagne avaient été forcées, par la condition des routes, à demeurer à domicile. Cependant, toutes nos soeurs du village répondirent à l'appel. Le programme était chargé mais notre régente a su déployer ses talents de présidente en menant bon train la discussion sur les résolutions présentées et en disposant des rapports de chaque comité.

Ensuite vint une heureuse surprise pour deux de nos soeurs. Aux échos de "Elles ont gagné leurs épaulettes", Sr Anna Thévenot et Sr Eva Champagne reçurent chacune une magnifique épingle-souvenir pour leur dévouement pendant leur mandat de régente. Elles remercièrent gracieusement leurs soeurs pour cette marque d'amitié. Et sur cette note de gaieté commença la soirée sociale. Il y eut chant et musique, et en plus, une saynète. Bravo, soeurs Carmel Labossière et Léa Lafrenière!

Après quelques rondes de bingo, ce fut l'échange des cadeaux. Cette scène joyeuse rajeunit le coeur, même des grand-mamans. Le délicieux goûter qui suivit avait aussi pris un air de fête et nous sommes persuadées que toutes garderont longtemps le souvenir de cette bonne soirée.

Que 1956 apporte bonheur et prospérité à chacune de nos soeurs et que nous nous retrouvions toutes au Paradis, à la fin de nos jours.

LA REDACTRICE

M. l'échevin J. Schimnowski, de St-Boniface, a été élu président de la Commission d'urbanisme du Winnipeg Métropolitain à l'assemblée inaugurale du groupe, cette semaine.

PARIS — Le prix annuel pour le meilleur disque fait en France a été accordé cette année à l'enregistrement d'une messe composée par Jean Langlais, organiste aveugle de l'église Ste-Clotilde.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 24 jan.	Grunthal	Domicile de Mme J. Dyck	1.30—3.00 p.m.
Mer. 25 jan.	Steinbach	Local de l'Unité	1.30—3.30 p.m.
Jeu. 26 jan.	St-Malo	Domicile de Mme Y. Arpin	1.30—3.00 p.m.
Ven. 27 jan.	Ste-Agathe	Domicile de Mme Beaudoin	1.30—3.00 p.m.

Chronique de CKSB

L.B. n'est plus de ce monde... Il a été frappé en plein coeur par la Flèche, et le coup a été mortel. Si vous entendez sa voix sortir de vos appareils, c'est en différé, car il erre quelque part dans la région des étoiles, s'abreuvant à la voie lactée et cueillant au passage des paillettes d'or qu'il laisse tomber aux pieds de sa mie. L'année bissextile n'était vieille que de 6 jours que L.B. a fondu comme une chandelle au contact de la flamme.

Et en parlant de flammes... le feu de dimanche dernier a touché, sans brûler, heureusement, un membre du personnel. Il est vrai que les meubles et les effets personnels de M.P., aux appartements Provencher, sont suspendus entre ciel et terre, entourés probablement d'un solide bloc de glace, mais ceci est secondaire puisqu'elle a réussi à s'échapper en entrainant à sa suite deux bambins et une maman. R.C., de son côté, a grimpé dans une échelle à l'arrière de l'immeuble pour recevoir les deux précieux fardeaux et redescendre au sol. Ici, au poste, les opinions sont divisées sur la résistance de l'échelle. Les uns disent que cette échelle était dangereuse parce que très ancienne, l'autre école est d'avis que c'est le poids du directeur-gérant qui faisait craquer les échelons. Pour tirer la chose au clair, il faudrait calculer la résistance du bois, connaitre le poids de l'intéressé — mais ceci est impossible car c'est un secret trop bien gardé...

Mettons de côté ces discussions théoriques pour vous rappeler que la parade des dix cents est l'affaire de tous. Monsieur Sans Cérémonie, entre deux coups de réveille-matin, s'engage à faire jouer toutes vos requêtes sur réception de votre obole...

Emissions à capter

Voici maintenant quelques émissions que vous entendrez à 1250 sur votre cadran:

Dimanche 22 janvier, à l'heure de l'opéra: "Alceste" de Gluck. A 7 h. 30, jeunes artistes du Sacré-Coeur de Winnipeg. A 8 h. 30, au programme CKSB présente: Ted Moskal, basse-chantante.

Lundi, à 8 h. 30 p.m., à l'émission "Artistes de renom" Geneviève Touraine sera l'artiste invitée. Elle sera accompagnée de Marie-Thérèse Paquin. Le programme est consacré à Poulenc.

Mardi, à 7 h. 30 p.m., L.B. descend en parachute pour sonner les Cloches de Lorette.

Samedi, à 9 h. 45 a.m., c'est l'heure de nos écoles françaises. Cette fois, les enfants de Lorette montent à la tribune.

Opéra du dimanche

22 janvier: Alceste (Gluck).
29 janvier: The Flying Dutchman (Wagner).
5 février: Carmen (Bizet).
12 février: Manon Lescaut (Puccini).
19 février: Les troyens à Carthage (Berlioz).
26 février: La fiancée vendue (Smetana).
4 mars: Lakme (Delibes).
11 mars: Ernani (Verdi).
18 mars: Mireille (Gounod).
25 mars: Des Freischutz (Weber).

Les commissions scolaires de langue...

(Suite de la première page)

ciation sous prétexte qu'il n'y a que l'anglais qui compte et que nous, de l'Association, sommes des étroits qui ne s'attachent qu'à une langue.

Comme conclusion pratique, le R. P. Guy demande d'être objectif; c'est-à-dire de se "renseigner", de sortir de sa paresse de complaisance ou bien de son indifférence; de se renseigner pleinement; de ne pas se fier aux cancans, aux rapports intermédiaires.

Quand on est bien renseigné, ne pas garder ça pour soi. Le dire aux nôtres — aux autres. Il y a une bonne publicité à faire. Voilà ce à quoi doit s'occuper l'officier de liaison de l'Association d'Education: répandre cette bonne publicité.

Chefs de file

Les personnes suivantes furent élues chefs de file: MM. Josaphat Doyon, de Bruxelles, Paul Martin, de St-Claude, Alphonse Nadeau, de Somerset, Jos. Hébert, de St-Malo, Auguste Dansereau, de Lorette, et Philias Maurice, de Ste-Anne des Chênes.

MM. Paul Martin, de St-Claude, et Josaphat Doyon, de Bruxelles, furent choisis comme représentants sur le Comité des Résolutions de Winnipeg.

On procéda ensuite à l'étude des résolutions qui seront soumises aux délégués cette semaine et on précisa l'attitude à prendre en chaque cas.

M. Pierre Raimbault a annoncé qu'en raison de sa nomination à la Commission municipale, il n'était plus éligible à la présidence de l'Association des Commissaires de langue française, ni à l'exécutif de l'Association des Commissaires du Manitoba.

A la séance de mardi soir, S. Exc. Mgr M. Baudoux, le R. P. G. Belcourt, S.J., et M. l'abbé H. Perron ont parlé des problèmes auxquels nos écoles ont à faire face à l'heure actuelle. M. A. Dansereau présidait l'assemblée.

Ont été élus à l'exécutif à la séance tenue mercredi soir: M. Auguste Dansereau, de Lorette, président; M. Paul Martin, de St-Claude, 1er vice-président; M. Auguste Pineau, de Ste-Rose du Lac, 2ème vice-président; M. Louis Saquet, de Laurier, conseiller pour la région nord; M. Georges Ritchot, de St-Pierre-Jolys, région sud; M. Alphonse Nadeau, de Somerset, région ouest; M. Albini Gallant, de Letellier, région centre; M. Jean Dheilly, de Haywood, région est, et Mlle Yolande Gendron, de St-Boniface, secrétaire.

Le congrès s'est terminé comme d'habitude par une soirée sociale.

Au congrès des Commissaires d'écoles du Manitoba qui se tenait à Winnipeg, M. Alfred Monnin, de St-Boniface, a été élu membre de l'exécutif en remplacement de M. P. Raimbault.

Funérailles de M. L. Demers décédé à Ste-Anne des Chênes

STE-ANNE DES CHENES — Le jeudi 5 janvier décédait, à l'hôpital de Ste-Anne, après une longue maladie, M. Léonidas Demers, âgé de 85 ans et 11 mois. Malade depuis 1931, il était absolument impotent depuis plus de dix ans. Au milieu de ses souffrances les plus aiguës, on le trouvait toujours gai et bon causeur, faisant observer à ses visiteurs, parfois étonnés, que cela ne l'avancerait à rien de prendre les choses autrement.

Le service funèbre a été chanté le samedi 7 janvier, dans l'église paroissiale, par le R. P. M. Hudon, vicaire, assisté des RR. PP. E. Tremblay et L. Laplante, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs ont été: MM. N. Bernier, Clarence Bernier, Hilaire Nolette, Adélard Martel, H. Bird et André Pascoe.

Le défunt était né à St-Nicolas de Lotbinière, P.Q., le 8 février 1870. Arrivé à Ste-Anne en 1910, il y demeura jusqu'à sa mort, gagnant sa vie comme journalier. En 1913, il épousait Clarisse Bernier, qui lui survit, ainsi que ses deux fils, Omer, de Ste-Anne, René, de St-Boniface, et quatre petits-enfants.

Inwood

M. et Mme T. Laforme ont passé le Jour de l'An à Winnipeg avec leurs enfants.

M. et Mme J.-A. Collette et Tony passèrent quelques jours à Winnipeg avec leurs fils et bru, M. et Mme Daniel Collette.

Mme Gates, de St-Boniface, visita sa tante, Mme W. Cossette, durant les Fêtes, avant de partir pour Vancouver.

Mlles Bobula et Moreault, institutrices, ont passé leurs vacances de Noel chez leurs parents. Elles sont revenues le 3 janvier pour reprendre leurs classes à l'école Cossette.

M. et Mme Stepushin sont partis le 7 janvier pour un voyage de trois semaines en Floride.

Il y eut, dans la salle Memorial, le 5 janvier, un souper pour les anciens fourni par le "Women's Institute". Mme Lavender traduisit des souhaits de bonne et heureuse année en anglais, Mme W. Cossette, en français, Mme Stepushin, en ukrainien, Mme F. Rohne, en suédois, Mme Jensen, en norvégien, Mme R. Burley, en islandais, M. R. Snyder, en écossais. Il y avait 60 personnes.

Elie

Tableau d'honneur à l'école d'Elie

Grade I: Catéchisme, Jerry Loiselle, Joyce Girard; Français, Linette Desilets, Joyce Girard.

Grade II: Cat., Charles Bouchard, Denis Fillion; Fr., Charles Bouchard, Louise Desilets.

Grade III: Cat., Linda Boone, Aline Girard; Fr., Aline Girard, Linda Boone.

Grade IV: Cat., Claudette Girard, Karen Desilets; Fr., Claudette Girard, Louise Dufour.

Grade V: Cat., Normand Desilets, Colette Desilets; Fr., Normand Desilets, Emile Houde.

Grade VI: Cat., Maurice Gervais, Norbert Beaudry; Fr., Rolande Bernardin, Norbert Beaudry.

Grade VII: Cat., Céline Bernardin, Claudette Beaudry; Fr., Priscille Fillion, Claudette Beaudry.

Grade VIII: Cat., Estelle Girard, Pauline Gervais; Fr., Estelle Girard, Louis Girard.

Grade IX: Cat., Eva Lachance, Joséphine Le Sann; Fr., Joséphine Le Sann, Sylvia Desilets.

Grade X: Cat., Gilles Beaudry, Monique Houde et Yvette Girard (ex aequo); Fr., Yvette Girard, Monique Houde.

Grade XI: Cat., Fleurette Houde, Olive Rheault; Fr., Armand Le Sann, Fleurette Houde.

Around Home

Bonjour! — Et, quoique un peu en retard, je vous souhaite à toutes une Bonne et Heureuse Année! Pour bien commencer l'année 1956, pourquoi ne pas prendre la résolution de faire davantage usage de votre fourneau de poêle électrique? Voici une recette d'un plat de résistance économique qui deviendra l'un de vos préférés:

Bifteck de flanc farci

Bifteck de flanc	4 c. à table de graisse
½ t. de céleri haché avec feuilles	1½ t. de miettes de pain frais
1 petit oignon haché	Sel et poivre au goût.

Choisir un gros bifteck de flanc ou deux petits. Les battre et les assaisonner de sel et poivre. Faire cuire le céleri et l'oignon dans 2 cuillerées de graisse, pendant quelques minutes. Ajouter les miettes de pain et assaisonner de sel et poivre. Etendre ce mélange sur le bifteck, le rouler et l'attacher solidement en plusieurs endroits avec de la ficelle, ayant soin de ne pas trop serrer le rouleau.

Faire brunir dans 2 cuillerées de graisse, dans un poêlon épais. Retourner fréquemment le rouleau jusqu'à ce qu'il soit bien rôti sur tous les côtés. Glisser un gril sous la viande, dans la poêle, recouvrir et faire cuire dans un four lent (325°) environ 1¾ heure, ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Servir en tranches, afin que chaque portion contienne de la farce.

Pour pendre un cadre

Si vous n'avez pas encore suspendu ce cadre qui vous fut offert en cadeau de Noël, voici un petit conseil qui fera probablement votre affaire.

A l'aide d'une lame de rasoir, coupez un petit V dans le papier tenture à l'endroit où vous désirez enfoncer le clou; soulevez le petit triangle, ayant soin de ne pas le détacher au haut. Fixer votre clou à cet endroit. Plus tard, vous pourrez changer le cadre de place sans inconvénient, car vous n'aurez qu'à recoller le V, après avoir arraché le clou, et votre mur restera intact.

Adieu, problèmes de séchage . . .

Vous avez oublié quelque chose? . . . Cela nous arrive à toutes, en certains moments. Mais c'est un plaisir de pouvoir oublier les tracas du séchage du linge en hiver . . . et CELA est possible avec l'aide d'un séchoir automatique comme il s'en trouve dans la salle de montre de la Hydro! La M.P.C. vous offre, en effet, des séchoirs automatiques qui éliminent les ennuis que cause le problème du séchage du linge: plus de cordes à linge dans votre soubassement . . . fini le besoin de se pencher et de se relever pour étendre chaque morceau . . . finie la nécessité de transporter de lourds vêtements mouillés! Visitez la salle de montre de la Hydro et voyez vous-même comment un séchoir automatique Westinghouse peut mettre le point final à vos tracas de séchage du linge!

Avant de vous quitter, un dernier mot. — Si vous désirez quelque renseignement concernant de nouveaux accessoires électriques ou quelque explication au sujet de problèmes domestiques, n'hésitez pas à m'écrire; je ferai tout mon possible pour vous aider. Ecrivez à Elizabeth, Manitoba Power Commission, 1075, ave Portage, Winnipeg.

Elizabeth
MPC
ECONOMISTE DE VOTRE HYDRO

Dunrea

Va-et-vient

Etaient de passage à l'occasion des vacances de Noel ou du Jour de l'An: chez M. et Mme Jules Deschênes, leurs jeunes filles, Marthe, Marguerite et Bernadette, ainsi que M. l'abbé Paul Deschênes, qui vint passer quelques jours; M. et Mme F. Lecomte et leurs enfants, de Ste-Rose, Mlle Thérèse Bisson, de l'hôpital de Ste-Rose, Jeannine et Hermance, étudiantes à St-Norbert, Paul-Emile, instituteur à Ste-Rose, le R. F. Henri Bisson, O.M.I., de l'école indienne de Fort Alexandre, et Claude, du collège d'Otterburne, chez leurs parents, M. et Mme Jos. Bisson; chez MM. et Mmes Lucien Légaré et A. Lavoie, MM. et Mmes Fernand et Roger Légaré, de Brandon et Kipling, Sask.; chez leurs parents, M. et Mme Aimé Boulet, Mlle Rita Boulet, de Winnipeg, Roland, du collège d'Otterburne, et Richard, du collège de St-Boniface; chez M. et Mme P. Boulet, Françoise, Louise et Pierre, leurs enfants de Shilo, Winnipeg et Gilbert Plains; chez M. et Mme Albert Boulet, M. l'abbé François Boulet, ainsi qu'un ami, M. l'abbé Caron, tous deux séminaristes à St-Boniface, M. Jean Boulet et Mlle M.-Antoinette Boulet, de l'hôpital St-Boniface; chez M. et Mme A. Paradis, leur fils, Edmond, du Juniorat de St-Boniface.

M. et Mme Lionel Aquin et leurs cinq petits, de Sidney, ainsi que Mme Paul Toutant et Mlles Lorraine, Rita et Claudette Toutant, de Carberry, visitèrent leurs parents et amis de Dunrea et Ninette.

M. Honoré Boulet, qui passe les mois d'hiver à St-Boniface, est venu visiter ses enfants.

Mme J. Chatelain, deux de ses filles et un gendre, de St-Boniface, visitaient M. et Mme Nap. Boulet.

Mme Raphaël Légaré et ses trois enfants sont de retour d'un beau voyage à Maillardville, où ils visitaient M. et Mme Georges Fortier et plusieurs autres parents et amis.

Mme Alfred Paradis apprenant la triste nouvelle de l'accident arrivé à son demi-frère, M. Raymond Lapointe, de Transcona, se rendit à son chevet, à l'hôpital St-Boniface, pour lui porter le réconfort de sa présence et de ses encouragements.

Mme Lucien Légaré est allée visiter ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carney, de St-Vital.

M. et Mme Edmond Beaupré visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Jos. Prescott, de St-Lazare.

M. et Mme Arthur Paradis et leurs enfants, Edmond, Clémence, François et Angéla, rendirent visite à MM. et Mmes Pierre et Léon Huberdeau, de St-Lazare.

Nos malades

M. et Mme G. Delaronde, ainsi que leur fille, Mme Oliva Boulet, ont été malades depuis quelque temps.

Nous avons appris avec peine que M. Stanislas Dionne était à faire une cure au sanatorium de Ninette.

Mme A. Beauchemin est de retour au foyer et en bonne voie de rétablissement, après avoir été hospitalisée à Killarney.

M. Adélard Boulet a dû, lui aussi, faire un stage à l'hôpital de Killarney.

On apprend que le bébé de M. et Mme Nazaire Légaré, atteint de pneumonie, est aussi hospitalisé.

A tous ces malades et convalescents, nos veux sincères de prompt retour à la santé.

Baptêmes

Le 18 décembre: Irène-Doris-Marie, née le 7 décembre, fille de M. et Mme Maurice Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Paradis, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 janvier: Terence Cyril, né le 17 décembre, fils de Cyril Joye et de Patricia Côté. Parrain, M. Henri Joye, grand-père paternel de l'enfant; marraine, Mme Madeleine Côté, sa grand-mère.

Voici la petite église de Grand Marais qui a été ouverte au culte l'automne dernier afin de mieux servir les Métis de l'endroit. Situé sur le grand chemin, le temple, qui est dédié à Notre-Dame du Perpétuel Secours, mesure 45 pieds sur 25, avec allonge qui sert de résidence au missionnaire. Celui-ci, le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., originaire de Haywood, a fait lui-même une grande partie du travail de construction, assisté parfois d'un groupe d'enfants de l'endroit. Parmi les bienfaiteurs qui ont rendu l'entreprise possible par leurs dons, mentionnons: "The Catholic Church Extension Society" ($1,000.00); S. Exc. Mgr M. Baudoux ($500.00); le T. R. P. Paul Piché, O.M.I. ($500.00); les patrons d'une loterie ($300.00); M. D. Mulligan, de Winnipeg.

Mariage Vandenbosch-Gamache célébré à Laurier le 12 janvier

LAURIER — Le jeudi 12 janvier se célébrait, en notre église paroissiale, le mariage de M. Maurice Vandenbosch, de Ste-Amélie, avec Mlle Florence Gamache, de Laurier. M. Ernest Gamache et Mlle Violet Montsion servaient de témoins.

Une courte réception se fit après la cérémonie, chez M. Lorenzo Gamache, puis tous se rendirent chez Mme Félix Vandenbosch, à Ste-Amélie, pour le dîner.

Le souper et la réception se tinrent en notre salle paroissiale.

Après un court voyage, les nouveaux mariés établiront leur demeure à Red Lake, Ont.

Réunions

Le lundi 9 janvier eut lieu, en notre école, l'assemblée des Fermiers-Unis. Nous en reparlerons.

L'assemblée annuelle des contribuables de l'école du village se fit le samedi 14 janvier. M. Alphonse Verley fut élu président de l'assemblée et Mlle Marie Blanchard, secrétaire. M. Louis Saquet fut élu commissaire en remplacement de M. Fred Van Humbeck et se rendait cette semaine à Winnipeg pour le congrès des commissaires d'écoles.

Partie de cartes

Dimanche prochain, 22 janvier, aura lieu, à Laurier, une partie de cartes au profit de notre patinoire.

St-Laurent

La fête de Noël fut célébrée avec piété. Le nombre de communions distribuées fut vraiment remarquable. Le chant fut exécuté par les élèves de l'école, dirigés par M. François Gratton et accompagnés à l'orgue par Mlles Chartrand et Pauline Lavallée. La messe de minuit et celle de l'Aurore furent chantées par le R. P. P. Chatelain, O.M.I., curé.

La messe de minuit du premier de l'An fut célébrée pour la première fois dans notre église. Un très grand nombre de paroissiens y assistaient.

Va-et-vient

Ont visité leurs parents au temps des Fêtes: M. et Mme R. Gauthier, de La Broquerie; M. Hervé Derrieu, M. et Mme René Verrier et leurs enfants, Eddie, Randall et Louis, ainsi que Mlle Lucienne Langelier, de Winnipeg; M. Jean Guiboche, de St-Philippe, Sask.; M. et Mme Jean Colliou, M. et Mme J.-L. Verrier et leur fillette, Yvette, M. et Mme Henri Boivin et leur fils, Denis, MM. G. Couture et Z. Hans, de St-Boniface; M. et Mme Denis Chartrand, Jean, Clément et Mlle Mabel Chartrand, de Winnipeg.

MM. et Mmes J. Boucher et Armand Combot, MM. Joseph Calvez et Henri Boucher se sont rendus visiter leurs malades, M. François Calvez et Mme Henri Boucher. Mme Boucher donna naissance à un fils, la veille du Jour de l'An.

M. et Mme Pierre Combot et leur fils, Jean, de Dufresne, passèrent le jour de Noël chez leurs enfants, M. et Mme F. Gratton. Ils ont également rendu visite à leur père, M. Jean Léost, sr.

Mme A. Fontaine, ses filles, Laurence et Muriel, et son fils, Jean-Charles, de Ste-Agathe, ont visité leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Combot.

M. et Mme François Combot et leur petit garçon, d'Aubigny, ont visité leurs parents, M. et Mme Jean Léost, jr.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

41-767-43P.

35ème anniversaire de mariage de M. et Mme Granger, de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le mardi 3 janvier, les enfants, petits-enfants, parents et amis de M. et Mme L.-J. Granger se réunissaient à la demeure de leur fils, Jean, pour leur offrir leurs voeux à l'occasion de leur 35ème anniversaire de mariage. M. Maurice Gauthier, qui agissait comme maître de cérémonies, offrit d'abord, au nom des visiteurs, des voeux de bonheur aux héros du jour. Vinrent ensuite les petits-enfants des jubilaires qui exprimèrent tour à tour un petit compliment approprié à la circonstance. Puis, Louis, fils aîné des jubilaires, se fit l'interprète de ses frère et soeurs pour présenter les hommages reconnaissants et filiaux des enfants à leurs parents.

La soirée se continua dans une saine gaieté, où se mêlèrent le chant et la musique, et se clôtura par un délicieux goûter.

C'est avec émotion que M. L.-J. Granger, en son nom et en celui de son épouse, remercia les organisateurs de cette soirée et tous les invités pour leurs bons souhaits et leurs jolis cadeaux.

Parmi les invités on remarquait le R. F. Desrosiers, C.S.V., d'Otterburne, des parents de Mme Granger, venus de Lorette, ainsi que leurs gendre et fille, M. et Mme Maurice Gauthier, avec leurs cinq enfants, d'Estevan, Sask.

Sport

Notre patinoire possède enfin une spacieuse salle d'attente où nous pouvons recevoir les spectateurs dans une atmosphère plus confortable. Bienvenue à tous!

Nos joueurs de la ligue junior ont joué une partie contre Ste-Anne et sont sortis vainqueurs. Ils se mesurèrent aussi contre Grunthal, le 14 janvier, et remportèrent la palme: 5 à 2. Bravo, les jeunes!

Va-et-vient

M. l'abbé Louis Laurencelle, du Grand Séminaire, ainsi que tous nos jeunes collégiens, sont repartis reprendre leur classe après avoir passé les vacances dans leurs familles.

TRIBUNE LIBRE

Collège Pontifical Canadien,
Rome, Italie.

Monsieur le directeur,

Vous avez déjà sans doute reçu souvent de la part de Manitobains vivant à l'étranger les témoignages d'appréciation de votre journal, mais cela ne m'empêche pas d'ajouter le mien. La perspective que donne l'éloignement permet de juger mieux l'information locale qui s'y trouve ainsi que les nouvelles et prises de position d'intérêt plus général. Il me fait plaisir de le noter, et veuillez croire que votre journal est maintenant connu au Collège Pontifical Canadien où plusieurs prêtres le parcourent régulièrement. En conséquence, l'Ouest canadien est aussi mieux estimé.

M. DENISET-BERNIER, ptre.

Demande d'adoption du principe du salaire égal pour un travail égal

MONTREAL — Deux organismes syndicaux ont décidé de demander à la Commission des écoles catholiques de Montréal de reconnaître le principe du salaire égal pour un travail égal.

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CTCC) et le Conseil du travail (CCT) ont décidé d'écrire à la Commission des écoles catholiques pour protester contre sa décision d'accorder des augmentations inférieures aux femmes qu'aux hommes.

Au Conseil central, on a signalé que le principe du salaire égal pour un travail égal est reconnu par le Bureau international du travail et qu'un bill doit être présenté au Parlement canadien à cet effet.

Les délégués au Conseil du travail ont décidé en plus de protester parce que la Commission des écoles catholiques a agi sans tenir compte du fait que les employés sont représentés par un syndicat.

Ils ont enfin signalé que les instituteurs protestants sont encore mieux payés que les instituteurs catholiques à Montréal.

Woodridge

Noël

A l'occasion de la fête de Noël, le R. P. E. Lalonde, S.J., du collège St-Boniface, est venu prêter main-forte à M. le curé. L'assistance aux offices fut remarquable, malgré la température froide.

Chaleureuses félicitations à la chorale pour le chant harmonieux rendu pendant la messe de Noël. Les chantres étaient dirigés par les Rév. Srs de St-Joseph. Le "Minuit, chrétiens" fut exécuté par M. Clovis Chatel, de Winnipeg, qui était de passage chez ses parents, et les cantiques, par les élèves de l'école.

Décès

Le 17 décembre, en la basilique St-Boniface, avaient lieu les funérailles de M. Michel Champagne, décédé subitement le 13 décembre à sa demeure, à Warroad, Minn. M. Champagne était bien connu dans notre paroisse, car pendant plusieurs années il fut contremaître sur le chemin de fer, à Woodridge.

A Mme Champagne et à sa famille, nos plus sincères sympathies.

* * *

C'est avec regret que nous apprenions la mort de M. Louis Beres, décédé à l'hospice Taché, le vendredi 6 janvier, après quelques mois de maladie. Les funérailles eurent lieu le 10 janvier, en la basilique St-Boniface. Il était âgé de 62 ans et avait vécu à Woodridge pendant les 52 dernières années.

Il laisse dans le deuil 3 fils, Louis, Ben, et Jim, de Sudbury, Ont., et un petit-fils, David.

Çà et là

M. et Mme J. Boal, de Calgary, Alta, et leurs enfants sont en promenade chez leur mère et grand-mère, Mme Delphine Harrison, ainsi que chez leurs soeurs et tantes, Mmes Denis Querel et Russell Werbenuik.

Mlle Jenny Gerus, de Winnipeg, a passé les Fêtes en promenade chez ses parents, M. et Mme Frank Gerus.

M. Gustave Querel, de Vermilion Bay, Ont., était de passage à Woodridge où il a rendu visite à ses frères et amis.

Mme M. Hébert, de St-Boniface, a passé la fin de semaine en visite chez sa soeur, Mme Alfred Nault.

M. et Mme A. Malazdrewicz, de Neepawa, ont passé la Noël chez leurs enfants, M. et Mme Anthony Malazdrewicz.

M. et Mme V. Pohl, de Gladstone, ont passé quelques jours chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Noël Huppé.

Mlle Alice Ascoli, du couvent de Lorette, a passé son congé de Noël chez ses parents, M. et Mme Arthur Ascoli.

M. et Mme O. R. Johnson et leurs enfants ont rendu visite à leurs parents et amis de Craig Siding, Man.

Les 12 et 13 janvier, M. l'abbé H. Perron était de passage parmi nous pour visiter l'école Lafortune.

M. et Mme J. Badder, de Winnipeg, sont en visite chez leurs parents et amis de Woodridge.

Ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Arthur Poitras, à l'occasion de Noël: leurs enfants, MM. et Mmes Jos. Zigarlick et Richard Poitras, de Winnipeg, et Wilfrid Beach, Mlle Cyria Poitras, de Shilo, Man., et Mlle Edouardine Poitras, de Sioux Lookout, Ont.

Powerview

Baptêmes

Le 11 décembre: Joseph-Alain-Albert, fils d'André Boyer et de Roselda Bremner, né le 3 décembre. Parrain, Albert Forest; marraine, Doris Boyer.

Le 25 décembre: Peter Michael, fils de Demetrius Czarny et de Paulina Beck, né le 1er décembre. Parrain, M. Daniel Kabaluk; marraine, Mme Elizabeth Safriuk.

Le 26 décembre: Donna Lee Marie, fille de Raymond Souka et de Carol Cassan, née le 5 décembre. Parrain, James Ramano; marraine, Diane Souka.

Le 25 décembre: Marie-Annette-Noëlla, fille de Léo Gauthier et de Della Vincent, née le même jour. Parrain et marraine, M. et Mme Jim Cyr.

Le 2 janvier 1956: Brent Robert, fils de Robert Psefferle et d'Elsie Mysak, né le 19 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Nick Kush.

Le 14 janvier: Anthony Lawrence Peter, fils de Lawrence Pasaluko et d'Alice Boiteau, né le 8 janvier. Parrain, Roger Vincent; marraine, Elise Boiteau.

Décès

Le 12 janvier est décédée, à St-Georges, Noëlla Gauthier, bébé de M. et Mme Léo Gauthier. Elle fut inhumée le même jour.

Çà et là

Les maîtres, maîtresses et élèves de nos écoles, pleins d'enthousiasme, se sont tous remis à l'ouvrage, le lundi 9 janvier, après de longues vacances. A tous, nos meilleurs souhaits de courage et de succès.

Le lundi soir 9 janvier, M. Ludger Jubinvile et MM. Paul Fisher et Albert Pelland, nouveaux commissaires élus, tenaient leur première assemblée. M. Jubinville fut nommé président et M. Pelland, vice-président pour l'année 1956. La secrétaire-trésorière fut réengagée. L'on a fait le relevé du budget pour l'année, discuté et réglé plusieurs questions d'importance.

Quelques jours avant le Jour de l'An, le feu détruisit de fond en comble la demeure de Glen Pakoo.

Amnistie politique accordée à la demande d'un archevêque bolivien

LA PAZ, Bolivie — A la suite d'un appel lancé par S. Exc. Mgr Abel Antezana y Rojas, archevêque de La Paz, le gouvernement de Bolivie a accordé une amnistie aux prisonniers et aux exilés politiques.

Durant des années, la vie politique en Bolivie a été marquée par la violence, d'où l'emprisonnement et l'exil d'une foule de personnes.

ÉCHO NORMALIEN

Activités de décembre

Nous voilà déjà en décembre, mois des examens. Cela veut dire qu'il va falloir se mettre le nez dans les livres sans plus tarder. Déjà on entend les gars se plaindre et les filles, alors... Rien ne sert de se lamenter il faut passer au travers; alors courage tout le monde, et aussi bonne chance.

Sur le côté humoristique, la semaine dernière, un de nos compatriotes se plaignait de la mauvaise température. Surtout quand il faut marcher deux milles, c'est pas chaud. Ça tout l'air que la "meteor" n'est pas encore assez forte, hein André?

Nos deux chasseurs, Guy et Denis, sont revenus enchantés de leur tour de chasse à Killarney. Encore une fois, c'est Guy qui fut le maladroit; tandis que Denis se gagnait une réputation d'athlète.

Maintenant que la patinoire est prête, tous ont hâte d'essayer leurs patins. Les garçons parlent d'organiser une équipe de gouret.

On se prépare aussi pour le concert de Noël qui a lieu le 15 décembre. On a entendu dire que la chanson française était la meilleure; alors, Français, n'ayez pas peur de montrer que vous savez chanter.

René BOSC

* * *

Examens . . . Vavances

22 décembre 1955: au moment même où l'horloge de la grande salle marque trois heures, les élèves de l'école normale mettent le point final à leur seizième et dernier examen. Un soupir de soulagement, puis un sourire qui effleure leurs lèvres... Enfin, voici les vacances!

Quelques bons souhaits à celle-ci, à celui-là, puis, vite, le groupe se disperse. Par automobile, autobus ou train, chacun s'achemine vers son foyer. Pour un certain nombre d'étudiants venus de loin, c'est le premier retour à la maison depuis septembre.

* * *

Impossible d'arrêter la marche du temps et, vite comme l'éclair, nous voici arrivés au 3 janvier. C'est le moment de retourner à l'oeuvre.

Il est bon de revoir ses camarades de classe et de constater que tous semblent, sinon reposés, du moins enchantés de leurs vacances.

Mais si nous nous sommes tous bien amusés, personne n'a oublié que le retour sera marqué par la révélation du résultat des examens. Nous croyons qu'il nous sera donné de connaître tous nos résultats dès la première journée, mais les professeurs ont jugé qu'à chaque jour suffit sa peine et ils ne nous communiquent que deux ou trois résultats par jour. Les points obtenus jusqu'à date semblent assez satisfaisants, mais tous se proposent de mieux faire en juin. Notre idéal est de faire du bien dans l'enseignement, c'est pourquoi nous voulons viser à la perfection dès aujourd'hui.

Hélène BRETON

* * *

Un problème résolu?

Trois-quarts d'heure à attendre ce fameux autobus! Que faire pour briser cette monotonie?

Nous voici toutes trois installées sur ces durs bancs de la cabane du coin, rue Academy et Kenaston.

Un silence plane pendant deux minutes, pour laisser notre imagination travailler. Soudain, un éclair, suivi d'une idée, illumine les yeux de notre ingénieuse Anita.

— Cette machine n'est pas là pour rien. Pourquoi pas se peser, suggère-t-elle.

A sa suggestion, je fouille mon sac à main pour trouver au moins un vieux cent brun. Ils se font très rares de ce temps-ci... Enfin, me voici sur la balance, chargée de mon manteau, de ma bourse et de quelques paquets. Imaginez que l'aiguille tremblotante avait peine à s'arrêter!

— Pourquoi n'enlèves-tu pas ton manteau et tes couvre-chaussures, demande Elise.

Très obéissante, je me décharge. Tranquillement, l'aiguille recule. C'était très compréhensible, le fardeau diminuait.

Mais...

— Voici l'autobus, s'écrie Elise, toute effarée. Vite! J'apporte tes paquets.

Et, une seconde plus tard, débraillée, le manteau sur le bras, les couvre-chaussures déboutonnés, je monte dans l'autobus.

Combien est-ce que je pesais? Il faudra s'essayer de nouveau pour le savoir...

Thérèse B.

St-Pierre-Jolys

Remerciements

M. et Mme Georges Arpin, qui eurent la douleur de perdre trois de leurs jeunes enfants dans le désastreux incendie qui ravagea leur demeure, désirent remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et manifesté leur générosité par de nombreux dons à l'occasion de cette tragique épreuve.

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Pie XII a reçu, le jeudi 19 janvier, M. Juscelino Kubitchek, président des Etats-Unis du Brésil, qui arrivait en Italie le 17 janvier.

On souligne dans les milieux ecclésiastiques l'excellence des rapports existant entre le Saint-Siège et le Brésil, et l'importance de ce pays dans la grande famille catholique.

Nombreuses activités du Club Canadien de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Une assemblée de l'exécutif du Club Canadien fut tenue dans la salle du Club, à 2 h. p.m., le dimanche 15 janvier. L'ouverture de l'assemblée se fit par la prière récitée par M. l'abbé G.-H. Dauphin. Me J.-G. Crépeau présidait. Après la lecture des minutes par Mlle L.-A. Sénécal, secrétaire, M. T. Brien, trésorier, donna le rapport des finances. Plusieurs dons ont été recueillis par certains membres pour le soutien du Club.

Un comité a été formé pour organiser la fête de la St-Valentin, qui sera célébrée le lundi 13 février, au lieu du 14 février. Furent choisis: Me J.-G. Crépeau, Mmes A. Trudeau, L. Lamontagne et Mlle R.-A. Chamberland. Cette dernière sera aussi en charge du comité des visites aux hôpitaux. M. Phil. Gobeil fut nommé en charge du comité des films.

Dimanche dernier, 15 janvier, dans notre salle, fut présenté l'intéressant film "The Song of Bernadette" — histoire de Bernadette Soubirous — sur quatre grands rouleaux, en français. Les personnes présentes l'ont beaucoup apprécié.

La prochaine assemblée de l'exécutif aura lieu à 2 h., dans la salle du Club, le dimanche 5 février.

Çà et là

Les pratiques du choeur de chant français, pour la messe de 9 h. 15 du matin, sous la direction de Me J.-G. Crépeau et de Mme Rose Pfieffer, comme organiste, auront lieu dans l'auditorium de la cathédrale tous les jeudis soir, à 7 h. 30.

La population de la ville de Prince-Albert, au 31 décembre 1955, était estimée à 21,112 âmes, comprenant 6,302 familles, avec une moyenne de 3½ personnes par famille.

A une assemblée tenue récemment, le comité de notre poste de radio CFNS s'est déclaré très satisfait du résultat obtenu ici au cours de ces derniers mois.

Nouvelle école séparée

Des plans sont à l'étude pour la construction d'une nouvelle école séparée qui serait adjacente ou dans les environs de l'école St. Mark, 10e rue Est. On compte 146 élèves dans 4 classes — l'une en contient 45 — alors que la moyenne ne devrait en être que de 30, pour être en conformité avec les règlements de la commission du département des incendies.

Actuellement, nous possédons 5 écoles catholiques: St. Paul, St. Mark, St. John, St. Joseph et St. Michael.

Les directeurs du comité en charge sont: MM. John Swystun, président, A. R. Brown et Louis Moker.

M. L.-A. Boileau a été réélu président de toutes les commissions scolaires de nos écoles séparées, pour 1956.

Il est possible que la reconstruction de l'institut collégial, qui fut détruit par les flammes au mois de novembre dernier, recommence bientôt, déclara M. W. G. Eagle, président du bureau de l'institut. Les travaux débuteront dès que le règlement final des assurances sera payé. Les pertes étaient estimées à $100,000.00.

Affaires civiques

La ville de Prince-Albert s'est enrichie de $2,406.00 par les frais payés pour infractions aux règlements de stationnement aux parcomètres, au nombre de 2,406. Les revenus totaux pour 1955 se chiffrèrent à $19,606.97, comparativement à $11,816.11 pour une période de neuf mois en 1954.

Les revenus de taxes sur les propriétés, les permis pour maisons d'affaires, etc., se chiffrèrent à $1,046,099.20, comparativement à $922,373.55, en 1954.

Comité de contact

Ce comité fut formé dans le but de faire connaissance avec toutes les familles de langue française. En font partie: Mmes A. Lemieux, Arcandi Trudeau, Léon Lamontagne et Mlle L.-A. Sénécal.

Départ

Après avoir passé 26 ans au milieu de nous, le R. F. M.-Ange, O.P., nous quittera pour retourner à Montréal, sur l'ordre de ses supérieurs. Ce sera une perte pour le district de Prince-Albert, mais un gain pour Montréal.

St-Victor

Baptêmes

Le 25 décembre: Diane-Marie, fille de M. et Mme Hervé Boutin (Evelyne Guay), née le 13 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme A. Chabot, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 janvier: Pauline-Adrienne et Paul-Philippe, enfants jumeaux, de M. et Mme Armand Lalonde (Jeanne d'Arc Bruneau), nés le 2 janvier. Parrains et marraines, MM. et Mmes Adrien Marcil et Philippe Lalonde, oncles et tantes des enfants.

Va-et-vient

MM. et Mmes Denis Lalonde et Claude Tessier passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme J.-D. Lalonde, durant la semaine de Noël.

M. et Mme Lorenzo Beaubien avaient la visite de leurs filles, Réjeanne, Carmel et Raymonde, pendant les Fêtes.

Mlle Rose-Marie Chrétien, de Régina, était de passage chez ses parents, M. et Mme W. Chrétien, à l'occasion de Noël.

Vinrent aussi en visite, durant les Fêtes: Mlle Lorraine Lalonde, chez M. et Mme L. Lalonde; M. et Mme S. Semsuck, de Glenbain; Mlle Dorothée Vaudrin, chez son père, M. H. Vaudrin; M. Denis Bissonnette, de Régina, chez son père, M. H. Bissonnette; M. et Mme R. Legault, chez leurs parents, M. et Mme Roland Ducharme; Mlle Doreen Balcan, de Saskatoon, chez M. et Mme J.-D. Lalonde.

Mlle Jeannine Lalonde est en visite à Edmonton, chez sa soeur, Denise (Mme N. Gibeault).

M. Roger Lalonde passa la fin de semaine à Régina, pour affaires.

Sont retournés aux études après avoir passé les vacances dans leurs familles: Mlles Berthe et Jeannine O'Reilly, au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg; MM. Guy et Henri O'Reilly, au collège de Gravelbourg: Mlles Janine et Odile Collin et Florence Zess, à Willow-Bunch.

Nos malades

Ont été hospitalisés à l'hôpital Union d'Assiniboia: Mlle Denise Lafontaine et Denis Ducharme.

Mme E. Beaulieu, de South Makwa, est décédée à l'âge de 66 ans

SOUTH MAKWA — Le vendredi 6 janvier décédait, à l'hôpital University de Saskatoon, Mme Elzéar Beaulieu, née Eugénie Gagnon. Après trois semaines de maladie à l'hôpital de Loon Lake, Mme Beaulieu était transportée à Saskatoon par avion, le 4 janvier. Sa fille, Laurette (Mme S. Charbonic), de Fort William, Ont., s'était rendue par avion, à son chevet.

Le service fut chanté à South Makwa, par le R. P. Couture, O.M.I., curé de la paroisse, le mercredi 11 janvier. Malgré le mauvais état des chemins, un grand nombre de paroissiens et d'amis de Green Lake et Meadow Lake s'étaient fait un devoir de venir prier pour celle qui fut un modèle de chrétienne, une maman exemplaire.

Mme Beaulieu était âgée de 66 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Elzéar Beaulieu, 8 garçons: Lauréan, Lionel, Jean, Paul, Dieudonné et Désiré, de South Makwa, Pierre et René, de la Colombie Britannique, et 2 filles: Laurette (Mme S. Charbonic), de Fort William, Ont., et Noëlla (Mme E. Zwelak), stationnée en Allemagne. Lui survivent aussi 3 frères, Edouard, de South Makwa, Baptiste, d'Ontario, et Bruno, de Lawrence, Mass., et 10 petits-enfants.

Coderre

M. Edgar Gaucher a déménagé sa famille à Moose Jaw où il a un emploi permanent. Quelques jours avant leur départ, il y eut une soirée-surprise en l'honneur de Mme Gaucher. On lui présenta une bouilloire électrique en cadeau.

M. et Mme Louis Laverdière sont allés visiter leurs parents et amis à Neville, au Jour de l'An.

M. Lionel Gaucher est en visite à Winnipeg où demeurent ses oncles, MM. Origène Gaucher et Donat Gingras.

Etaient de passage à Coderre à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Terry, de Régina, chez M. Ernest Brin; M. et Mme Gilbert Gaucher et Denis Gagnon, chez MM. Georges Gagnon et Emile Gaucher; M. et Mme Lawrence Labbie et Isabelle, de Régina, et M. et Mme Albert Emond, chez M. Armand Gaucher; Adolphe et Alain Huel, chez leur oncle, M. Jean Huel; M. Art. Fairhead, de Churchill, chez M. Noé Alix; M. et Mme Gérard Lizée, de Gravelbourg, et M. et Mme Albert Parent et Edouard, de Laflèche, chez Mmes J.-B. Gaucher et Aurore Parent; Mlles Aline Peltier et Diane Gaucher, dans leur famille respective.

Vawn

Va-et-vient

Malgré les tempêtes qui retardaient les trains et les autobus, les personnes suivantes ont pu venir passer les Fêtes chez leurs parents et amis: MM. Georges Vallière et Paul Dion, de St-Paul, Alta; MM. Lionel Vallière, F. Halter et Ronnie et Mlle Germaine Fortier, g.-m., d'Edmonton; Mlle Zita Foster, g.-m., M. et Mme Culeanere, Kay Weber et Louise Dion, de North Battleford; Mme Lila Palmer, de Saskatoon; Elsie Hyrciuk, de Mayfair, et la famille Hayes, de Cavalier.

Mlles R. Raymond et Thérèse Lessard ont passé les Fêtes chez leurs parents, à Saskatoon et Delmas.

Mme J. Foster a passé une semaine à Saskatoon avec sa fille, Mme Palmer, et April.

M. et Mme L. Casavant, de Delmas, ont visité leurs parents pendant les Fêtes. Ils étaient les hôtes de M. et Mme L. Weber

M. et Mme L. Vallière ont passé le Jour de l'An à North Battleford, chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Alexander.

M. et Mme Higgins ont passé quelques jours à Saskatoon, la semaine dernière. Ils ont visité M. et Mme Arthur Lavigne, de North Battleford, en revenant.

Mme Jos. Paulhus a passé les Fêtes à Chilliwack, C.B., chez ses gendre et fille, M. et Mme Paul Rollheiser.

M. et Mme Jansen ont passé le Jour de l'An à Donavon.

MM. Victor Régnier et Henri Blais ont fait un voyage d'affaires à Prince-Albert, la semaine dernière.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades: M. A. Jullion, M. Nehernay, Madeleine Phaneuf, Mme R. Pollard, tous à l'hôpital de North Battleford.

Naissances

A M. et Mme Pat. McCaffrey, une fille, née le 31 décembre.

A M. et Mme Omer Despins, un fils, né le 5 janvier.

Albertville

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire d'Albertville aura lieu en la salle coopérative d'Albertville, le lundi 23 janvier, à 7 h. 30 du soir.

Tous sont bienvenus.

Willow-Bunch

Etaient de passage pendant les Fêtes: chez Mme Tougas, ses enfants, Elisabeth, garde-malade à Moose Jaw, et M. et Mme R. Lavoie, de St-Victor, ses soeurs, Mme J. Gagnon, de Ponteix, et Mlle Lucie Lavallée, de Gravelbourg, et ses neveux, Edouard et Omer Lavallée, de Ponteix; M. et Mme Antonio Grégoire et Mlle Antoinette Martin, de Gravelbourg, chez leurs parents et amis; Mlle Hélène Giraudier, de Régina, chez ses parents; Mlle Gabrielle Granger, garde-malade à Rockglen; Mlle Hélène Lapaire, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur de Régina; G. Bellefleur, du collège Campion de Régina; Roger Rodrigue, de l'école normale de Moose Jaw; Omer Mondor, Lucien Lavallée, Léon Boisvert et Lionel Benoît, du collège de Gravelbourg; Claude Cornellier et les enfants de MM. et Mmes Médéric et Viateur Forest, du Jardin d'Enfant de Gravelbourg; Mlle Pierrette Duperreault, de Régina, Guy, employé au collège, Gilles et Michel, étudiants au collège de Gravelbourg, Donald, de Régina, et Robert Barré, chez M. et Mme Armand Duperreault; Bernard et Robert Roy, étudiants à l'université Laval de Québec, Albert et Lucien, du collège de Gravelbourg, et Henri, employé à Milestone, chez Mme Léo Roy; Mlle Doris Bonneau et son fiancé, M. Jos. Ryan, de Régina, M. et Mme E. Légaré et famille, de Saskatoon, M. et Mme P. Légaré et famille, de Coronach, et M. Jos. Bonneau, chez MM. P. Légaré et Edgar Bonneau; Mlle Louise Couture, de Moose Jaw, M. et Mme J. Le Ruy et famille, de Willows, M. et Mme René Couture et famille, de Ferland, chez M. et Mme Lucien Couture; M. et Mme Emile Rodrigue et famille, de Weyburn, chez les familles Rodrigue et Champigny.

Vinrent passer les Fêtes chez leurs parents: M. et Mme Raymond Fafard, de Scout Lake, et M. et Mme Omer Tessier, de Régina, chez M. et Mme J. Bourdages; M. et Mme Albert Durand, de Radville, Mme R. Legault et sa fille, Juliette, de Régina, Mme G. McDougall, de Régina, chez les familles Durand; M. et Mme Richard Langlois, Roch Gosselin, Gilles Balaux et Paul Rivard, tous de Calgary, et Maurice Raboud, d'Edmonton; Mlle Yvette Sylvestre, de Prince-Albert, M. et Mme H. Promhouse, de Bengough, M. le Dr et Mme R. Sylvestre, d'Assiniboia, chez M. et Mme Léopold Sylvestre; Mlle Marie Bouliane, de St-Boniface, Jos. et Guy Bouliane, du collège de Gravelbourg, et Thérèse Bouliane, institutrice à St-Victor.

M. Jos. Gareau, de Régina, était de passage chez ses parents, aux Fêtes.

M. Gilles Martin, de Maillardville, étudiant au Collège catholique de Gravelbourg, a passé ses vacances chez ses grands-parents, M. et Mme Georges Martin.

Mlle Estelle Rainville, garde-malade à Ponteix, était en promenade chez sa soeur pour quelques semaines.

M. et Mme Wilfrid Benoit et famille sont allés rendre visite à M. et Mme Eugène Benoît, de Readlyn, le vendredi 6 janvier.

M. et Mme Henri Durand et famille sont allés à Radville, dernièrement, visiter des parents.

Mme Jos. Bonneau est allée passer les Fêtes à Régina, chez sa belle-soeur, Mme Z. Hamilton.

Mme Nap. Lalonde alla passer une semaine chez sa fille, Aline, à Assiniboia, dernièrement.

M. et Mme Donat Joyal et M. et Mme Martial Joyal et famille sont allés passer Noël chez leur soeur et tante, Mme Betsy Carruthers, de Weyburn.

M. Philippe Mondor est parti dernièrement passer quelques semaines chez sa fille, Laurette, à Carrot Creek, Alta.

Mme P. Therrien, de Toronto, est en promenade chez ses enfants, parents et amis pour quelques semaines.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: M. J. Higgins, M. Alcide Grégoire, M. J. Blakie, Mme A. Pelletier, Mme Marcel Lavallée (à qui est né un garçon), Mme Adélard Bissonnette, de St-Victor (qui donna naissance à un garçon), Mme L. Blais (à qui est née une fille), Mlle Anita Beauregard, Robert Lavallée, Dorothy MacNevin, les bébés Kathy MacNevin et Champigny.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: M. I. Cornellier, Mmes G. McGillis, J. Hoaths, Armand Lalonde, Osias Bruneau et Lynda Granger, M. E. Dumonceau, de Fife Lake, et le bébé Savoie.

St-Denis

Le 20 novembre eut lieu une soirée de cartes et bingo au profit de l'église. Les gagnants au tirage furent: Lucille Lepage, de Vonda (sac de farine), Georges Haudegand, de Vonda (caisse de pommes), Laurent Denis, de St-Denis (paire de taies d'oreillers).

M. et Mme Clotaire Denis, sr, et M. Clotaire Denis, jr, ont assisté au congrès de Gravelbourg. La température inclémente en a empêché plusieurs autres d'y aller.

Ce fut un grand plaisir de revoir parmi nous M. et Mme Raymond Denis qui, ayant assisté au congrès, en ont profité pour venir saluer leurs nombreux parents.

Des élèves de l'école, Liliane et Marcel Denis et Marie Leblanc, ont assisté au festival de Prince-Albert.

Naissances

Lorraine, fille de M. et Mme Adjutor Lepage.

Simon, fils de M. et Mme Liguori Leblanc.

Julia, fille de M. et Mme Robert Denis.

Nous apprenons également que M. et Mme Edmour Pion sont les heureux parents d'un fils.

Nos malades

Ont été hospitalisées récemment: Mme René Grisé, Mlle Paulette Hubert et Mme Clotaire Denis, sr.

A toutes nous souhaitons un prompt rétablissement.

Saskatoon

Ligue des Dames Catholiques

Les dames de la Ligue ont tenu leur assemblée mensuelle le dimanche 8 janvier, au presbytère. Mme T. Préfontaine présidait en l'absence de Mme Couture.

Mme A. Cyr, convocatrice pour la réunion récréative donnée à Noël pour les enfants catholiques de l'école Cumberland pour les sourds et muets, donna un rapport détaillé sur le succès de cette entreprise. L'assemblée se tint dans le collège St. Thomas More; Mme A. Couture assistait Mme Cyr.

Un rapport fut donné par les cercles Downtown et Riversdale sur le tirage qui a eu lieu au mois de décembre.

M. J. Rainer fut l'heureux gagnant d'une dinde et le bébé Ronald Détillieux gagna un panier d'épiceries. Un thé clôtura l'assemblée.

Le 28 janvier aura lieu, en l'auditorium de la Baie d'Hudson, dans l'après-midi, une vente de soupe aux pois et de tartes faites à la maison avec une tasse de thé. Mme A. Cyr a été nommée organisatrice et souhaite d'avance la bienvenue à tous.

Nos malades

M. Arthur Couture a été dangereusement malade, mais se remet sûrement.

M. Gédéon Masson a été hospitalisé quelques jours.

A tous deux nous souhaitons un prompt rétablissement.

Çà et là

M. et Mme Gédéon Masson sont de retour d'un long voyage à Vancouver et M. et Mme G. Ricard, d'un voyage dans l'Est.

M. M. Robert, de St-Boniface, ainsi que Mme G. Strechter et son fils, sont en visite chez M. et Mme A. Couture.

M. Henri Beauregard a eu la visite de son frère, le R. P. R. Beauregard, O.M.I.

Montmartre

Nos malades

Mlle Jeanne De Tremaudan fut victime d'un léger accident. Elle tomba, sur le chemin glacé et se fractura un bras. Elle a dû passer quelques jours à l'hôpital et est maintenant de retour chez elle.

M. Louis Fournier fut conduit à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina, vendredi dernier, où il subit une opération d'appendicite.

Mme Pete Deguire a aussi subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina.

Tous sont en bonne voie de guérison et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême

Marie-Elise-Diana, née le 8 janvier, fille de M. et Mme Armand Labrèche (Elise Giroux). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bachelu, de Kendal, oncle et tante de l'enfant. Mme Joseph Labrèche, grand-mère, agissait comme porteuse.

La petite étant le premier bébé de l'an 1956 né à notre hôpital, Mme Labrèche fut l'heureuse gagnante d'un trousseau de bébé, don des Dames Auxiliaires de l'hôpital, cadeau qu'elles font au début de chaque année.

Va-et-vient

M. et Mme Lionel Faubert et Mlle Victoria Faubert, de Régina, visitèrent leurs parents et amis. Cette dernière passa plusieurs jours à Montmartre.

Gouret

Le samedi 14 janvier, le club de Winthorst vint jouer à Montmartre. Le pointage fut de 3 à 5 pour Montmartre.

Le mercredi 11 janvier, les "Regina Cardinals" se mesuraient avec nos joueurs, à Montmartre. Le pointage fut de 5 à 5.

Le Conseil de la coopération, région 4, tient sa réunion à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le lundi 9 janvier dernier eut lieu, à Prince-Albert, l'assemblée de l'exécutif du Conseil de la Coopération de la Région 4. Cette région comprend environ 15 paroisses à majorité française.

Les affaires spéciales traitées à l'assemblée furent: 1) une offre faite par l'exécutif d'attribuer une somme de $25.00 aux Caisses Populaires de la région qui fonderont une Caisse Scolaire dans leur paroisse; 2) le versement d'une somme de $25.00 aux paroisses qui fonderont une Caisse Populaire.

Un certain montant d'argent sera aussi employé pour annoncer à la radio française, CFNS.

Les paroisses qui désirent recevoir plus de renseignements concernant les services qu'offre le conseil, en vue d'organiser une Caisse Populaire ou autre, devront s'adresser au Conseil de la Coopération, Région 4, Albertville, Sask. (R. Dion, sec.-trés.).

En Colombie Britannique

Vancouver

Ordination sacerdotale

Nous sommes heureux d'annoncer l'ordination sacerdotale prochaine du R. P. Raymond Campeau, P.B. La cérémonie aura lieu à la cathédrale de Vancouver, le 11 février, à 9 h. 15 du matin, et le nouveau prêtre célébrera sa première messe solennelle le lendemain, à 11 h., en notre église. L'ordinand est le fils de M. et Mme André Campeau, de notre paroisse. Nos félicitations au R. P. Campeau et à ses heureux parents.

Fête des Rois

Comme nous l'annoncions dernièrement, la traditionnelle fête des Rois a été célébrée comme de coutume à St-Sacrement, mais l'organisation en avait été faite conjointement par le Cercle Canadien-Français et la Troupe Molière qui, à cette occasion, a joué avec grand succès la pièce de H. Ghéon: "Le Noël sur la Place".

Les principaux rôles étaient remplis par le Dr Gaston Robinson, Mme Pierre Vedel, M. Lazare Moreau, Mlle Jeanne Pilloud et un élève de notre école, Roland Boisvert.

Tous surent réellement captiver l'intérêt des auditeurs et, en plus d'un moment, les émouvoir vivement. La pièce avait été préparée par Mme Blanche Lambert, directrice de la Troupe, qui dirigeait aussi les choeurs mixtes, dans les entractes.

Au cours de la soirée, on distribua à chacun un gâteau-surprise dont l'un, livrant enfin son secret, désigna comme reine du jour Mme Alphonse Poitras. Le roi, lui, engloutit son secret en avalant la fève. Il fallut, par vote populaire, désigner un nouveau roi, M. Aimé Masson, qui accepta de bonne grâce les honneurs de la couronne.

Le lendemain, la pièce était répétée à Lourdes, Maillardville, et elle le sera encore dans un avenir prochain, à Fatima.

Comité paroissial

Une réunion paroissiale, convoquée à la salle, le jour des Rois, choisit comme nouveaux membres du comité paroissial: MM. Oscar Boucher, Ed. Peladeau et Wilfrid Lefebvre. Félicitations aux nouveaux élus.

Radio française

Le 25 décembre, l'émission "Ecoutez-nous" comportait un programme exclusif de Noël composé comme suit: "Minuit, chrétiens", interprété par Roger Larochelle et le choeur des "Compagnons de Vancouver" (Henriette Fournier, Mmes Westcot et Jolicoeur); "Noël des pauvres", par les mêmes; "Çà, bergers", "Il est né, le divin Enfant", "Nouvelle agréable" par les élèves de Lourdes (au piano, Mme Chabot); "Jésus de Nazareth", solistes: Roger Larochelle et Pauline Boisvert et le choeur des Compagnons; "Noël, Noël", par Henriette Fournier (au piano, Mme Jolicoeur). L'annonceur était M. Normand Finnigan.

Le dimanche 1er janvier passe en ondes ici un programme de CHFA gracieusement prêté par le poste et interprété par M. Gérald Lachance. Le président de la Fédération offre aux compatriotes aux écoutes ses voeux de bonne et heureuse année, prospère pour les Canadiens français de la Colombie et pleine de réalisations pratiques dans le domaine patriotique. Mme Françoise Marchand, présidente du comité de la radio, et qui s'est dépensée sans compter au cours des années passées pour la cause de la radio française, ajoute, aux voeux du Dr Léon Beaudoing, ses remerciements à toutes les personnes qui continuent à aider le comité dans l'exécution du programme hebdomadaire "Ecoutez-Nous". Une reconnaissance toute spéciale aux postes CKNW, de New Westminster, et CHFA, d'Edmonton.

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Boivin, de Winnipeg, ont passé deux semaines chez leurs cousins, M. et Mme Edgar St-Cyr. Ils ont rendu visite également à Mme Donat St-Cyr, leur tante, aussi de Vancouver.

C'est avec plaisir que nous revoyons au milieu de nous Mme Jean-Yves Perron (Rita Loiselle), accourue au chevet de sa mère, Mme Oscar Loiselle, retenue à l'hôpital St-Paul par une grave maladie, laquelle, heureusement, prend maintenant une meilleure tournure. Bienvenue à Rita et nos voeux de prompt rétablissement à Mme Loiselle. Ces mêmes voeux de sympathie s'adressent à M. Donat Savoie, retenu à l'hôpital St-Joseph, et à Mmes Joseph Chouinard et Beauchemin, éprouvées par la maladie.

Décès

Le 6 décembre, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Raymond Jaineau.

Baptêmes

Le 20 novembre: Renée-Léa, enfant de Hugh MacDonald et de Rosanna Potvin. Parrain et marraine, René Normandeau et Antoinette Potvin.

Le 27 novembre: Lorraine-Marie-Lucienne, enfant de Ronald Méranger et de Louise Beaubien. Parrain et marraine, Alfred Méranger et Lucienne Cloutier.

Le 27 novembre: Lorraine-Marie-Fernande, enfant de Lorenzo Paquin et de Marie-J. Pilon. Parrain et marraine, Paul Péloquin et Cyprienne Pilon.

Le 4 décembre: Elaine-Denise-Thérèse, enfant de René Jolicoeur et de Cécile Delaire. Parrain et marraine, Louis Timm et Denise Tremblay.

Le 4 décembre: Catherine, enfant de René L'Homme et de Riberlad Roux. Parrain et marraine, Roger L'Homme et Benjamine Rena.

Le 18 décembre: Denise-Marie, enfant de Jean-Paul Thibeault et d'Hélène Richard. Parrain et marraine, John McCab et Lorraine Richard.

Le 18 décembre: Joseph-Ernest-Pierre-Paul, enfant de Jean Dion et de Réjeanne Plouffe. Parrain et marraine, Ernest Plouffe et M.-Rose Boucher.

Le 25 décembre: Arnaud, enfant de Gérard Jarlan et de Jacqueline Niron. Parrain et marraine, André Dubuc et Madeleine Polygone.

Le 26 décembre: Colleen-Michèle-Marie, enfant de James McFadden et d'Annette Gaudry. Parrain et marraine, Paul Gaudry et Irène Pappenfus.

Le 26 décembre: Michael-Paul, enfant de Bernard Poitras et d'Ann Devlin. Parrain et marraine, Jules Therrien et Hénédine Poitras.

Le 27 décembre: Christopher George, enfant de George Speakman et d'Irma-Thérèse Lacerte. Parrain et marraine, Arthur et Léona Lacerte.

Le 7 janvier 1956: Michel Patrick, enfant de Michel Thillaye et de Catherine Hanlon. Parrain et marraine, Gérard Thillaye et Yvonne Niron.

Le 7 janvier: Jeannette-Ann, enfant de Peter Kelly et de Pauline Gague. Parrain et marraine, Georges Comeau et Thérèse Gagnier.

Le 7 janvier: David-Léon, enfant de Benoît Faucher et de Stéphanie Romanouiz. Parrain et marraine, Léo Carrier et Marguerite Gague.

Festival de la Bonne Chanson

Le premier festival colombien de la Bonne Chanson, auquel prendront part plus de 160 enfants, dont 100 de Maillardville, 50 de notre paroisse et quelques-uns de Victoria, Duncan, Port Alberni, Nanaimo et New Westminster, aura lieu les 10, 11 et 12 février prochains, aux trois endroits suivants: auditorium de l'Hôpital St-Paul, le 10 février, à 8 h. du soir; auditorium de l'école supérieure de Lourdes, le 11; Théâtre Academy de Fatima, le 12. Le prix d'entrée sera de 50c.

Qu'on se le dise! Retenez bien les dates! Tous devraient y être!

Victoria

Au Club Canadien-Français

A sa dernière réunion de décembre, le Club Canadien-Français de la Colombie Britannique devint membre du "Club des 200" de la Fédération.

Le Club sera représenté, au festival de la Bonne Chanson de février prochain par la petite Solange Schiller, 7 ans, fille de M. et Mme Jean-Paul Schiller, de la rue McLure.

La partie de cartes mensuelle de décembre eut lieu Au-Vieux-Québec.

Le thé annuel des cotisations aura lieu le vendredi 27 janvier, à 8 h., Au-Vieux-Québec.

Le Cercle de couture se réunit chez Mme Lamarche-Martin, de la rue Southgate, le jeudi 12 janvier, à sa première séance de l'an neuf. On sait que ces dames, dévouées à l'oeuvre de la future paroisse française à Victoria, travaillent avec zèle et persévérance à augmenter le fonds spécial pour les besoins de la future paroisse.

Alliance française

En fin de décembre, Mlle McQuinn donna sa 3ème et dernière causerie sur son tour d'Europe. Mlle Turner était l'hôtesse, à Government House.

Le mercredi 11 janvier, les séances d'étude reprenaient. Mme Parmelee reçut le groupe à l'hôtel Oak Bay. Mme Marie Badni, orateur invité, nous transporta au Château de Combourg, où fut élevé Chateaubriand. Elle parla avec éloquence de cet illustre écrivain, qui semble être son auteur préféré, et de son oeuvre qui a exercé une influence si considérable sur le développement de la littérature romantique,

La prochaine réunion se tiendra le 25 janvier, chez Mme Geo. Parent, 321, Moss, à 3 h. 30. Sujet d'étude: "Le Château de Maintenon". La causerie sera présentée par Mme Rose-Blanche McBride (de la Librairie française), en l'honneur de l'hôtesse, Mme Parent, qui, dans sa jeunesse, a vécu à Maintenon.

Va-et-vient

Mgr Brunet, de l'archevêché d'Ottawa, est rentré dans la capitale après avoir passé un mois à Victoria.

M. Laurent Landry, de la rue Yates, à l'emploi de la compagnie d'assurances London Life, est en voyage d'affaires à Toronto.

Mme Georges Parent, 1ère vice-présidente de la Fédération, assistait récemment à la réunion du bureau, à Vancouver.

Naissance

A M. et Mme Claude Gaudet (née Léonie Grenier), le 30 décembre, une fille, Yvette-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Gaudet.

Décès

Le 22 décembre est décédée Mme Suzanne Bessette-Bowan (autrefois d'Ottawa), présidente d'honneur du Club Canadien-Français. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale St. Andrew.

Çà et là

M. Raymond Pouliot, de Port Alberni, a visité la famille Claude Pétain, de Montréal, les Lebel, du Nouveau-Brunswick, les Tétreault, de Winnipeg, et les Lévesque, de Trois-Rivières.

Mme Renée Archibald passe les mois d'hiver en Arizona.

M. et Mme Melville McBride, de la rue Vimy, se rendent à Mexico pour un mois de vacances. La Librairie française, dont la propriétaire est Mme Rose-B. McBride, sera donc fermée au cours de février.

L'exemption de taxes refusée aux écoles de Maillardville

La bataille pour l'exemption de taxes sur les édifices scolaires catholiques de Maillardville suit son cours. Le Conseil municipal et la commission scolaire publique ont compris les réponses de Victoria — quoi qu'ils disent — puisque les journaux anglais du 10 janvier déclaraient: "L'application — pour l'exemption des taxes sur les écoles paroissiales — est faite en s'appuyant sur la section 58, sous-section 24 de l'Acte Municipal, qui donne pouvoir au Conseil municipal d'accorder des octrois pour des fins éducationnelles, si d'abord les commissaires scolaires approuvent".

Dans une première réunion tenue le vendredi 6 janvier, la commission scolaire publique refusait l'exemption de ces taxes aux écoles de Maillardville. Cependant, la réunion fut par la suite déclarée hors d'ordre par le seul supporteur de l'exemption, Mme Francis P. Hiskey, une protestante bien-pensante.

Une deuxième réunion, tenue le mardi 10 janvier, eut le même résultat: refus de l'exemption. Mme Hiskey vota encore, seule, en notre faveur, et demanda l'enregistrement de son vote.

Prochaine phase

La commission scolaire publique doit maintenant envoyer sa décision par écrit au Conseil municipal, citant les raisons qui la motivent. Une source certaine nous assure cependant que le refus n'est pas motivé, dans la lettre des commissaires. La grande raison donnée à l'assemblée des commissaires était celle-ci: s'ils accordaient cette exemption aux catholiques, ils devraient le faire aussi pour les baptistes de Port Moody, etc. Le Conseil municipal se verra donc dans l'obligation d'exiger du corps des commissaires les raisons de son refus, ce qui sera référé au gouverneur général, M. Bonner.

En attendant, la commission scolaire catholique envoie une lettre au Conseil municipal, qui sera lue à l'assemblée du 23 janvier, exigeant une réponse officielle à sa première lettre qui a commencé toute cette diatribe, qui aura ses répercussions à la prochaine session de la Chambre à Victoria, sous peu. Maillardville ne lâche pas facilement.

Funérailles

Le mercredi 11 janvier avaient lieu les funérailles de M. Elie Pigeau, de 1123, rue Brunette, décédé le samedi 7 janvier, à l'âge de 61 ans. Le R. P. R.-M. Chabot, O.F.M., et M. Joseph Lecomte furent chantres aux funérailles, accompagnés à l'orgue par Mme Sylvio Chabot, tandis que le R. P. A. Fréchette, O.F.M., officia et accompagna la dépouille mortelle au cimetière St-Pierre, de New Westminster, où eut lieu l'inhumation.

Les porteurs, tous neveux du défunt, étaient: MM. Rodrigue, Edmond, Raymond et Alphonse Pigeau et René et Antoine Frigon.

Outre son épouse, née Yvonne Bruneau, le défunt laisse un fils, Paul; 4 frères, Ernest, de Maillardville, Urgel, de St-Paul, Alta, O'Neil, de Sylvan Lake, Alta, et Joseph, de La Fonde, Alta; 2 soeurs, Mme N. Brault, de St-Paul, Alta, et Mme L. Ganges, de la Saskatchewan.

Nos plus vives sympathies à Mme Pigeau et à Paul qui, de leur côté, remercient tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles.

Mariage Gauthier—Girard

Le samedi 14 janvier, à 10 h., avait lieu le mariage de Paulidor-Théodore-Joseph Gauthier, fils majeur de Paulidor Gauthier et de Rose-Anne Lamoureux, de cette paroisse, et de Marie-Thérèse Girard, fille majeure d'Emile Girard et de feu Alma-Marie Gagné, de Sapperton, C.B.

La mariée fut accompagnée à l'autel par M. Ernest Finnigan; le cortège nuptial était composé de Mlles Marie Orieux et Blanche Perreault, et de MM. Guy Ayotte et Ernest Girard.

Le R. P. curé officia à la cérémonie; M. Maurice Parent servait au choeur.

Pendant la cérémonie, Mlle T. Marenger et Mmes Wilfrid Marenger et Trefflé Vachon chantèrent plusieurs cantiques appropriés, accompagnées à l'orgue par Mme Sylvio Chabot.

La réception eut lieu chez les parents du marié.

Baptêmes

Le 15 janvier: Brenda Lea Roselyn Sielski, enfant de Paul Sielski et de Theresa Miskolczy, baptisée par M. l'abbé Albert Zigmond, curé de Port Moody, C.B. Parrain et marraine, M. et Mme John Toth.

Le 15 janvier: Janine Elizabeth, enfant d'Alexandre Kozak et d'Ann Coleman. Parrain et marraine, Quentin Garritty et Joan Davidson.

Le 15 janvier: Debra Marie, enfant de Robert Kilmartin et de Rita Janzon. Parrain et marraine, Armand et Géraldine Proulx.

Le 15 janvier: Raymond-Maurice, enfant de Maurice Demers et de Shirley Johnson. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Demers.

Va-et-vient

Le dimanche 15 janvier, après la grand-messe, le R. P. curé recevait la visite de trois jeunes gens de Bellevue, Sask.: Fernand Gaudet, qui travaille à Maillardville depuis une semaine, son frère, Gilles, et un cousin, Alban Gaudet, tous deux résidants de Victoria depuis le mois de novembre. Ils étaient accompagnés de M. Réal Topping, notre nouveau professeur, également de Bellevue.

Çà et là

Le 13 janvier, M. Stanislas Lamoureux fut conduit à l'hôpital Ste-Marie.

Le dimanche 15 janvier, l'exécutif du bazar paroissial 1956 se réunissait à la demeure de la présidente, Mme Wilfrid Marenger. Le R. P. curé assistait. L'organisation du bazar est en bonne voie . . . pour les 14 et 15 avril. Une autre réunion générale de tous les intéressés aura lieu le dimanche 22, à 2 h. p.m., au soubassement de l'église.

Mariage Smith-Cyr, à Port Alberni

PORT ALBERNI — Le samedi 17 décembre, dans l'église Notre-Dame des Victoires, fut béni le mariage de Mlle Gisèle Cyr avec M. Andrew Smith, de Victoria. La messe nuptiale fut dite par le R. P. Wilfrid Brazeau, O.F.M., curé de la paroisse. Mme Marie-Anna Cyr, mère de la mariée, était à l'orgue; Mmes Louis Tremblay et Robert Burnett chantèrent des cantiques appropriés, pendant la cérémonie.

A midi, il y eut réception pour les proches parents, dans la salle paroissiale Ste-Famille, et le soir, réception dans la salle Eric Graf, pour tous les invités.

Baptêmes

Le 18 décembre 1955: Roger-Gérald, premier enfant de M. et Mme Laurent Francoeur (née Noëlla Lafond). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lafond, de Laventure, Sask., représentés par M. et Mme René Francoeur.

Le 1er janvier 1956: Joseph-Gérard-Léo-Robert, enfant de M. et Mme Jacques Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Goudreault.

Nos malades

Mme Paul Cardinal a passé quelques semaines à l'hôpital de Port Alberni. Elle est maintenant retournée à la maison, complètement rétablie.

Mme Georges Archambault est malade à l'hôpital "West Coast General", de Port Alberni.

Cercle Canadien-Français

Le Cercle a envoyé sa contribution de $25.00 au Club des "200" de la Fédération Colombienne.

L'exécutif du Cercle a aussi voté en faveur de participer à la campagne en vue de rechristianiser la fête de Noël. Cette campagne était sous les auspices des Chevaliers de Colomb de Port Alberni.

Le Cercle a de plus contribué à la campagne pour venir en aide au "Senior Citizen's Christmas Fund", en donnant les recettes d'une partie de bingo.

Arbre de Noël

Le Cercle a organisé un magnifique arbre de Noël pour tous les enfants des membres.

Va-et-vient

Mme Richard Taylor (Jeannette Francoeur), Mme K. Bailey (Léa Francoeur) et Dora Francoeur, de Tacoma, Wash., étaient en visite chez les familles Albert Francoeur et Marcel Graitson.

M. et Mme Joseph Houle sont partis en voyage dans le sud de la Californie. Nous leur souhaitons "Bon voyage" et espérons qu'à leur retour ils nous rapporteront un peu du beau soleil californien.

Messes de minuit

Cette année, il y eut deux messes de minuit à l'occasion de la fête de Noël.

Soirée de Noël

Le Cercle Canadien-Français tint sa traditionnelle soirée de Noël, à la salle Nordly.

Veillée en l'honneur du R. P. Curé

Le dimanche soir 8 janvier, les paroissiens ont donné une veillée-surprise à leur curé, le R. P. Wilfrid Brazeau, O.F.M. Les Dames de la Ligue ont organisé cette soirée pour souligner l'anniversaire de naissance de leur curé. Ce fut un vrai succès.

EN SASKATCHEWAN

M. Georges Larivière décédé à Gravelbourg, à l'âge de 74 ans

GRAVELBOURG — Après une courte maladie, M. Georges Larivière est décédé à l'âge de 74 ans, le lundi 2 janvier.

Né dans la province de Québec en 1881, il est venu dans l'Ouest en 1907. Il laisse, outre son épouse, un fils, François; 3 filles, Mme Rose-Marie Michaud, de Vancouver, Mme Madeleine Gilmore, du Montana, et Suzanne, de Gravelbourg; un frère, Salem, de Gravelbourg, et 2 soeurs, Mmes R. Godin et A. Prud'homme, de Gravelbourg.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 5 janvier. M. l'abbé A. Moquin officiait. Les porteurs étaient ses neveux: MM. Victor Godin, Ernest Gauthier, Lionel Prud'homme, Edmond Lafrance, Wilfrid et Edgar Larivière.

La basilique-cathédrale St-Jacques le Majeur — Montréal

Cet édifice a été construit sur le modèle de St-Pierre de Rome, réduit de moitié. Commencé en 1870, il a été terminé en 1886. A l'arrière, il y a le palais de l'archevêque de Montréal. Longue de 333 pieds et large de 222, la basilique porte un dôme terminé par une grande croix à 250 pieds du sol. La façade est remarquable. Treize statues la surmontent; ce sont des dons de treize paroisses de l'archidiocèse de Montréal. L'intérieur est d'une beauté sobre. Comme à St-Pierre, un baldaquin abrite le maître-autel. De nombreuses peintures ornent les murs. Une chapelle, transformée il y a quelques années, renferme les tombeaux des évêques et archevêques de Montréal.

(Publication du Service du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)

Soirée-surprise en l'honneur de M. et Mme G. Mercier, de Domremy

DOMREMY — M. et Mme Gabriel Mercier furent agréablement surpris lorsque, malgré les mauvais chemins, un groupe d'amis se rendirent chez eux pour fêter leur 25ème anniversaire de mariage, le jeudi 29 décembre. Leur fille, Thérèse, et son mari, Gérard Fontaine, sont venus de Prud'homme pour l'occasion.

Après une veillée passée en divertissements de toutes sortes, une adresse fut lue par Thérèse à ses parents, et Odile, au nom de la famille, leur présenta un grille-pain automatique et une bourse, de la part des invités. M. et Mme Mercier remercièrent.

Un goûter fut servi sous la direction de Mme Jos. Marsollier, qui avait organisé la fête.

Faisons mention d'un bon voisin: les chemins se remplissaient de neige, poussée par un grand vent. M. Ernest Kusch, avec sa charrue à neige, vint à 2 heures du matin ouvrir le chemin pour que tous puissent retourner à leurs foyers.

Va-et-vient

M. et Mme G. Mercier se rendirent à Prud'homme avec leurs enfants, M. et Mme Gérard Fontaine, pour y passer le Jour de l'An.

M. et Mme Gustave Baudais, Denis et Raymond, étaient en visite à St-Brieux, chez Mme Ménard, le premier de l'An.

Le Jour de l'An, M. et Mme J. Tauriac recevaient la visite de leurs gendre et fille, M. et Mme Léonard Benoit, et leur bébé, Vincent, de Saskatoon.

Etaient en visite dans leurs foyers pour Noël: Rupert Kuppenbender et Mlle Walsh, de Calgary, Alta; Hélène Godin, de la Coopérative d'Edmonton, Alta; René Godin, étudiant à l'Université de Saskatoon; André Blondeau, séminariste de St-Boniface; Jacques Betemps, employé du Pacifique Canadien à Régina; Béatrice Betemps, de Prince-Albert; Henri Baudais, de la Coopérative de Wilkie; Suzanne Baribeau, de Prince-Albert; et Benoît Rompré, ingénieur d'Edmonton, Alta.

Etaient aussi de passage, à l'occasion des Fêtes: chez M. et Mme H. Comeau, Mme Paul Dinelle, mère de Mme Comeau, ses filles, Béatrice et Lorraine Blondeau, ainsi que Thérèse Blondeau, de CFNS, Saskatoon, avec son fiancé, M. A. St-Arnaud; chez M. et Mme Art. Doucet, leurs enfants, Léo, son épouse et ses fillettes, de Saskatoon, Gerry et son épouse, de Carrot River, Don et Denise Jordan et leurs enfants, de Humboldt, et André et Rita Baribeau et leurs enfants, de Saskatoon.

Mme Doucet a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme M. Johnson.

M. et Mme E. Lavertu et famille ont passé le Jour de l'An chez les parents de Mme Lavertu, M. et Mme J. Carrier, d'Albertville.

M. et Mme Peter Demarcke, de Winnipeg, sont venus en auto passer les fêtes avec Mme G. Georget, mère de Mme Demarcke. Ils ont fait le trajet en 10 heures. Par contraste, M. et Mme Denis Favreau et fillette ont pris 26 heures, en train, pour aller à Zenon Park. Faut dire que nous avons eu plus que notre part de neige et tempêtes.

Naissance

Félicitations au Dr et à Mme J. Pourbaix, heureux parents d'un garçon, né le 4 janvier à Prince-Albert.

Debden

Messes de minuit

La célébration de Noël dans notre église revêtit un éclat particulier, les sacristines ayant disposé une parure merveilleuse et la chorale, sous l'habile direction de la Rév. Sr Noël-Marie, faisant entendre du chant approprié exécuté avec fini et art. Plusieurs anciens cantiques furent rendus pendant la distribution de la sainte communion, de même qu'au cours de la messe de l'Aurore.

Les paroissiens désirent remercier très sincèrement le choeur de chant et nos dévouées sacristines et spécialement M. le curé, qui ont contribué à faire de cette messe de minuit un réel succès.

Cette année, par une permission spéciale, nous avons eu la messe de minuit au Jour de l'An. A cette occasion, M. le curé était aidé de M. l'abbé Gérald Pouliot qui eut le bonheur de donner la communion pour la première fois à ses parents, frères et soeurs et coparoissiens.

La patinoire

Le mercredi 4 janvier, nous avons eu notre première partie de gouret dans notre patinoire recouverte qui fut construite en dedans de 10 mois. Cette entreprise démontre une fois de plus la belle coopération qui existe dans le district de Debden. Nos remerciements à tous.

Va-et-vient

M. et Mme Roland Lavoie, de Prince-Albert, passèrent les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Alfred Lavoie.

Mme André Pouliot passa une semaine chez M. et Mme Albert Pouliot.

Etaient aussi de passage, nos étudiants et étudiantes: d'Edmonton, MM. Normand Bilodeau, Edgar Houde, Laurent Lajeunesse, Adolphe Duquette; du collège Notre-Dame de Prince-Albert, MM. Marcel Pouliot, Denis Bisson, Clément Jean; du couvent de Duck Lake, Mlles Cécile Duquette, Yvette et Claire Lehouillier; de Marcelin, Mlle Clémentine Dumais.

La Rév. Mère Ste-Lutgarde, provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie, passa quelques jours au couvent, dernièrement.

M. l'abbé Gérald Pouliot, du Grand Séminaire de St-Boniface, est venu passer deux semaines de vacances chez ses parents, frères et soeurs.

M. Maurice Cyr et Mlle Gabrielle Savard, de North Battleford, passèrent quelques jours chez leurs parents.

Mlle Paulette Lamy est revenue après quatre mois d'entraînement comme garde-malade à Régina.

Mlle Irène Audy, de Prince-Albert, était en visite au presbytère, ainsi que Mlles Cyr, dernièrement.

M. et Mme Albert Paquette et leurs deux enfants sont venus rendre visite à leurs parents et amis, dernièrement.

M. et Mme René Gaudet allèrent passer quelques semaines chez leurs parents, M. et Mme Orieux, de Léoville.

Mlle Mariette Bilodeau nous quittait le 12 janvier pour le noviciat des Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe. Nous lui souhaitons joie et bonheur dans cette nouvelle vie de son choix.

Baptemes

Le 26 décembre: Louise-Rose, fille de M. et Mme Narcisse Chrétien, née le 21 décembre. Parrain et marraine, M. Roger Arcand et Mlle Thérèse Arcand, grand-père et tante de l'enfant.

Le 27 décembre: Paul-Raymond-Joseph, fils de M. et Mme Wilfrid Bilodeau, né le 16 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Houde, oncle et tante de l'enfant.

Nos malades

Furent hospitalisés dernièrement: M. Casimir Charpentier, Mme Léontine Labrecque, Mlle Annette Tisserand, Mlle Marguerite Charpentier, M. Pierre Blain. Nous souhaitons à tous un prompt rétablissement.

Partie de cartes

Le dimanche 8 janvier eut lieu, dans notre salle paroissiale, une autre partie de cartes et de bingo au profit de notre église. Ce fut un très beau succès malgré les bien mauvais chemins.

Les gagnants des prix d'entrée furent: dames, Mlle A. Cyr; jeunes filles, Mlle Lucie Blais; hommes, M. Jean-Louis Bilodeau; garçons, M. Edgar Ruel. Au tirage, les gagnants furent: Mme Louis Laitres (porc), M. Roland Paquette (dinde), M. Jean Couture (serviettes).

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette soirée, d'une manière ou d'une autre.

Radville

Va-et-vient

M. Charles Bourassa est parti en voyage à Montréal où il visitera sa fille.

M. Armand Prost a acheté l'ancien garage "Gullaher Motors" de M. L. Haden. Le nouveau propriétaire l'occupe depuis le 1er janvier et l'a nommé "Monford Motors".

Quilles

La ligue paroissiale annuelle débuta la deuxième semaine de janvier. Vingt équipes se disputeront le championnat.

Hockey

Les Flying Frenchmen font des efforts extraordinaires pour ressusciter de nouveau. On demande aux anciens joueurs de ce club de bien vouloir venir à notre secours!

Curling

Le bonspiel local est présentement en marche avec vingt-huit équipes sur les rangs. Comme dans le passé, les marchands et agents ont contribué les prix nombreux pour cet événement annuel qui attire tant de monde, des plus petits jusqu'aux plus grands.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La semaine dernière, Radio-Canada nous a annoncé que le programme de tante Lucille serait désormais d'une demi-heure. Nous avons commencé à le diffuser samedi dernier, à 9 h. 30 du matin, et le programme continuera à être présenté à la même heure, jusqu'à nouvel ordre. Nous invitons tous les enfants de langue française à ne pas manquer ces beaux contes de tante Lucille.

Les bambins

Le programme de tante Jeannette pour les petits est diffusé chaque soir du lundi au jeudi, à 6 h. 45, mais le vendredi, il vous parvient maintenant à 5 h. 15. Ce changement a été provoqué par la présentation d'une causerie sur la politique fédérale, à 5 h. 45, le vendredi de chaque semaine. Le réseau nous oblige à diffuser cette causerie, de sorte que nous avons dû changer d'heure le programme des bambins, mais seulement le vendredi.

Nos leçons

Du lundi au vendredi, à 5 h., au cours des prochaines semaines, vous pourrez participer à nos leçons de grammaire, de français parlé et d'histoire du Canada. Les leçons de grammaire: le lundi et le jeudi; les leçons de français parlé, le mardi et le vendredi, et les leçons d'histoire du Canada, le mercredi. Les élèves, qui répondront à nos questions ou à nos dictées, participeront à un tirage qui aura lieu chaque semaine. Le prix est donné par le magasin Burns-Hanley, de Saskatoon, dont la gérante est Mlle Gertrude Grézaud. Pour que ces leçons vous rendent service, il faut que vous écriviez, car autrement, nous ne saurons trop sur quels sujets insister davantage.

Nous demandons la collaboration des instituteurs et institutrices et des parents. Ces cours ou leçons s'adresseront surtout aux élèves de la 5ème à la 12ème année. Merci d'avance.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Vous pouvez nous en croire, car nous l'avons vu de nos yeux: tous les employés sont de retour au travail. Après les joies et les douceurs des fêtes, ce fut dur de reprendre le collier. A un moment donné, les yeux des membres du personnel rapetissaient de façon étrange. Nous avons cru qu'un nouveau type d'humains était à se former. Ah ces longues veilles! elles ont la puissance et la magie de l'homme au sable. Mais le sérieux a repris ses droits. On ne chôme jamais à CFRG. Même un certain réalisateur de programme prétend que la soirée du samedi reste la plus dure. C'est fort possible. En tout cas, il mène ses musiciens à un rythme endiablé. Le grand Toscanini avait, parait-il, de semblables exigences.

Remerciements

Le personnel profite de l'occasion pour dire ses remerciements à tous les commanditaires qui ont de nouveau exprimé leurs bons souhaits à leurs amis par la voie des ondes. Après tout, le personnel reconnaît qu'il vivrait maigre s'il n'y avait les bons commanditaires pour le tenir occupé. Merci à tous et comptez sur nous. Nous vous promettons d'apprendre de nouveaux compliments d'ici l'an prochain.

Depart de grand-maman

Hélas, oui, chers petits, grand-maman nous a quittés. Pour combien de temps? C'est son secret. Tout dernièrement on l'a vue se promenant avec les fées sur les bords du St-Laurent. Les uns disent qu'il se peut qu'on la revoie un jour avec une baguette magique et des histoires en quantité... ou même qu'on l'entende chuchoter des beaux contes aux grands soirs d'aurores boréales. Ne perdez pas confiance, chers petits, les grand-mamans sont si bonnes que celle du coin des enfants peut bien nous causer des surprises. Quoi qu'il en soit, il faut espérer. Tout est possible quand on sait attendre.

5,000 watts

Voilà qui est un chiffre imposant! On nous demande quand est-ce que CFRG diffusera avec cette nouvelle puissance? Ah si l'on savait comme il faut en franchir des obstacles avant d'arriver au but! Une chose est certaine: le ministère des Transports vient d'approuver définitivement la recommandation des directeurs de Radio-Canada. Nous pouvons dire qu'il n'en tient qu'à nous maintenant et surtout à notre générosité. Des grands savants sont à l'étude. S'il en faut des choses pour arriver à dire deux mots sur les ondes!

Nous espérons que vous prierez bien fort pour que le froid cesse bientôt et que la neige disparaisse vite, car il faut éventrer la terre et y enfouir des milliers de pieds de fil. Il faut toujours prendre racine avant de grandir. Si le soleil nous seconde de sa chaleur, il est fort probable que l'oeuf éclose avec le printemps. Mais si vous saviez toutes les verges de ruban qu'il nous faut mesurer d'ici là... Oh! alors, vous auriez beaucoup de patience... ce que nous osons espérer de vous. Mais de toutes façons ce sera une belle fête... veuillez nous croire.

Val Marie

Le R. P. D. Comeau, O.M.I., est venu prêter main-forte à M. le curé pour la fête de Noël. Une messe en parties fut exécutée par notre chorale, sous la direction de nos bien dévouées religieuses.

M. l'abbé L. Poulin, curé de Frenchville, et M. et Mme Arthur Laplante, de Meyronne, ont visité M. le curé.

Le curling bat son plein et nos équipes se disputent régulièrement les parties.

Mlle M. Gougeon, de Maillardville, remplace Mme Payment comme institutrice des grades 1 et 2 à l'école du village.

M. et Mme George MacAulay et leur bébé, de Clayton, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme M.-Antoine Dunand et Guy, et M. et Mme G. MacAulay. Ils allèrent tous souper et veiller chez leurs oncle et tante, M. et Mme Ephrem Lebel et famille.

M. et Mme Joe Wanlin et famille, de Whitewater, Mont., sont venus passer une fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes C. Wanlin et Prosper Pinel, dernièrement.

North Battleford

Nous gardons tous un bon souvenir du R. P. L. Fitzgerald, rédemptoriste et prédicateur de retraites, de Winnipeg, qui a passé trois semaines dans notre paroisse, durant le mois de décembre. La dernière semaine fut entièrement consacrée aux paroissiens de langue française qui se rendirent en grand nombre aux exercices, malgré le froid et les tempêtes qui sévirent pendant ces jours de bénédictions.

Mme Y. Landry, de Vancouver, était en visite chez sa soeur, Mme G. Bélanger, durant la maladie de leur mère, Mme Turcotte. Celle-ci est maintenant en bonne voie de guérison.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme P. Manègre et à M. H. Beauregard, qui sont hospitalisés.

Mlle L. Bergot, institutrice à l'école séparée, a passé les vacances chez ses parents, à St-Brieux.

Mlle Sylvianne Bellavance a passé quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme G. Bellavance, d'Edmonton, Alta.

M. et Mme I. Turcotte, d'Edmonton, Alta. ont passé le Jour de l'An chez Mme F. Parent, mère de Mme Turcotte. Ils ont aussi visité leurs autres parents et amis.

Ont passé le temps des Fêtes dans leurs familles: Mlles B. Baillargeon, de Vancouver, Rita Gillies, de Weyburn, Corinne Prince, Yvette Prince et Lorraine Thibodeau, de Saskatoon, Alfred Thibodeau, de London, Ont., Ghislain Bellavance, du collège militaire Royal Roads de Victoria, C.B., Philip Shaw, d'Esquimalt, C.B., Emile Prince, de Régina, David et Robert Manègre, du collège St-Jean d'Edmonton, Alta.

M. et Mme J.-A. Michaud ont eu la visite de toute leur famille, au Jour de l'An: M. le Dr Maurice Michaud et sa famille, de Saskatoon, M. le Dr Raymond Michaud et sa famille, ainsi que M. Roland Michaud, tous d'Edam, et Mme Romfo, de Biggar, Sask.

Au Collège St. Thomas More

D'après un rapport préparé récemment par le "National Catholic Welfare Conference Family Life Bureau" aux Etats-Unis, 50 p. 100 des couples catholiques de ce pays s'engagent dans la vocation du mariage sans s'y être préparés.

Telle est la déclaration qu'a faite le R. P. Kennedy, C.S.B., en s'adressant aux membres du Club Newman, à leur déjeuner-communion du 8 janvier. Le R. P. Kennedy, professeur de psychologie, dans sa causerie sur le mariage, appuya surtout sur l'importance du rôle que jouent les différences psychologiques entre l'homme et la femme.

Quoique l'homme et la femme, au point de vue psychologique, aient beaucoup en commun, a dit le conférencier, ils possèdent aussi des traits particuliers à leur sexe qu'il importe de considérer sérieusement et intelligemment afin de s'assurer un mariage plus heureux.

Le rôle primordial de l'homme dans la société, d'ajouter le R. P. Kennedy, c'est celui de gouverner, d'agir comme chef. Il incombe à l'homme plutôt qu'à la femme de diriger. Il a le devoir de pourvoir aux besoins de sa famille et de la protéger. Ainsi, il a reçu surtout la force physique, la raison et une capacité pour un amour qui se montre protecteur.

Quant à la femme, sa vocation est celle de la maternité, soit la maternité physique, soit la maternité spirituelle à laquelle toute femme est appelée. Pour lui permettre de remplir ce rôle si sublime, la femme a été douée par Dieu de certaines qualités qui lui sont caractéristiques: l'intuition, la douceur, les qualités du coeur, et surtout le besoin de se donner, de se dévouer.

Cependant, ces traits caractéristiques de l'homme et de la femme ne sont pas tant opposés les uns aux autres qu'ils se complètent. La force physique et la douceur, la raison et les qualités du coeur ainsi que l'intuition, l'amour protecteur et la tendresse faite de dévouement sont autant de qualités nobles et nécessaires, s'harmonisant et se complétant mutuellement.

C'est donc une erreur, de continuer le conférencier, de tenter de prouver la supériorité soit de l'homme, soit de la femme puisqu'ils sont faits plutôt pour se compléter l'un l'autre. C'est également une erreur de croire qu'il soit possible d'établir une égalité absolue entre les deux sexes. Leur nature s'y oppose. Cette erreur a été celle des protagonistes du féminisme à outrance qui ont cru rendre service à la femme en "l'élevant" au niveau de l'homme, n'ayant pas compris que par cette imitation exagérée de l'homme, ils proclamaient plutôt la supposée infériorité de la femme.

Le R. P. Kennedy, par des exemples concrets, démontra ensuite quelques-unes des manifestations physiques, intellectuelles et sentimentales des différences psychologiques en question. En conclusion, il engagea les jeunes gens qui envisagent un prochain mariage, à s'enrôler dans le "Cours préparatoire au mariage" offert par correspondance par le Centre Catholique d'Ottawa (et de Montréal) à tous les fiancés qui se trouvent dans l'impossibilité de suivre le cours oral.

Le conférencier avait été présenté par M. Douglas Schmeiser, étudiant en droit, et fut remercié par Mlle Pat. Connelly, du collège St. Thomas More.

Cercle d'étude pour éducateurs catholiques

Un cercle d'étude, sous la direction du R. P. Kennedy, réunit deux fois par mois au collège St. Thomas More les éducateurs et futurs éducateurs enrôlés à l'Université. On y discute des questions relatives à l'enseignement, du point de vue catholique.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 27 janvier, de 1 h. 30 à 2 h. 15. A cette réunion, le Dr Hilda Neatby, chef du département d'histoire à l'Université de la Saskatchewan et auteur bien connue de "So Little For the Mind", adressera la parole à l'assemblée. Tous les éducateurs catholiques d'aujourd'hui aussi bien que ceux de demain, enrôlés à l'université ici, sont fortement encouragés à assister à ces réunions qui ne peuvent manquer de leur être utiles.

Age de la retraite à 68 au lieu de 65 ans

NEWARK, N.-J. — La Mutual Benefit Life Insurance Company a annoncé qu'elle portait à 68 ans l'âge obligatoire de la retraite, pour ses 3,700 employés. La limite d'âge était auparavant à 65 ans.

La compagnie explique que ce changement s'imposait parce que la longévité humaine ne cesse de croître et qu'en général une personne peut fort bien travailler après 65 ans.

Décès de M. Philibert Marchildon, de Zenon Park, à l'âge de 31 ans

ZENON PARK — Le mercredi 15 décembre décédait, à l'âge de 31 ans, M. Philibert Marchildon quelques heures seulement après son admission à l'hôpital de Régina où sa mère, Mme Albert Marchildon, l'avait accompagné. Ce décès, si soudain au lendemain de celui d'un ancien résidant de la paroisse, M. Emile Bussière, enlevé lui aussi dans la fleur de l'âge à l'affection des siens, a profondément touché la population, car tous deux jouissaient de la considération et de l'estime de tous.

Le service funèbre fut chanté le mardi matin 20 décembre, à 10 h., dans l'église paroissiale, par M. l'abbé Armand Arès, curé. M. Euclide Sigouin, beau-frère du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Léo-Paul et Emile Marchildon, ses frères, MM. Jean et Raymond Leblanc, Harry Richardson et Harold Fahl, ses beaux-frères. La quête du service fut faite par M. Théodule Lalonde, son grand-oncle, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil sa jeune épouse, née Anne-Marie Leblanc; ses parents, M. et Mme Albert Marchildon; 2 frères, Léo-Paul, de Cedarvale, C.B., et Emile, de Toronto; 10 soeurs, Mmes Euclide Sigouin (Blanche), de Zenon Park, Louis Fournier (Florence), de Montmartre, Paul Bussière (Berthe), de Cedarvale, C.B., Gabriel Desrochers (Lucienne), de Toronto, Harry Richardson (Rolande) et Harold Fahl (Odile), toutes deux de Saskatoon, Aurore, de Vancouver, Aline, de St-Brieux, Suzanne et Mariette, à la maison.

Remerciements

Mme Philibert Marchildon et la famille Albert Marchildon ont beaucoup apprécié les témoignages de sympathies reçus à l'occasion de leur deuil récent et remercient sincèrement tous et chacun pour visites, prières, offrandes de messes et assistance aux funérailles de M. P. Marchildon.

Mme Emile Bussière, M. et Mme André Bussière et leur famille désirent eux aussi exprimer leur reconnaissance et leurs remerciements à tous ceux qui les ont réconfortés et aidés de toute manière durant leur rude épreuve à l'occasion du décès de M. Emile Bussière.

Naissances

Le 23 décembre est née à M. et Mme Alex. Bothorel, une fille.

Le 3 janvier est né à M. et Mme Edmond Hudon, un garçon.

Nos malades

Etaient hospitalisés à l'hôpital Notre-Dame, du 16 décembre au 13 janvier: Robert Bernatchez, Philippe Raby, Mme Florence Barlow, Jos. Rouleau, Mme Annie Toothill, Marion Toothill, Mme Irène Bothorel et son bébé, Mme Helen Righi, Martin Hébert, Lucien Poulin, Léon Turcotte, Mme Louis Carpentier, Mme Edmond Hudon et son bébé, Mme Marie Leblanc, Sandra Wrigley, Mme Anne Fawcett et Mme Yvan Pinard.

En 1955 il y eut 332 patients admis à l'hôpital, 36 nouveau-nés et 4 décès.

Jackfish

Sont venus à l'occasion des Fêtes: Mlles Thérèse Gagné et Thérèse L'Heureux, d'Edmonton; Jacqueline et Corine L'Heureux, de St-Paul, Alta; Estelle, Louise et Béatrice Lavigne et Raymonde Arcand, du couvent de Spiritwood; M. et Mme Frank Flasch et leurs enfants, de St-Paul; M. Raymond Lépine, de North Bay, Ont., en visite chez M. et Mme Léonard Cadrain.

Le sergent Léonard Gagné est venu de l'Ontario pour passer quelques semaines ici.

Mlles Beulah et Fernande L'Heureux sont allées passer le Jour de l'An à Meadow Lake, chez M. et Mme Pete Lavoie.

Mlle Solange Cyr visita M. et Mme W. Delisle, ainsi que M. Boyd Roberts, de North Battleford.

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE

11.00—Radio S.-C.
11.15—Radio-journal
11.30—L'art et la vie
12.00—Concert populaire
12.30—Chants de Noël
1.00—Festival de la Bonne Chanson
2.00—Centre catholique
2.30—Prog. polonais
3.00—L'avenir de la cité
3.30—Refrains de France
4.00—Radio-journal
4.15—Fantaisie
4.30—Prog. russe
5.00—Match intercités
5.30—Mozart
6.00—Nouveautés dramatiques
6.30—Festival de France
8.00—Radio-journal
8.15—Présence de l'Eglise
8.30—Petites symphonies
9.00—Musique pour toi
9.30—Fin du jour et radio-journal
10.00—Prévisions et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.50—Rapport des routes
9.00—Nouvelles
9.15—Vies de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Rue principale
10.30—Entre-nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Quelles nouvelles?
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Face à la vie
12.15—Maman Jeanne
12.30—Nouvelles
12.40—Communiqués
12.45—Quelles nouvelles?
1.00—Quart d'heure de détente (mardi et jeu.) - Chansonnette (lun., mer., ven.)
1.15—Orgue populaire (mar., jeu.)
1.30—Radio-journal
1.33—Boîte à surprises
2.00—Isabeau s'y promène
2.30—Aux malades
2.45—Lettre à une Can
3.00—Prince-Albert
3.15—Bienvenue Sask
3.45—Sur nos ondes
4.00—Radio-journal
4.15—Clinique du coeur
4.30—Jules Verne
4.45—Un homme et son péché
5.00—Grammaire (lun., jeu.); Notre français (mar., ven.); Histoire du Canada (mer.)
5.45—Confidentiel (lun., mar., mer.)
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv. sportives
6.15—Chapelet (ven. prog. allemand)
6.30—Boulevards Paris
6.45—Les bambins
8.00—Nouvelles

LUNDI

5.15—Quelques tangos
7.00—En trois quatre
7.30—P'tit bal de l'Ouest
7.45—Pays des Gitans
8.00—Radio-journal
8.30—Conférence de presse
9.00—Orchestre R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

MARDI

5.15—Orc. Kostelanetz
7.00—Petit théâtre de Radio-Canada
7.30—Revue des Arts et des Lettres
8.00—Radio-journal
8.30—Chacun sa vérité
9.00—Concert
10.00—Nouvelles et fin

MERCREDI

5.15—Orc. Mantovani
7.00—Musique sud-américaine
7.30—P'tit bal de l'Ouest
7.45—Grands artistes lyriques
8.00—Radio-journal
8.30—Sur toutes les scènes
10.00—Nouvelles et fin

JEUDI

5.15—Piano populaire
7.00—Le choc des idées
7.30—Idées en marche
8.00—Radio-journal
8.30—Vie chrétienne
9.00—Orch. de France
10.00—Nouvelles et fin

VENDREDI

5.15—Bambins
5.45—Pol. fédérale
7.00—Neil Chotem
7.30—Journal d'une mère
8.00—Radio-journal
8.30—Ces gens qu'on dit sauvages
9.00—Concert
10.00—Nouvelles et fin

SAMEDI

7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.50—Rapport des routes
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Sunny Boy
9.30—Tante Lucille
10.00—Ondes enfantines
10.30—Nos écoliers au micro
11.00—Tante Lucille
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Opéra
3.00—Rythmes et chansons
3.45—Pot-pourri (1er sam. - Conseil Vie française)
4.00—Radio-journal
4.15—Langue bien pendue
4.30—Office national du film
4.40—Musique semi-classique
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Nouv. sportives
6.15—Succès de la semaine
6.45—Chapelet
7.00—Radio-journal
7.05—Tout le monde en place
7.30—Orch. Boston
8.15—Le jazz
8.30—Monde du sport
8.45—Chansonniers
9.00—Trio de Québec
9.30—Sérénade
10.00—Nouvelles et fin

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende

L—Local
R—Radio-Canada
T—Transcription locale
E—Emissions différées

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-La Revue des Hebdos
11.15R-Radio-journal
11.20L-Intermède
11.30R-Les hauts lieux de l'art et de la pensée
12.00R-Concert populaire
12.30R-Orch. Phil. de New-York
2.00R-Tableaux d'opéras
2.30R-L'Eglise vivante
3.00R-L'avenir de la Cité
3.30L-L'enfant et ses problèmes
4.00R-Radio-journal
4.10L-La voix du Cap
4.15L-Intermède
4.30R-Récital de Québec
5.00R-Match intercités
5.30R-Illustration de l'opéra
6.00R-Nouveautés dramatiques
6.30R-Variétés
7.00R-Les carrefours de l'histoire
8.00R-Radio-journal
8.15R-Présence de l'Eglise
8.30R-Petites symphon.
9.00L-Quart d'heure de sainte Anne
9.15L-Chansons canadiennes
9.30L-Enregistrements populaires
10.00L-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-journal
7.05L-Soleil levant
7.35L-Les ailes de la liberté
7.45L-Swift-Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Laflèche
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-La Sask agricole
9.15R-Vies de femmes
9.30E-Fémina (lun., mer., ven.)
9.45E-Visages de l'amour
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30E-Entre-nous mesdames
10.45E-Je vous ai tant aimé
11.00R-Métropole
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30E-Réveil rural
11.50L-Intermède
11.58L-L'angélus
12.00R-Face à la vie
12.15R-Maman Jeanne
12.30R-Lettre à une Canadienne
12.45R-Quelles Nouvelles
1.00R-A chaque refrain son histoire (mar., jeu.) - Notre pensée aux malades (lun., mer., ven.)
1.30R-Radio-journal
1.33L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains (Ponteix)
2.30L-Assiniboia
3.00L-Au hasard
3.15L-Aux 4 vents
3.45R-Radio S.-C.
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-Clinique du coeur
4.30E-Pinocchio
4.45R-Un homme et son péché
5.00R-Club des chans?
5.15L-Autour d'une chanson
5.30L-Coin des T.-p'tits
6.00L-Nouvelles
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet en fam
8.00R-Radio-journal
10.00L-Nouvelles

LUNDI

P.M

7.00E-Je chante
7.30E-Artistes de renom
8.30R-Conf. de presse
9.00E-Orchestre R.-C

MARDI

A.M.

9.30E-Vieux noms, vieilles recettes

P.M

7.00E-Le petit théâtre de Radio-Canada
7.30R-Revue des Arts et des Lettres
8.30R-Naissance du poème
9.00E-Orchestre des concerts symph.

MERCREDI

P.M

7.00L-Un artiste
7.30L-Petit concert
8.30E-Sur toutes les scènes du monde

JEUDI

A.M.

9.30E-Perrette et ses fredons

P.M.

1.15L-Airs populaires
7.00E-Choc des idées
7.30R-Idées en marche
8.30R-Spiritualité
9.00E-Avec le sourire
9.30E-Le Canada parle au monde

VENDREDI

P.M.

5.15L- Les tout-petits
5.45R-Affaires de l'Etat
7.00E-Neil Chotem et son orchestre
7.30R-Journal d'une mère de famille
8.30R-Nature du sol, visage de l'homme
9.00E-Concert pop. de Toronto

SAMEDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-journal
7.05L-Soleil levant
7.45L-Swift-Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Laflèche
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-¼ d'heure avec
9.15L-¼ d'heure Sunny Boy
9.30L-Musique de danse
10.00E-Ondes enfantines
10.30E-Tante Lucille
11.00R-Piano
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30E-Réveil rural
11.55L-Intermède
11.58L-L'Angélus
12.00R-Opéra du mét.
3.00L-Pot-pourri
3.30L-Assiniboia
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Req. et refrains (Ponteix)
5.00L-20 questions
5.30L-Période des jeunes
6.00L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet en fam
7.00R-Radio-journal
7.05L-Samedi soir en Saskatchewan
7.30E-Orch. de la RTF
8.30E-Le monde du sport
8.45E-Chansonniers
9.00E-Trio de Québec
9.30E-Sérénade
10.00L-Nouvelles



La "Messe familiale" d'un conseil de C. de C.

Pour marquer le mois de la sainte Famille, les Chevaliers de Colomb du Conseil de Winnipeg ont inauguré en 1956 une "messe familiale". Tous les membres étaient invités à se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, avec leurs femmes et leurs enfants, pour assister à cette messe qui eut lieu dans la soirée. L'heure de la communion était fixée à 9 h. 15 pour faciliter aux communiants le jeûne de trois heures. L'église Notre-Dame des Victoires avait été choisie parce qu'elle possède une section spéciale pour les petits enfants. Un sermon bref et approprié faisait partie de l'office qui débuta à 8 h. 15.

Cet événement souligne l'importance de la piété familiale en général et, de plus, ajoute une note familiale aux activités des Chevaliers de Colomb qui, trop souvent, attirent le mari hors de son foyer. On se plaint parfois justement que, bien que l'Eglise pose la vie familiale à la base de la société, en pratique, les organisations catholiques tendent à grouper les divers membres de la famille hors du foyer, comme individus et non pas comme groupe naturel.

Il y a certainement des activités sociales et récréatives— parties de boxe, cercles de couture, etc. — qui sollicitent avec raison la participation distincte de l'époux et de l'épouse, et d'autres qui font appel surtout à l'enthousiasme juvénile. Il en faut cependant, et de plus en plus, qui engagent la famille entière comme petite communauté. Où mieux commencer qu'à la messe?

L'importance de l'autorité municipale

GRANBY — Lors de son message annuel à l'amicale des anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur, le maire P.-H. Boivin s'en est pris une fois de plus à "l'usurpation des droits des cités et villes par les états provinciaux et fédéral, avec le résultat que les cités ne peuvent plus boucler leur budget sans charger des taxes additionnelles aux contribuables".

M. Boivin a repris les grandes lignes de la charte donnée par le pape Pie XII lors du congrès international des municipalités à Rome auquel le maire de Granby participa activement comme représentant du Canada. M. Boivin est d'opinion que ce discours de 45 minutes du St-Père devrait être distribué à chaque maire et échevin du pays pour fin d'étude. On constate partout les mêmes problèmes: la finance concentrée au trésor fédéral des pays n'est pas le sort unique des villes du Canada.

M. Boivin ajouta que la municipalité est la coopérative démocratique la plus active de la société. Mais, pour agir pleinement et sans entrave, la municipalité doit conserver son autonomie. Il est indiscutable que les provinces pour une part et le fédéral pour la majeure partie s'accaparent aujourd'hui des pouvoirs de taxation au détriment des cités et villes. Un grand travail d'éducation populaire est donc de toute première nécessité pour attirer l'attention des contribuables sur ces problèmes d'ordre économique et les intéresser à la chose publique dans leur patelin d'abord.

— Choisir, c'est préférer un être à tous les autres; se dévouer, c'est le préférer à soi-même.

LACORDAIRE.

Un martyr "timide"

On connait le travail de transformation personnelle et de zèle apostolique qu'accomplit la Légion de Marie. Citons ce simple fait raconté au conseil national de la Légion qui vient de se tenir à Paris, sous la présidence de S. Exc. Mgr Suenens, évêque auxiliaire de Malines:

Une jeune Chinoise était tellement timide à ses débuts de militante, qu'elle s'évanouit la première fois qu'elle rendit visite aux malades d'un hôpital. Quelque temps plus tard, elle était condamnée à mort par les communistes pour avoir, déguisée en soldat, fondé plus de trois cent vingt équipes de légionnaires.

Pour découvrir les apôtres, il faut croire qu'ils existent. Mgr Suenens tira la leçon de cet exemple: spontanément, on recule devant la tâche apostolique. L'audace et l'apostolat s'apprennent. La timidité naturelle doit être vaincue. Les apôtres sont faits pour les actions audacieuses, ils ne doivent pas s'accommoder de la médiocrité.

NC

L'Eglise catholique continue de donner au monde l'exemple d'un colonialisme de bon aloi. Ici on voit le premier évêque soudanite, **S. Exc. Mgr Irene Dud**, vicaire apostolique de Rumbek, qui vient d'être nommé à ce poste par le St-Siège.

S. Matthieu proclamé patron céleste des comptables italiens

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Pie XII vient de publier un "Motu Proprio" proclamant saint Matthieu apôtre, patron céleste de la Fédération nationale italienne des comptables. Une pétition à cet effet avait été présentée par S. Exc. Mgr Moscato, archevêque de Salerne, où sont conservées les saintes reliques du grand Apôtre et Evangéliste.

Elle a travaillé dans les mines pour "son" prêtre

SIJSELE, Belgique — Au sanatorium de Sijsele, une cérémonie émouvante vient d'avoir lieu. S. Exc. Mgr de Smedt, évêque de Bruges, y a conféré la prêtrise à un jeune ecclésiastique d'origine polonaise, M. l'abbé Etienne Urbaniak. La mère du nouveau prêtre est immobilisée depuis huit mois dans ce sanatorium. Polonaise réfugiée en Belgique, sans ressources, elle travailla dans les mines du Hainaut, afin de faire face aux dépenses occasionnées par les études de son fils. C'est pour rendre hommage à cette vaillante mère de famille, qui paie humainement aujourd'hui le prix de ses privations, que l'évêque de Bruges a tenu à procéder à l'ordination de son fils, dans la chapelle même de la maison où la maladie la tient immobilisée.

La Semaine sociale de France de 1956

PARIS — La Commission générale des Semaines sociales de France, réunie à Paris, sous la présidence de M. Charles Flory, a décidé que la prochaine Semaine sociale de France aurait lieu à Marseille du 17 au 22 juillet 1956. Le thème en sera: "Les exigences humaines de l'expansion économique".

Une vice-province rédemptoriste au Japon

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Le supérieur général des Rédemptoristes a érigé en vice-province la mission du Japon où les religieux canadiens-français de cette congrégation exercent leur apostolat; c'est ce qu'on apprend à la maison provinciale des Rédemptoristes à Ste-Anne-de-Beaupré.

Nos écoliers écrivent:

Pourquoi je veux être prêtre... ou religieuse

Les Dames de la Ligue Catholique de Transcona organisaient, en décembre, un concours de composition sur "La Vocation". Ce concours était ouvert aux élèves des grades V à IX de l'école paroissiale. Nous donnons ici les noms des élèves qui se classèrent aux premiers rangs.

Garçons — 1er prix: Raymond Lambert (français); 2ème prix: Paul Lamoureux (français); 3ème prix: Michael Klimchak (anglais).

Filles — 1er prix: Lorraine Zolondek (français); 2ème prix: Marguerite Lambert (anglais).

Les compositions françaises primées apparaissent ci-dessous.

☆ ☆ ☆

Pourquoi je veux être religieuse

Je veux devenir religieuse parce que dans cet état nous pouvons vivre unis à la vie de Dieu.

Dans la vie religieuse, je serai séparée: 1) du péché, par une volonté ferme de ne commettre aucune faute délibérée et de fuir les occasions de péchés; 2) du monde, de ses honneurs, de ses richesses, de ses jouissances, de ses affaires matérielles, des soucis de la vie; 3) de la famille, de ses nombreuses occupations, qui empêchent d'être toujours uni à Dieu; 4) de moi-même, pour ne vouloir et ne faire que la volonté de Dieu, manifestée par les voeux, le règlement et les désirs ou les ordres des supérieurs.

Dans la vie de communauté, les religieuses louent, aiment et bénissent Dieu. Elles consacrent leur vie au service du divin Maître. Elles font la volonté divine, ce qu'il y a de plus noble au ciel et sur la terre. Elles offrent à Dieu un holocauste perpétuel constitué par leurs biens matériels, leurs biens corporels et leurs biens spirituels. Elles travaillent à l'apostolat chez les infidèles, à l'avancement de la civilisation et de la science, aux oeuvres de miséricorde en faveur des malades, des orphelins, des vieillards et des enfants; enfin, elles expient pour les péchés du monde entier.

Une soeur a des joies aussi. Quelques-unes de ces joies sont: vivre dans une société distinguée, instruite, aimable et sainte; la paix de l'âme; le bonheur vrai des religieuses; l'occasion de bénéficier d'études sérieuses, etc. Son coeur jouit de consolations spirituelles, d'amitiés vraies et fidèles. Elle travaille inlassablement, mais reste unie à Dieu; le coeur dans la joie.

Lorraine Zolondek,
Grade VIII.

Le sacerdoce

Je voudrais embrasser le sacerdoce parce que, après mon ordination, j'aurai le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Notre-Seigneur. Je pourrai aussi administrer les sacrements, comme le baptême, la pénitence, la sainte eucharistie.

Et moi qui n'aime l'étude qu'à demi! . . . Je crains de n'être comme ce grand saint, le Curé d'Ars, qui n'a pu finir ses études. Mais il aimait tellement Dieu, il se renonçait si bien, il priait si fort, qu'il fut accepté dans le sacerdoce. La pensée du but que j'atteindrai un jour m'encourage à persévérer dans la voie qui s'offre à moi.

Quand je serai prêtre, je serai plus près du bon Dieu. Le prêtre prend la place de Notre-Seigneur sur la terre pour nous guider à une vie meilleure.

Etant prêtre, je causerai beaucoup de joie à mes parents, surtout à papa qui sera heureux et fier de voir son fils s'adonner à l'oeuvre la plus belle sur la terre.

Je veux être prêtre pour être un autre Monsieur le curé, comme notre vénérable pasteur qui est si bon pour les enfants et qui les aime beaucoup. Quand il visite les écoles, il donne de bons conseils aux élèves et leur distribue des images et des médailles. Il gronde quelquefois les mauvais écoliers. S'il nous rencontre dans la rue, posant la main sur notre épaule ou sur notre tête, il demande si nous sommes sages à l'école et si nous écoutons bien notre maman à la maison. Nous ne manquons jamais de répondre: "Oui, Monsieur le curé". Il nous sourit alors en disant: "Je ne sais pas si c'est bien vrai". Tous les enfants de la paroisse aiment leur vénérable pasteur. Et moi, je veux l'imiter.

Mais, qui sait? Peut-être que Dieu, qui est la Sagesse infinie, changera mon idéal d'aujourd'hui comme Il a changé celui de papa, qui voulait entrer chez les Jésuites. Peut-être deviendrais-je instituteur ou père de famille? Le temps seul le dira.

Raymond LAMBERT,
Grade VII.

La plus belle vocation

Etre prêtre, c'est la plus belle vocation au monde. Aider Dieu, Lui amener des âmes au ciel: il n'y a rien sur terre qui se compare à cela.

Les longues heures de labeur, les fatigues quotidiennes, tout est oublié lorsque les pécheurs reviennent à Dieu. Quelle faveur, quelle joie pour le prêtre de ramener à Dieu les âmes perdues par le péché.

Les mains du prêtre sont là, toujours prêtes à se tendre vers les nécessiteux, les malades, les affligés. Le prêtre, c'est l'ange consolateur sur la terre.

Arrêtons-nous, prions pour eux, remercions Dieu de nous donner des prêtres.

C'est mon unique et cher désir de devenir prêtre. J'y pense et prie à cette intention. Mes chers parents font aussi beaucoup de sacrifices. J'espère être leur plus grande joie un jour.

Paul LAMOUREUX,
Grade VI.

Le bulletin mensuel "Foyers Heureux" maintenant imprimé

OTTAWA — Prolongeant son apostolat en faveur des foyers, le Centre catholique de l'université d'Ottawa a décidé de faire désormais imprimer chaque mois son petit bulletin "Foyers Heureux", jusqu'ici miméographié.

Il s'agit maintenant d'un bulletin de quatre grandes pages, qui contient différents articles d'un intérêt général pour tous les foyers: conseils spirituels, pédagogiques, témoignages, cours de spiritualité conjugale, etc., le tout sous une forme originale et attrayante.

Le bulletin "Foyers Heureux" devient mensuel à partir de janvier et l'abonnement en est de $0.50 (abonnement de soutien: $1.00).

Comment exercer une influence catholique dans la vie publique

Les commentaires formulés par S. Exc. Mgr Maurice Roy relativement au carnaval d'hiver de la ville de Québec soulèvent un problème d'intérêt assez général, à savoir: comment l'influence chrétienne peut-elle s'exercer dans les domaines public, commercial et même récréatif?

Pour apprécier la délicatesse de telles interventions, il suffit de rappeler la longue lutte publicitaire, juridique et, enfin, politique qu'il fallut mener à Montréal pour rendre moins facile le crime organisé, ainsi que la guerre récemment déclarée aux écrits à sensation dans le but d'enrayer les excès causés par la littérature malsaine.

Dans la métropole, par ailleurs, l'on n'a pas réussi à faire reconnaître légalement les fêtes religieuses catholiques, dont l'observance comporte l'assistance à la messe et l'abstention du travail servile.

Les difficultés que peuvent rencontrer ceux dont l'idéal vise à améliorer leur milieu social, au point de vue catholique, ont été clairement démontrées à Toronto, tout récemment encore. La Ligue des Femmes Catholiques de la ville-reine ayant constaté que les kiosques de journaux étaient littéralement inondés de publications indécentes a organisé un plan de visites amicales, ayant pour objectif de solliciter la coopération des marchands dans son projet d'épuration. Se guidant sur une liste élaborée depuis plusieurs années par l'Organisation nationale (américaine) pour la littérature décente, ces femmes ont procédé à la classification des journaux et revues en étalage aux magasins de leur entourage qu'elles visitèrent deux à deux. Leur examen a révélé que 80 p. 100 des marchands visités offraient à leurs clients des périodiques tombant sous la désapprobation de l'O.N.L.D. Dix p. 100 des offenseurs ont refusé d'améliorer la qualité de leur stock.

Il importe de souligner ici la réaction de soi-disant "libéraux" — tels ces auteurs d'articles de la Winnipeg Free Press — qui essayèrent de ridiculiser les femmes catholiques de Toronto tout en proclamant le profit que pourraient tirer les jeunes de ces lectures classées par elles et l'O.N.L.D. comme étant dangereuses. Se posant en défenseurs de la liberté, ces myopes refusent de tenir compte du mal que peut faire à la cause même de la liberté ceux qui s'en servent pour miner la société.

Dans une société dont les membres sont divisés par leurs croyances religieuses, il faut que tous usent d'un certain degré de tolérance dans l'intérêt d'un minimum de paix sociale. Il faut aussi ne pas perdre de vue le fait que, en pratique, la législation ne garantit pas la moralité sociale. Pour qu'une loi soit efficace, la majorité des citoyens doit l'accepter en principe. Comme disait Staline à Roosevelt: "Je suis obligé de tenir compte de l'opinion publique autant que vous". Il y a, d'ailleurs, un certain danger dans le recours précipité à la législation pour imposer la moralité car cela peut facilement servir de prétexte à l'usage du pouvoir de l'Etat — de la même manière — par des tyrans voulant imposer des idées immorales.

Néanmoins, la société a le devoir et le droit de protéger le bien commun et elle le fera toujours en vertu de la mentalité prédominant parmi ses membres, la neutralité totale étant en réalité impossible. On peut s'attendre alors à ce que l'autorité publique de la ville catholique de Québec puisse éliminer du carnaval d'hiver de la vieille capitale tout ce qui pourrait offenser la morale catholique, telle que définie par la conscience individuelle des membres du conseil de ville, par les représentations d'organes d'opinion catholique et surtout par l'autorité catholique. Ailleurs, les mêmes influences se feront sentir moins fortement, mais il n'y a aucune raison pour qu'elles soient réduites à l'inertie. Peu de soi-disant libéraux approuveraient l'élimination totale de la moralité comme facteur dans l'élaboration des lois et les coutumes sociales, car l'authentique position libérale suppose elle-même, à la base de la vie sociale, des notions de liberté humaine.

C'est précisément en vertu de cette connaissance exacte de la liberté humaine que les catholiques veulent créer leur propre milieu social et qu'ils se croient autorisés à employer tous les moyens légitimes pour faire accepter un standard de vie publique qui n'est pas contraire à leurs croyances mais conforme à des traditions chrétiennes.

Au début de l'année s'opère un renouveau de vie publique, au niveau municipal, provincial et fédéral. L'intervention de Mgr Roy auprès des autorités de la ville de Québec comporte des leçons que tous nos représentants catholiques peuvent mettre utilement à profit en entreprenant de nouveau l'exercice de leurs fonctions respectives. Et que les citoyens n'hésitent pas, individuellement ou par l'entremise de leurs organisations, à créer une opinion publique favorable à la vie chrétienne.

L'apostolat social et les religieuses

CITE DU VATICAN — Les voeux suivants ont été formulés à l'issue du cours pour un apostolat social des religieuses dans le monde féminin, auquel ont participé un millier de mères supérieures et de soeurs de plus de 300 maisons religieuses.

D'abord, utiliser tous les moyens qui sont offerts par une connaissance de plus en plus profonde de la doctrine sociale chrétienne et des phénomènes sociaux actuels, de manière que l'apostolat réponde sans cesse davantage aux exigences de l'heure présente. Ensuite étudier les moyens appropriés pour rendre plus sensibles à une vie sociale chrétienne les jeunes filles, les femmes et les milieux susceptibles d'être atteints par l'apostolat. Finalement, collaborer dans toutes les activités, conformes à l'esprit des règles des religieuses, qui tendent à réaliser une présence efficace de celles-ci, dans la vie sociale.

Seuls les principes sacrés de la religion peuvent équilibrer avec justice les droits et les devoirs des citoyens, régler par des lois bienfaisantes les coeurs des hommes et les diriger avec ordre vers la vérité. — S. S. Pie XII

Périodiques de langue française pour adolescents et adolescentes

1. D'inspiration catholique:

Chantiers (L'Association de la Jeunesse canadienne).
Chef.
Christiane (14 à 20 ans, J.E.C.F.).
Claire Foyer.
Eaux-Vives (18 à 35 ans, Mouvement Noeliste).
Feux de France (Guides de France).
Fleurs de Lys (Mouvement Fleurs de Lys).
Guides de France (12 à 16 ans).
Horizons Missionnaires.
Jeune Meneur (14 à 17 ans, J.O.C.).
Jeunes Forces Rurales Junior (J.A.C.).
Jeunesse nouvelle (Union internationale des Ligues Féminines catholiques).
Jeunesse Ouvrière.
Pages de Cheftaines.
Promesses (collégiennes, 15 à 20 ans).
Promesses (17 à 25 ans, J.A.C.F.).
Quatre-Jeudis (édition féminine, 15 à 20 ans, J.E.C.F. secondaire).
Quatre-Jeudis (édition masculine, 15 à 20 ans, J.E.C. secondaire).
Rayon de Joie (14 à 16 ans).
Route, La (Routiers Scouts de France).
Scout (13 à 16 ans, Scouts de France).
Semeuse de France (13 à 17 ans, J.A.C.F.).
Sillage.
Sillage (17 à 30 ans, J.O.C.F.).

2. Intéressants et de bonne tenue:

Benjamin.
Bricolage et Maison.
Camping plein air.
Explorateur, L'.
Geographia.
Jeunesse Magazine (Suisse).
Journal Musical Français.
Meccano Magazine.
Mer et Outre-Mer des Jeunes.
Miroir de l'histoire.
Modèle Magazine.
Musica.
Naturalia.
Plein air et Jeunesse.
Science et Vie.
Sciences et Avenir.
Terre des Jeunes (patronné par la Ligue de l'Enseignement, laïque et neutre).
Va — La Vie active.

Si cette liste vous suggère quelque observation, veuillez l'adresser: Ligue du Sacré-Coeur, 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11, P.Q.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LA DAME AU SOURIRE

par A.-V. DE WALLE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Ainsi, pensait Colette, la vieille légende trouvait encore dans le pays des oreilles complaisantes et même crédules. On se la transmettait de génération en génération. On se la racontait aux veillées. Et c'était cette histoire, dans laquelle la jeune fille ne voulait pas admettre un mot de vrai, qui enveloppait la Peinerie, pour tous les habitants de la région, d'une véritable malédiction.

Aux acquéreurs qui s'étaient aventurés jusqu'aux abords du Bourg-Toussaint pour s'informer, les uns et les autres avaient parlé en termes si lourds de réticences, que tous s'étaient abstenus, même ceux qui n'attachaient pas foi à la fable, craignant seulement de se mettre dans une situation d'exception en s'installant dans un manoir aussi suspect au village.

Colette ne se faisait, à cet égard, aucune illusion. Depuis longtemps, elle savait à quoi s'en tenir. Et c'était bien ce qui l'inquiétait. La bâtisse, aux charges trop lourdes pour des revenus aussi amenuisés que les siens, ne se vendait pas. Elle ne se vendrait pas. Ou, si elle se vendait, quand serait-ce et à quel prix dérisoire? Elle était déjà d'un accès difficile, cette demeure en partie délabrée, loin de toutes les communications, perdue dans un coin de la forêt de Fougères, si bien perdue que les cartes elles-mêmes l'ignoraient... Et il fallait encore que cette stupide et tenace légende, survivant à toutes les réalités autrement importantes et solides, jetât sur ces pierres son redoutable interdit...

— Grande, qu'elle était, et pâle, et toute blonde, en tout pareille à la grande "imaige" de la Peinerie... disait la mère Huchette.

Colette savait bien de quelle image voulait parler la brave femme. Ce portrait charmant, qui ornait les lambris, aux fines moulures rehaussées d'or, du petit salon vert.

C'était une toile du dix-septième siècle, attribuée au délicieux peintre de femmes, Jean-Baptiste Santerre. Une toile, d'ailleurs, représentant pour les amateurs d'art une somme assez élevée. Le notaire avait cité à Colette un chiffre voisin de deux cent mille francs.

Le sujet en était, sur un fond de paysage aux teintes effacées et tristes, une toute jeune femme blonde, de vingt-cinq ans environ, l'âge même de Colette. Le visage, au teint très blanc, presque laiteux, s'encadrait du frissonnement de nombreuses petites boucles frisées, à la mode du temps. La chevelure s'arrêtait haut sur le front, qu'elle laissait dégagé, en une frange annelée.

Elle avait de grands yeux émouvants, d'un vert d'étang ou d'eau dormante, un vert humide, qui paraissait noyé de larmes. Mais ce qui frappait davantage encore, en ce portrait, c'était le beau et mélancolique sourire qui relevait légèrement les coins d'une petite bouche aux lèvres sans couleur, un pauvre et touchant sourire d'enfant qui s'efforce de ne pas pleurer.

Jamais Colette n'avait pu le regarder sans se sentir troublée jusqu'au plus profond de son coeur, ce sourire d'une femme qui avait vécu dans ces mêmes murs trois siècles avant elle; ce sourire si triste, si chargé de mystère et de pathétique, et qui, sous le pinceau de l'artiste, paraissait encore si frais, si vivant qu'on n'aurait pu le croire celui d'une morte... C'était comme si, dans son lourd cadre d'or passé, celle que représentait cette toile appartenait encore au monde des vivants d'aujourd'hui, comme si elle continuait de hanter ce château qui avait été le sien...

Depuis fort longtemps, tout le monde, à la Peinerie et aux alentours, l'appelait, à cause de son expression, la "Dame au sourire".

Mais les archives du château avaient conservé son vrai nom: Arlette de la Peinerie, morte d'amour et de langueur à vingt-six ans.

Infortunée Arlette de la Peinerie! Sa courte existence, autant qu'on en pouvait savoir, n'avait pas été celle d'une riche fille de famille noble, telle que la naissance et la fortune la lui eussent permis d'espérer.

A seize ans, elle avait vu mourir dans un duel, qui était peut-être un guet-apens criminel, un père qui la chérissait. Tandis que ses deux frères guerroyaient au loin, elle était demeurée seule au manoir avec des servantes et sa belle-mère, la seconde femme du sieur de la Peinerie, Clorinde, à la beauté insolente, de cinq ans à peine plus âgée que la jeune fille.

Aussitôt, cette marâtre, coquette et farouchement égoïste, brûlant de convoler en nouvelles noces, s'était appliquée, avec un sens savant de l'intrigue, à détourner vers elle tous les regards que les beaux jeunes seigneurs des alentours destinaient d'abord à la jeune Arlette.

Un jour, cependant, la fille du sieur de la Peinerie avait cru lire dans les attentions dont l'entourait un gentilhomme plus empressé que les autres, qu'elle était enfin aimée. Tout dans ses démarches et dans son attitude l'encourageait à croire qu'il allait lui demander sa main. Et son coeur en battait de joie et d'espérance, car elle aussi, elle l'aimait.

Hélas! quelques mois plus tard, le gentilhomme amoureux était devenu le mari de la trop ensorcelante Clorinde!

Moitié contrainte par la jalousie ombrageuse de sa marâtre, moitié par chagrin et désespoir d'amour, Arlette s'était retirée désormais dans la chambre haute de la petite tour de guet qui surplombait un des angles du manoir. Lentement, dans les larmes, sa jeunesse et sa vie, devant lesquelles toute joie s'était fanée à jamais, s'étaient défaites, jour après jour...

Le mystère le plus épais enveloppait le souvenir de sa fin. Aucun écrit, aucune des annales du vieux chartrier familial ne disait de quelle manière la pauvre enfant était morte, ni en quel endroit reposait ce corps diaphane, pareil en ses derniers temps à un beau lis d'eau étiolé. Nulle pierre tombale, au cimetière de Bourg-Toussaint, où dormaient tous les seigneurs et toutes les dames de la Peinerie depuis 1568, ne portait son nom.

Mais les vieux du village, qui connaissaient l'histoire, hochaient la tête:

— Noyée, qu'elle a été... noyée dans la Glaine par la Clorinde, par sa marâtre... On ne l'a point mise en terre bénite... C'est pourquoi elle sort la nuit, la Dame au sourire, de la rivière qui borde les terres du château... Et malheur aux jeunes gars qui la rencontrent, ces nuits-là!... Elle les enjôle par son sourire... elle les entraîne à sa suite et elle les tire, à la fin des fins, avec elle dans les eaux froides et mortelles...

La dernière victime était, disait-on, un jeune paysan qu'on avait retrouvé noyé en 1884. Et s'il n'y en avait point eu d'autres depuis, c'est que la jeunesse moderne, mise en garde, ne s'aventurait jamais au long de la Glaine par les nuits sans lune.

On ajoutait, plus bas encore:

— Quand la Dame au sourire revient se promener ainsi aux bords de la Glaine, par les nuits sans lune, au château, à la même heure, à ce qu'assurent les anciens qui ont servi dans les temps, son image, dans le tableau du petit salon vert, devient toute pâle, si claire, si claire qu'elle en est comme effacée... et que tout le portrait ne semble plus qu'un brouillard couleur d'eau... tout pareil à la surface morte d'un étang...

On dit... on dit... Colette connaissait toutes ces histoires qui se contaient au coin du feu et sur les pas des portes... Oui. Que disait-on encore? Le premier gars qui pourrait surprendre la Dame au sourire par une nuit claire, par une nuit où brillerait la lune, le premier qui serait assez fort pour la retenir sur la rive, pour ne pas glisser avec elle dans une étreinte visqueuse au fond des eaux sombres, le premier enfin qui l'embrasserait dans un geste d'amour, celui-là délivrerait la Peinerie du mauvais sort qui pesait sur ses vieilles pierres...

Le mauvais sort... Certes, tous les habitants qui s'étaient succédé à la Peinerie depuis le dernier quart du dix-huitième siècle, tous, sans exception, avaient payé leur tribut au malheur... Les premiers, d'abord, les seigneurs de la Peinerie eux-mêmes, descendants du nom, ruinés, qui avaient dû émigrer aux Amériques, pour y tenter fortune, et dont aucun n'était jamais revenu en France.

Puis un fermier-général, qui avait acheté leur domaine, et qui avait été massacré à Paris dès les premiers jours de la Révolution...

Colette connaissait cette longue série noire de noms... de tous ces acquéreurs successifs marqués par une sombre fatalité. L'un avait perdu sa femme dans un accident atroce. Un autre avait été trouvé pendu dans une grange. Un troisième... Mais à quoi bon ressasser cette liste funèbre?... Colette était seulement là, comme pour témoigner que les derniers propriétaires de la Peinerie n'avaient pas été épargnés.

Son père, André Fontenay, copropriétaire et directeur des Etablissements Fontenay et Guiscard, "cartonnages, impressions fantaisie en tous genres", à Rouen, avait amassé en peu de temps une fortune immense. A l'heure la plus exaltante de son ascension sociale et de son enrichissement, il avait rêvé de devenir châtelain, de posséder une demeure historique, qui sait? peut-être même d'acquérir un titre, de redorer ou de relever, pour son compte, un blason. Et c'est ainsi qu'il avait acheté, à l'orée de la forêt de Fougères, sur les frontières de la Bretagne et de ce Petit-Maine, dont on dit qu'il est une "terre à secrets", ce vieux manoir de granit, couleur de seigle brûlé par le soleil, dissimulant ses mystères derrière un sombre rideau de sapins et de hêtres.

Tout avait réussi à André Fontenay pendant des années. Ses enfants avaient été élevés dans l'opulence et le luxe. Et puis, il y avait eu la guerre. L'usine sinistrée en juin 1940... André Fontenay, officier de réserve, prisonnier en Allemagne, était mort en captivité en 1941. Mme Fontenay avait essayé d'abord de relever une partie de l'usine, de reprendre les affaires avec l'associé, Guiscard. Mais ce dernier s'était engagé sur des voies commerciales dangereuses. Et finalement l'affaire avait été déclarée en faillite. Mme Fontenay, ruinée, était morte de chagrin en mai 1944, quelques mois avant la Libération, à la Peinerie même, où la mère et ses deux enfants s'étaient complètement retirés depuis la catastrophe financière, espérant y vivre à meilleur compte et y disposer d'un ravitaillement moins réduit.

La Peinerie, symbole de tant d'épreuves et grevée d'hypothèques, était aujourd'hui à peu près tout ce qui restait à Colette et à son frère de la grosse fortune paternelle.

La jeune fille soupira. La mère Huchette parlait toujours, répétant dans tous ses détails la légende de la Dame au sourire. Et, comme ses mains de travailleuse ne savaient demeurer inactives, tout en bavardant, elle grattait du bout de l'ongle sur la manche de son corsage de serge noire une tache de boue séchée.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLII—No 42

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Vendeurs à temps partiel pour vendre des calendriers-annonces à des prix de concurrence. S'adresser en anglais à: Dominion Import Co., 788, rue Main, Winnipeg. 40-744-43C.

POSITION OUVERTE — Commencez votre entraînement, dans vos temps libres, pour être prêt à remplir cet emploi rémunérateur et permanent. Automobile nécessaire. Homme marié seulement. Ecrire, mentionnant nom, adresse, téléphone et âge, à Boite 760, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. Si vous avez un ami intéressé à gagner $325 à $475 par mois, passez-lui cette annonce. 41-760-44C.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
A.-J. Bruyère
Boite 123, WINNIPEG, Man.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure, pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 688, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tel.: 20-4559. 125-T.F

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 92-7125 ou 42-5254

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion, adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bur. 92-7052 — Rés. 20-9126
322, rue Donald, Winnipeg

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076

PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à Norwood, 243, rue Marion
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
Nous livrons à domicile

Mesdames! Soyez des plus attrayantes en 1956
Ayez soin de vous faire donner une permanente à la lanoline au
Salon de beauté Golden
$5.00 et plus
Flacon gratuit de parfum exquis de France avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
A une rue au sud de la station des autobus, vis-à-vis la cathédrale Ste-Marie
Ouvert toute la journée le samedi
Nous parlons français

EXCELLENTE OUVERTURE POUR ELECTRICIEN à Gravelbourg. Boutique, résidence, outils et équipement à vendre au comptant. Prix raisonnable. Possession immédiate. Vente nécessaire pour régler succession. Pour détails, écrire à Gravel, MacLean et Sirois, avocats, Gravelbourg, Sask. 41-762-44C.

PRODIGIEUX ENSEMBLE D'ECHANTILLONS GRATUITS COMME DANS UN GRAND MAGASIN! Désormais, vous pouvez vendre à toute la famille — vêtements, chaussures, chemises, pantalons, vêtements de sport ou de travail, bijouterie etc. Profits étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Boni sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratis. Dépt. 401, Blake-Walker Co., C. P. 657, Montréal, P.Q.

ON DEMANDE MENAGERE âgée de 35 à 55 ans pour presbytère. Ecrire à Boite 741, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 40-741-42P.

A LOUER — à 521, rue Ritchot — Grande chambre, avec facilité pour faire cuisine. Usage du téléphone. Téléphoner à 23-2286. 41-751-42C.

CHAMBRE, PENSION ET LAVAGE. Appelez 20-8488. 41-752-43C.

A LOUER — Suite 2 pièces, entrée et salle de bains privées. Près autobus. A 390, Place Cabana. Téléphoner à 23-3233. 40-746-42C.

CHAMBRE MEUBLEE A LOUER, pour personnes qui travaillent. S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood. 39-727-43C.

A LOUER — Suite meublée, avec téléphone. Pour 1 ou 2 filles. Rue Jeanne d'Arc; près hôpital. Téléphoner à 93-3953. 42-15-T.F.

ON DEMANDE A LOUER, ferme 160-240 acres; près école. Achèterais animaux et machines au prix courant, comptant. Ecrire à Boite 771, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 42-771-43P.

A LOUER — Suite de 2 pièces, pour adultes qui travaillent; près hôpital. Téléphoner à 93-3331. 42-772-42C.

CHAMBRE MEUBLEE A LOUER, avec ou sans pension. Usage du téléphone. Téléphoner à 20-2437. 42-768-43C.

A LOUER — Chambre meublée. Téléphoner à 93-8744. 42-769-42C.

CHAMBRE A LOUER, avec pension; sur 1er plancher; près autobus. Usage du téléphone. A 283, ave Provencher, St-Boniface. Tél. 23-5268. 42-770-44C.

A LOUER — Suite de 2 pièces avec salle de bains. Entrée privée, 366, rue des Meurons. Adultes seulement. Téléphoner à 93-8283. 40-738-44C.

A LOUER — Chambre meublée sur 1er plancher, pour jeune fille. Téléphoner à 20-9635. 40-735-T.F.

A LOUER — Suite de 2 pièces, pour couple propre. S'adresser à 372, rue des Meurons, St-Boniface. 41-755-42C.

A LOUER — Cuisine et chambre à coucher, meublées, très propres; sur 2ème plancher. Salle de bains privée. Près autobus. Libre le 1er février. Préférence, homme tranquille, sérieux, travaillant en dehors. Prix, $36.00. S'adresser à 536, rue de la Morénie, St-Boniface. 41-748-42P.

A VENDRE — Fournaise à air chaud Hecla, no 19, à gravité, chambre de combustion 16 pouces, en acier; avec tous les conduits, bonne condition, $75.00. G.-H. Valcourt, 131, rue Genthon, Norwood. 41-761-44C.

MAISON A VENDRE — 8 chambres; sur 1½ lot, à 168, rue Bertrand; avec stoker automatique et bon garage. Avec ou sans ménage. Prix, $8,000 à $9,000; ½ comptant — ou meilleure offre pour argent comptant afin de régler succession. Téléphoner à 93-2080 ou 42-7758. Pas d'agents. 41-763-44C.

Le docteur **Paul-Emile LaFlèche**, dentiste, désire annoncer qu'à partir du 6 février son bureau sera situé à **709, rue Sherbrook, à Winnipeg** (entre les avenues Sargent et Notre-Dame). **Tél.: 75-5446.**

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone 93-2934

Louis Matile & Fils
HORLOGERS SUISSES
238, rue Main, Winnipeg, Man.
(Vis-à-vis Consolidated Motors Co.)
Téléphone 92-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg Tél.: 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone 20-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à 74-7604

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

WILFRID ROYAL & COMPAGNIE
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9

St-Norbert

Décès

M. Albert Cormier

A l'hôpital Miséricorde, le mercredi 18 janvier, est décédé, à l'âge de 67 ans, M. Albert Cormier, de cette paroisse.

Né à Ste-Angèle de Laval, P.Q., le 23 septembre 1888, il arriva au Manitoba en 1894. Le 17 juin 1912, il épousait Mlle Claire LaFlèche, à St-Charles, Man.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 4 fils et 3 filles: Roger, de Transcona, Bruno, de St-Vital, Gaëtan, de Letellier, et Ange-Albert, de St-Norbert; Mme David Fortin (Gertrude), d'Ottawa, Fleur-Ange, de St-Boniface, et Yvette, de Montréal.

La dépouille mortelle a été exposée au salon Desjardins, à St-Boniface, où les prières furent récitées le vendredi soir 20 janvier, à 8 h.

Le service funèbre a lieu aujourd'hui même, samedi 21 janvier, à 10 h., à l'église paroissiale de St-Norbert.

La bibliothèque du Parlement serait rouvèrte à l'été

OTTAWA — La bibliothèque du Parlement, incendiée en 1952, ne sera pas rouverte avant l'été prochain.

Un rapport déposé au Sénat par le solliciteur général, l'hon. Ross Macdonald, leader du gouvernement, dit que les entrepreneurs ne peuvent encore fixer une date pour le parachèvement de la reconstruction de l'ancien immeuble, derrière l'édifice central du Parlement. Les travaux coûteront $2,500,000.

On espère, précise le rapport, que la bibliothèque sera accessible l'été prochain. Plus de 48,000 livres, dont des milliers ont été fort endommagés dans l'incendie, ont été recatalogués et reclassifiés par un personnel de six bibliothécaires engagés à cette fin.

DACTYLOGRAPHES COMMIS (femmes), département de l'Impôt sur le revenu: au moins deux ans d'expérience requis en comptabilité ou tenue de livres et dactylographie. S'adresser immédiatement à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg. 56-W314.

LE SERVICE CIVIL (fédéral) demande des
OPERATRICES DE TELEPHONE
$150-$180
pour les bureaux du gouvernement, à Winnipeg.
Travail de relève, pour certains emplois.
S'adresser immédiatement à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
56-W313.

LE SERVICE CIVIL (fédéral) demande un
PREPOSE A L'ENTRETIEN DES DACTYLOTYPES
$1.40 de l'heure
pour le département des impressions et de la papeterie publiques, Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
56-W310.

LE SERVICE CIVIL (fédéral) demande des
INFIRMIERES D'HOPITAL
$202-$235
pour le ministère des Affaires des Anciens Combattants, à Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
55-W714 (2).

LE SERVICE CIVIL (fédéral) demande des
METEOROLOGISTES ADJOINTS
$200-$275
pour le ministère des Transports, Services de l'Air du district de Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
55-W711 (2).

ROYAL REALTY CO.
613, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

St-Boniface — Maison 6 pièces; 3 en bas, 3 en haut; 2 installations de plomberie. Seulement $7,500.00; $3,000.00 comptant.

St-Boniface — Bungalow 4 pièces spacieuses. $8,500.00; $3,000 comptant.

Norwood — Bungalow 5 pièces; 3 chambres à coucher. $6,900.00; $1,300.00 comptant.

30 milles de Winnipeg — Magasin général avec logis entièrement moderne 5 pièces. Seulement $12,900.00; à termes.

Près de Winnipeg — Hôtel 10 chambres. Seulement $10,000.00 comptant; balance à paiements faciles.

Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876
41-764-42C.

PIANOS A VENDRE
Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning; neufs ou remis à neuf, aux prix de $265.00 et plus.
Aussi représentants pour orgues Hammond et Minshall, pour foyers ou églises.
Conditions de paiements faciles, si désiré. Communiquez avec M. Jean Carignan, notre représentant français.
J. J. H. McLEAN & Co. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg Téléphone: 92-4231

STAR STORAGE
Déménagement
Local ou éloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne, propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Allied Lines, North American
TELEPHONE 92-2951
Angle Edmonton et St. Mary's, Wpg.

L'apôtre du chapelet au foyer, le **R. P. Patrick Peyton**, est le premier membre honoraire des Chevaliers de Colomb du 4ème degré. On le voit ici photographié au moment où le Chevalier Suprême, **Luke Hart**, lui remet l'emblème de l'ordre fraternel.

Au Sacré-Coeur

Confrérie de la Doctrine Chrétienne

Dimanche dernier, plusieurs couples de la paroisse se réunirent sous les auspices de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne en vue de la fondation de cercles de jeunes foyers. Un exposé fut présenté par le R. P. Lomer Laplante, directeur de la C.D.C., sur la nature, les fins et l'esprit de ces cercles. Les assistants discutèrent des détails de l'organisation. Le premier cercle était fondé. Un goûter clôtura la soirée.

Par le nombre des foyers représentés et l'intérêt manifesté, tout porte à croire que ces cercles sont destinés au succès et qu'ils se multiplieront.

Société St-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, nous avions notre première assemblée de l'année. A cette occasion eurent lieu les élections qui donnèrent les résultats suivants: président, M. W. St-Laurent; vice-président, M. Emmanuel Girard; secrétaire, M. Josaphat Gauthier; trésorier, M. Roland Gauthier; directeurs, MM. A. Dugas, L. Gareau et H. Sala.

Tout compte fait, l'assemblée a réélu tous les mêmes officiers sauf M. Gareau qui remplace M. Jacques Gagnon, démissionnaire. C'est dire que les membres sont satisfaits du travail accompli par leur comité et qu'ils se fient à lui pour veiller sur les intérêts de la société pour une autre année.

Le R. P. I. Joyal, chapelain, présida les élections. MM. J. Gagnon, C. Courchaine et J. Guay agirent comme scrutateurs.

Immédiatement après l'assemblée générale, le comité de régie tint une courte réunion. Il fut décidé d'avoir, pour l'assemblée de février, un conférencier qui traitera d'un sujet d'actualité.

Banquet des Rois

Il est de tradition, au Sacré-Coeur, le jour des Rois, d'organiser un grand souper paroissial. Le 6 janvier, donc, les Dames de Ste-Anne avaient convié les paroissiens à leur banquet des Rois. M. Elie Trottier, Grand Chevalier du Conseil Provencher, agissait comme président d'honneur, tandis que M. Hervé Sala était maître de cérémonies.

Au dire de tous, ce fut un vrai succès. Jeunes et moins jeunes surent se mettre rapidement de la fête et tous purent jouir de cette atmosphère franchement familiale qui régna du commencement à la fin.

Il n'y eut rien de cet air solennel qui caractérise souvent les banquets; ce fut plutôt une vraie fête de famille où régnaientt l'enthousiasme, la franche gaieté, la satisfaction.

Les souverains de la soirée, Mlle Louise Cyr et M. Albert Gamache, furent officiellement couronnés par le R. P. curé qui leur présenta, au nom de leurs sujets, un joli souvenir.

Deux élèves du cours supérieur de notre école, Léopold Gareau et François Wenski, chantèrent deux chansons et furent vivement applaudis; M. Philippe Bourbonnais accompagnait au piano.

M. Elie Trottier adressa ensuite quelques mots aux convives, à titre de président d'honneur. M. P.-A. Talbot se fit l'interprète des anciens paroissiens pour faire ressortir le magnifique dévouement des dames de la paroisse.

Tous les présidents des diverses sociétés paroissiales, de même que plusieurs autres personnages de marque, furent tour à tour présentés à l'assemblée par le maître de cérémonies. Puis, le banquet proprement dit se termina par quelques mots appropriés de la part du R. P. curé.

Il convient en toute justice de faire ressortir le magnifique succès remporté cette année par les Dames de Ste-Anne. Ce fut un banquet dont même les plus difficiles sont unanimes à faire les éloges. Tout le crédit revient à Mme O. Bourbonnais, l'organisatrice, qui a pris charge du banquet à la dernière minute, ainsi qu'à ses aides précieuses, sans oublier le chef, M. Léopold Gareau. Les grandes filles de l'école surent assurer un service courtois et effectif et méritent également les remerciements de tous.

A l'an prochain!

Tableau d'honneur à l'école

Grade I: Catéchisme, Ella Coutu et Bernard Loiselle; Français, Judith Pazdor et James Todd.

Grade II: Cat., Claudette Berger; Fr., Jean-Pierre Bacik.

Grade III: Cat., Ronald Moreau; Fr., Isabelle Coutu.

Grade IV: Cat., Philippe Gorman et Denis Gareau; Fr., Hélène Grouette et Carol Vivian.

Grade V: Cat., Bernice La Clare; Fr., Huguette Desrosiers.

Grade VI: Cat., Denise Verrier; Fr., Claude Bohémier.

Grade VII: Cat., Léopold La Clare; Fr., Raymond Yost et Andrée Michaud.

Grade VIII. Cat., Robert Williams; Fr., Lucille LaFlèche et Roberta Coutu.

Grade IX: Cat. et Fr., Claudette Guertin.

Grade X: Cat. et Fr., Yolande Roy.

Grade XI: Cat., Jeanne Verrier; Fr., François Wenski.

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne 7 pièces; près basilique. Chauffage eau chaude, huile. Possession immédiate. $10,000.00.

St-Boniface — Maison moderne 5 pièces. $6,700.00.

St-Boniface — Bungalow 4 pièces; près écoles. $6,000.00.

St-Boniface — Maison moderne 6 pièces; près écoles. Chauffage air chaud, stoker. $9,000.00.

St-Boniface — Bungalow moderne 6 pièces. $10,000.00.

St-Boniface — sud-est — Cottage moderne 5 pièces. Chauffage eau chaude, huile. $13,300.

Chemin Speers — Cottage moderne 4 pièces. $5,500.00.

Norwood — Bungalow moderne 4 pièces plus 2 chambres non finies. $10,500.00.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458
41-765-42C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphones: 72-9537—8
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Vital — Handyside — Près chemin Ste-Anne. Comptant requis: $4,000. Bungalow stuc, 6 ans, 4 pièces; haut non fini; grande cuisine et salon. Chauffage à air climatisé à huile.

Norwood — Rue Claremont — Duplexe stuc, 9 pièces; 5 en bas, 4 au second. Plomberie double. Grand lot. Garage. Revenus du 2ème: $75.

Norwood — Comptant requis, seulement $2,500. — Bungalow moderne 4 pièces; 2 chambres à coucher; belle cuisine moderne; très grand salon. Près Holy Cross et Précieux-Sang.

St-Vital — Près église St-Eugène — Comptant requis: $2,000. Bungalow moderne 4 pièces; grande cuisine; 2 chambres à coucher. Très grand lot. Chauffage automatique, huile. Autobus tout près. $6,850.00.

St-Vital — Avenue Pilgrim — Comptant requis: $2,000. Semi-bungalow 5 pièces; salon; 3 chambres à coucher. Planchers de chêne. Taxes: $98. Chauffage: $52. Près autobus et école. $6,800.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
42-773-42C.

Mariage

Gareau—Dupas

Le samedi 14 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, se déroulait la jolie cérémonie du mariage de Mlle Denise Dupas, fille de M. et Mme A. Dupas, de Montréal, avec M. Louis Gareau, fils de M. et Mme L. Gareau, de Winnipeg.

Les témoins étaient MM. Arthur Chaput, oncle de la mariée, et Léopold Gareau, père du marié.

La mariée portait une robe de lamé blanc, de style princesse, avec boléro et mitaines de tulle. Elle était coiffée d'une toque de velours rose ornée de perles et de fleurs. Elle portait un missel de satin blanc d'où s'échappait une cascade d'oeillets pompons roses qui composaient son bouquet.

Le R. P. I. Joyal, O.M.I., officiait à la cérémonie au cours de laquelle la chorale du Sacré-Coeur, dirigée par M. Philippe Bourbonnais qui en était aussi le soliste, fit entendre le magnifique "Deus Abraham" de Busser, ainsi que "La prière nuptiale" et l'"Ave Maria" de Loretz. Mme G.-M. LaFlèche était à l'orgue.

La réception eut lieu dans la salle Guertin. Le toast en l'honneur des mariés fut porté par le R. P. I. Joyal. Le R. P. L. Laplante assistait aussi à la réception.

Après la réception, les mariés partirent en voyage aux Etats-Unis. Pour cette occasion, la mariée avait revêtu un costume de lainage beige avec accessoires bruns et manteau de fourrure.

A leur retour, M. et Mme Louis Gareau habiteront Winnipeg.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Le Grand Chevalier et son exécutif constataient avec plaisir une assistance plus nombreuse à l'assemblée du 12 janvier, la première de l'année 1956. Ils espèrent que ce mouvement ira en grandissant. Sans doute que nos Chevaliers, dont plusieurs brillaient surtout par leur absence dans le passé, auront pris des bonnes résolutions à l'aurore du nouvel an. Même le Frère Léo Font . . . Bravo! c'est du progrès. Peut-être aurons-nous le plaisir d'en mentionner d'autres à l'avenir. Oh, bien discrètement, n'est-ce pas?

Le Mardi Gras

Et oui, nous y pensons déjà et notre Conférencier, le Frère Roland Roy, nous élabora un projet de grande envergure à l'assemblée. Le Frère Roy est un travailleur énergique et il semble réussir tout ce qu'il entreprend. Il a déjà fait ses preuves en plusieurs circonstances. Mais tout cela est de la petite monnaie pour lui et il vise à beaucoup plus haut pour la grande soirée du Mardi Gras. Il lui faut, dit-il, une assistance de 300 à 400 personnes. Connaissant si bien cet organisateur de premier ordre, nous croyons franchement qu'il les aura et plus.

Tout d'abord, une clarification. Cette soirée du Mardi Gras aura lieu non le mardi, mais bien le samedi précédent, donc, le samedi 4 février. Retenez bien cette date. Encerclez-la de crayon rouge sur votre calendrier. Cette grande soirée annuelle a toujours été très appréciée par nos Chevaliers et leurs compagnes.

La grande "Grill Room" de l'hôtel St-Charles est déjà réservée pour la circonstance. La soirée débutera par un grand banquet avec rafraîchissements, suivi d'amusements divers, danse, avec orchestre, cartes, etc.

Il est entendu — comme par le passé d'ailleurs — que le Conseil Provencher n'espère pas faire de profit avec cette organisation. Bien au contraire, et notre dévoué Frère secrétaire-financier, J.-A. Rhéaume, pourrait vous en dire quelque chose.

Mais, nous vous donnerons encore plus de détails au sujet de cette soirée monstre dans nos prochaines chroniques. En attendant, préparez vos flûtes pour le 4 février.

Assemblée

N'oublions pas la seconde assemblée régulière du jeudi 26 janvier. Le Frère Roy vous en dira davantage.

BISTOURI.

Me Alfred Monnin, président de la commission scolaire de St-Boniface, a été élu membre de l'exécutif de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, mercredi après-midi.

Nominations au vicariat apostolique du Keewatin

LE PAS — Le supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée a nommé 3 religieux membres du conseil vicarial oblat du Keewatin.

Ce sont les RR. PP. Alcide Cossette, 1er consulteur; Gérard Beaudet, 2ème consulteur; et P.-E. Cloutier, économe vicarial oblat.

Quant au conseil du vicaire apostolique, constitué selon le Code de droit canonique, il se compose des RR. PP. G.-E. Trudeau, vicaire-délégué; André Rivard, procureur vicarial; et Lucien Lavigueur, missionnaire.

Un bureau national de censure des films proposé par Winnipeg

Des hauts fonctionnaires du gouvernement provincial ont déclaré qu'un bureau national de censure des films devrait être mis sur pied pour remplacer les bureaux de censure des provinces.

Le ministre des Services publics, l'hon. C. L. Shuttleworth, qui est responsable du bureau de censure du Manitoba, a dit entre autres qu'il étudie la possibilité d'approcher les autres provinces de l'Ouest pour leur proposer un seul bureau de censure pour l'Ouest du Canada, ce qui constituerait un premier pas vers l'établissement d'un organisme national.

Le bureau du Manitoba censure déjà les films pour le compte du nord-ouest de l'Ontario et le bureau de la Saskatchewan, qui compte dans son territoire une partie de l'ouest de l'Alberta, se sert déjà des moyens mis à sa disposition par le Manitoba pour censurer les films.

Réception au profit du Catholic Welfare Bureau

Sous le haut patronage de S. Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, les femmes catholiques du Winnipeg métropolitain tiendront leur réception annuelle (Coffee Party), dans la salle Assembly du magasin T. Eaton, le mardi 24 janvier prochain. La réception sera officiellement ouverte par le R. P. V. Shaughnessy, S.J., curé de la paroisse St-Ignace, et se tiendra de 11 h. a.m. à 3 h. 30 p.m. On y invite spécialement les hommes et les femmes d'affaires, à l'heure du dîner. Un service prompt est assuré.

Les recettes seront versées au bureau de bien-être catholique de Winnipeg.

Publicité un peu plus cher au cours de l'année 1956

TORONTO — Selon le périodique **Marketing**, qui a fait une étude très fouillée du marché de l'annonce commerciale dans les journaux, la publicité coûtera un peu plus cher en 1956. Toutefois, on s'empresse d'ajouter et de démontrer que le rendement sera meilleur que jamais. L'augmentation sera largement compensée par des recettes accrues, affirme-t-on.

Près de 80 p. 100 des journaux canadiens augmentent leurs tarifs avec la présente année; l'augmentation est de l'ordre de 10 p. 100. La raison n'est pas un mystère: l'augmentation du coût de la matière première: le papier-journal.

Il est à noter, par ailleurs, que la plupart des grands quotidiens du pays peuvent offrir des tirages augmentés de 10 p. 100. L'annonceur, s'il est appelé à payer 10 p. 100 plus cher, est assuré, par ailleurs, d'une diffusion plus étendue de sa publicité.

Au chapitre de la télévision, on envisage une augmentation de 15 p. 100 dans les frais; la radio devrait pouvoir s'en tirer avec une augmentation de 5 p. 100.

Mission de M. Laval Fortier en Angleterre

LONDRES — M. Laval Fortier, sous-ministre canadien de l'Immigration, a déclaré que sa mission en Grande-Bretagne était principalement de simplifier les procédures pour les immigrants.

"Nous voulons augmenter le mouvement des immigrants vers le Canada si nous le pouvons", a-t-il dit au cours d'une conférence de presse à Canada House. "Un moyen d'y arriver, par exemple, serait peut-être de diminuer la paperasserie que les immigrants doivent remplir".

Il a dit que la dernière initiative du Canada dans le domaine de l'immigration, soit l'assistance financière pour les frais de passage des familles, a déjà donné des résultats. "Nous avons déjà remarqué une augmentation".

Au cours de son séjour en Grande-Bretagne, M. Fortier visitera Glasgow, Belfast et Liverpool. Plus tard, il se rendra en Europe continentale.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of FLORENCE SABOURIN, late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 21st day of February, A.D. 1956.

Dated at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of January, A.D. 1956.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Administrator.

MAINTENANT chez **THOMPSON'S** le charbon de marque **MIDLAND**
Pendant plus de quarante ans le meilleur charbon DUR de Drumheller. La quantité de MIDLAND est toujours insuffisante pour répondre à la demande.
MIDLAND est vendu exclusivement par THOMPSON'S, pour les districts de: Elmwood, East Kildonan, St-Boniface et Norwood.
THOMPSON
LUMBER & FUEL LTD.
340, rue des Meurons
Téléphone 20-4848

OCCASIONS D'EMPLOI

(SERVICE CIVIL DU CANADA)

Chef, Division des biens et fournitures, Affaires extérieures, Ottawa, $6,900-$7,800.

Technologue de peinture, Défense nationale (Armée), Ottawa, $4,980-$5,700.

Fonctionnaire-technicien (pour vérifier les cotisations imposées à la propriété), Division des subventions aux municipalités, ministère des Finances, Ottawa, $4,170-$4,920.

Conseiller juridique (avocat — aucune expérience requise), ministère de la Justice, Ottawa. Traitement initial, $4,380. Pour plus de précisions, écrire à la Commission du service civil à Ottawa et demander la circulaire 55-935.

Illustrateur-technicien, Direction de l'artillerie navale, Ottawa, $4,110-$4,500.

Inspecteur de la construction, Direction du génie de la construction (sur place), Ottawa, $3,450-$4,200.

Auxiliaires médico-sociaux, Affaries des anciens combattants, divers centres, jusqu'à $3,660.

Travailleurs sociaux (professionnels), Service des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse, divers centres, $2,910-$3,660.

Agents des successions indiennes (gradués universitaires — aucune expérience requise), Ottawa, $3,060-$3,420.

Sauf indications contraires, les précisions et les formules de demande s'obtiennent au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des postes.

HQ-584.